

Titre Ville Amie des Enfants

Bar-sur-Aube



Dossier de candidature 2014-2020



BAR-SUR-AUBE
en Champagne



Sommaire

Le Mot du Maire de Bar-sur-Aube	1
Le Mot de l'Élue Porte-parole du Conseil Municipal des Enfants	2
Le Mot du Président du Comité Unicef de Champagne-Ardenne – Délégation de l'Aube	3
Diagnostic Local	4
I. Historique de la ville	5
II. Présentation des baralbins et de leurs institutions.....	6
A – La population baralbine.....	6
1. Les habitants.....	6
2. Les familles	7
B – Ses différentes institutions.....	7
1. Educatives	7
a) La petite enfance.....	7
b) L'enfance	9
c) L'adolescence	9
2. Culturelles	10
a) Le cinéma La Vagabond	10
b) La Médiathèque Albert Gabriel.....	11
c) Le Conservatoire de musique	12
d) Le Centre sportif	13
3. Autres structures	13
a) La Maison pour Tous	13
b) Le Centre Médico-Social.....	14
Fiche 01 : Bien-être et Cadre de vie	16
I. Le patrimoine de la ville	17
A – Le patrimoine naturel	17
B – Le patrimoine bâti.....	18
II. La recherche d'une qualité de vie	18
A – A travers l'environnement	18
1. Ville fleurie	18
2. Espaces verts	19
3. Gestion de l'eau	20
4. Les hôtels à insectes.....	21
B – A travers le logement	22
1. Requalification des façades	22
2. Logements sociaux	22
C – A travers la propreté publique	23
Fiche 02 : Non-discrimination et égalité d'accès aux services	26
I. L'accès aux services publics pour tous	27
A – Selon chaque âge de la jeunesse	27
1. L'enfance	27

2.	L'adolescence	28
B –	Selon les moyens financiers	29
1.	Les associations soutenues par la mairie	29
2.	Les autres organismes	29
3.	Les actions de la municipalité	30
II.	La lutte contre les discriminations	31
A –	Autour du handicap	31
1.	Le Téléthon	31
2.	La Fédération des accidentés de la vie	31
B –	Autour du racisme	32
1.	A la Maison pour Tous	32
2.	Au cinéma le Vagabond	32
3.	A l'Espace Davot	32
C –	Autour des aides financières	33
1.	La Bourse au permis de conduire	33
2.	Bon de participation aux colonies de vacances et aux classes de découvertes	33
3.	Coup de pouce aux étudiants	33
Fiche 03 :	Participation citoyenne des enfants et des adolescents	36
I.	La place de l'enfant dans la vie démocratique de la ville	37
A –	Le Conseil Municipal des Enfants	37
B –	Des opinions qui comptent	39
C –	La devoir de mémoire	39
II.	Des actions pour développer le sens de la citoyenneté	40
A –	La Semaine Bleue	40
B –	La Journée Internationale des Droits de l'Enfant	41
Fiche 04 :	Sécurité et Protection	44
I.	Les aménagements urbains	45
A –	Prévenir les risques	45
B –	Sensibiliser les jeunes	46
II.	Les agents municipaux au service de la sécurité	46
A –	Educ' de Rue	46
B –	La Police municipale	47
Fiche 05 :	Parentalité	48
I.	Accompagner les parents dans leur rôle	49
A –	A la naissance de l'enfant	49
B –	Au CMS	50
C –	A la crèche et au RAM	50
II.	La Semaine de la Petite Enfance	50
A –	Description de l'action	51
B –	Les partenaires	51
C –	Un exemple concret : la programmation de 2017	52
Fiche 06 :	Santé, hygiène, alimentation	54
I.	L'importance des structures de santé	55
A –	Le CMS	55
B –	La Maison de santé	55

II.	La sensibilisation dans le milieu scolaire et associatif	56
	A – A propos de l’hygiène.....	56
	1. Les écoles.....	56
	2. La MPT.....	57
	B – A propos de l’alimentation.....	57
	1. Les écoles.....	57
	2. La MPT.....	58
	Fiche 07 : Handicap	60
I.	L’accessibilité aux espaces et services publics.....	61
II.	La scolarité et le handicap	62
	A – Chez les tout-petits.....	62
	B – Chez les enfants	62
	Fiche 08 : Education.....	64
I.	Un parcours de la petite enfance à l’enfance	65
	A – L’école	65
	B – Le temps périscolaire.....	67
II.	Un parcours de l’enfance à l’adolescence.....	68
	A – L’école	68
	B – Le temps extrascolaire	69
	Fiche 09 : Accès au jeu, au sport, à la culture et aux loisirs	72
I.	L’accès aux loisirs et à la culture	73
	A – Les loisirs	73
	1. L’importance de la MPT	73
	2. Quelques exemples.....	74
	a) Deux manifestations : le Carnaval et Halloween.....	74
	b) Les séjours et les mini-camps.....	75
	c) Autres activités	75
	B – La culture.....	76
	1. Le cinéma Le Vagabond	76
	a) Ciné-forum	76
	b) Le Mois du film documentaire	76
	2. La Médiathèque Albert Gabriel	77
	3. La Maison des Arts	77
	4. Les associations culturelles.....	78
	a) Jazzàbar	78
	b) L’Outil en main.....	79
II.	L’accès au sport	80
	A – Une offre très diversifiée	80
	1. Le service municipal des sports.....	80
	2. Les autres associations sportives baralbines.....	80
	3. La MPT.....	81
	B – De nombreuses manifestations	81
	1. Les stages sportifs.....	81
	2. Les sportifs méritants	82
	3. Corrida Bar	82

4. La Fête du Sport	83
Fiche 10 : Solidarité Internationale.....	84
I. Des partenariats divers.....	85
A – Avec Gersheim, ville allemande	85
B – Avec les écoles du monde	86
II. Les actions solidaires	86
A – Avec l’Unicef	86
1. La Nuit de l’Eau	86
2. Journée Internationale des Droits de l’Enfant.....	87
B – Le Collectif Xenia.....	88
Annexes.....	90
Tableau de Bord	143
Plan d’action.....	16

Fiche des contacts de la ville

Nom de la ville	Bar sur Aube
Prénom et Nom du Maire	Philippe Borde
Prénom et Nom du contact au Cabinet du Maire	Dorothee Borde
Téléphone	03 25 27 04 21
Mail	mairie@barsuraube.fr
Adresse	Place Carnot
Code postal	10200
Prénom et nom de l' élu référent Ville amie des enfants	Anita Dangin
Titre	4e adjointe, chargée de l'enseignement, de la restauration scolaire, de la petite enfance et de la jeunesse
Téléphone	06 77 42 47 34
Mail	anita.dangin@wanadoo.fr
Prénom et nom du référent administratif Ville amie des enfants	Lisa Passaquet
Titre	Directrice Générale des Services
Téléphone	03 25 27 53 24
Mail	dgs@barsuraube.fr

Le Mot du Maire



Direction générale
Réf. : DGS- n°66

UNICEF France
Monsieur le Président
3, rue Duguay Trouin
75006 Paris

Bar-sur-Aube, le 21 février 2018

Objet : Candidature au réseau « Ville amie des enfants ».

Monsieur Le Président,

La ville de Bar-sur-Aube est heureuse de pouvoir vous présenter sa candidature au titre de Ville amie des enfants.

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières ». Ce proverbe nous rappelle que les grandes choses de la vie ont commencé par des petits événements modestes que l'on a su articuler entre eux. Chaque action mise bout à bout permet de réaliser un ouvrage d'ampleur dont la consécration pour les jeunes du territoire serait d'appartenir au réseau Ville amie des enfants de l'Unicef.

Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain et à ce titre il est essentiel qu'ils puissent s'épanouir dans un environnement dans lequel ils sont reconnus. La ville de Bar-sur-Aube a toujours été soucieuse d'accompagner les enfants en les associant aux actions développées. Depuis de longues années, la commune s'appuie sur un tissu associatif dense et de nombreux dispositifs sont mis en place : Structures d'accueil de la petite enfance, centre de Loisirs, animations périscolaires, activités culturelles et sportives, éducation... sont d'autant d'actions et de services en faveur de la jeunesse que les équipes municipales s'emploient à améliorer en permanence.

C'est donc animé par cette envie de faire valoir le travail accompli et de réfléchir aux actions nouvelles à mener demain que je sollicite auprès de vous, au nom de la ville de Bar-sur-Aube, le titre de Ville amie des enfants.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire

Philippe BORDE

Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Maire de Bar-sur-Aube
Hôtel de ville - Place Carnot - BP 110 - 10202 Bar-sur-Aube cedex
Mairie 03 25 27 04 21 - Télécopie 03 25 27 22 91 - Email : mairie@barsuraube.fr - www.ville.barsuraube.org - 

Le Mot de l'Élue Porte-parole du Conseil Municipal des Enfants



« La Mairie a organisé un Conseil Municipal des Enfants.

J'y suis élue porte-parole titulaire avec ma copine Pauline qui a été élue porte-parole suppléante. J'en suis très contente.

Je donnerai beaucoup d'idées pour la ville avec tous les autres élus. »

2

Lilou Soret



Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNICEF FRANCE
Siret 784 671 695 00007
Comité de Champagne-Ardenne
Délégation de l'Aube
35, avenue Michel Baroin
10800 Saint-Julien-les-Villas

Tél. : 03-25-79-08-43
Port. : 06-63-04-63-39
unicef10@unicef.fr
www.unicef.fr

Saint-Julien-les-Villas, le 19 février 2018

Bruno CAPOZZOLI
Président de l'UNICEF
Comité de Champagne-Ardenne
Délégation de l'Aube

à

M. Jean-Marie DRU
Président d'UNICEF FRANCE

Objet : Candidature Ville amie des enfants.

Monsieur le Président,

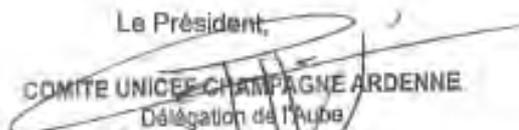
J'ai l'honneur de vous informer que je suis particulièrement favorable pour que la ville de Bar-sur-Aube rejoigne le réseau des villes amies des enfants.

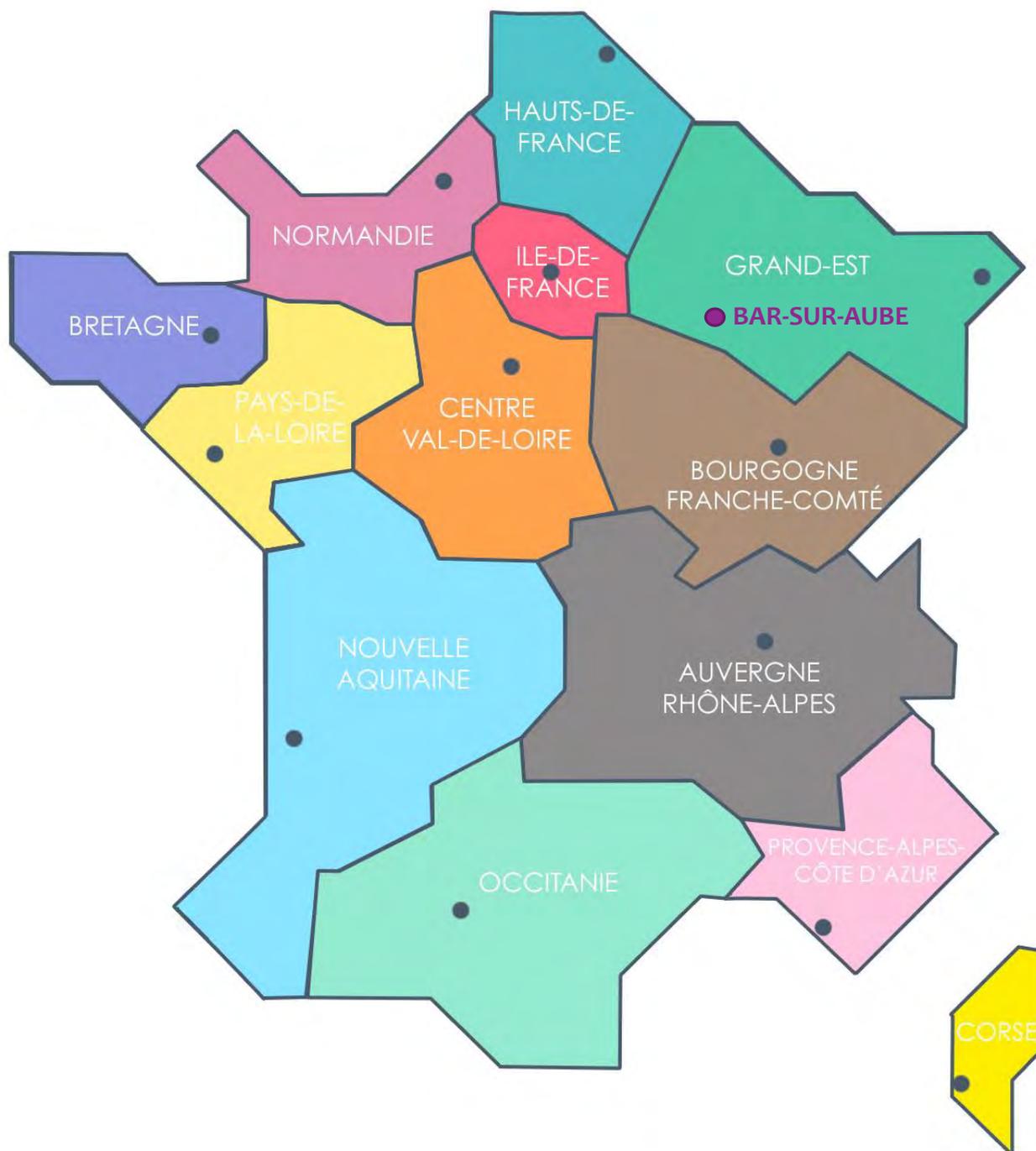
Cette ville, avec un groupe d'habitants, est à l'origine de la création de la Délégation de l'Aube en 1994. Depuis, l'Unicef entretient des relations privilégiées et régulières avec la municipalité et les associations locales. Ces dernières sont particulièrement investies dans les rendez-vous annuels que sont la Nuit de l'Eau et le 20 novembre. Le comité est souvent invité pour intervenir dans les établissements scolaires et les centres de loisirs pour présenter les différentes problématiques qui touchent les droits des enfants.

Je souhaite de tout mon cœur que cette ville retienne l'attention des membres du jury car elle le mérite par sa politique dynamique de l'enfance et qu'elle représente un relai indéfectible pour porter les valeurs Unicef.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président,


COMITE UNICEF CHAMPAGNE ARDENNE
Délégation de l'Aube
Bruno CAPOZZOLI
35, avenue Michel Baroin
10800 St JULIEN LES VILLAS
Tél. 03 25 79 08 43
unicef10@unicef.fr



DIAGNOSTIC LOCAL

I. HISTORIQUE DE LA VILLE

Traversée par l'Aube, la ville est située au pied d'un éperon de la Côte des Bar, la "montagne" Sainte Germaine où la patronne de la cité fut martyrisée par les Vandales. A l'époque celtique, la colline abritait un oppidum dont il subsiste encore fossés et remblais, à proximité de la chapelle et de la table d'orientation d'où l'on peut admirer un superbe panorama : plateaux boisés, talus viticoles, fonds alluviaux, herbagés ou cultivés.

CARTE D'IDENTITE ADMINISTRATIVE

Région : Grand Est
Département : Aube
Chef-lieu de canton : Bar-sur-Aube
Intercommunalité : CCRB
Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube
Maire : Philippe Borde
Population : 5 236 habitants
Superficie : 16.27 km²
Densité de population : 308 hab/km²

Sous les comtes de Champagne, la ville connut renommée et prospérité avec les célèbres foires. Le XIIe siècle vit aussi l'essor de l'économie monastique de l'abbaye de Clairvaux. De cet âge d'or médiéval, Bar-sur-Aube a conservé un riche patrimoine architectural et historique avec notamment la remarquable église Saint-Pierre (XIIe siècle) et sa galerie en bois, le halloy, qui servit probablement aux marchands au temps des grandes foires de Champagne.

Du château des comtes, détruit après la Ligue à la fin du XVIe siècle sur ordre d'Henri IV, subsiste le donjon (XIIe siècle) actuel clocher de l'église Saint-Maclou.

5 Centre architectural de grand intérêt, Bar-sur-Aube présente en outre un environnement de qualité avec le charme de sa rivière aux eaux claires qui entourent la ville. De nombreuses promenades ombragées rendent la vie des baralbins très agréable. ¹



Vue aérienne de la ville

¹ Voir Annexe

À savoir

- Bar-sur-Aube est historiquement la première ville de l'Aube à avoir implanté l'Unicef dans le département.
- Avec un tissu associatif très vivant et varié, la ville peut s'enorgueillir d'un réseau de salariés et de bénévoles qui font de Bar-sur-Aube un territoire très dynamique malgré sa faible densité de population.
- L'intercommunalité joue un rôle important au sein des différentes institutions de la ville qui sont implantées sur le territoire de Bar-sur-Aube.

II. PRESENTATION DES BARALBINS ET DE LEURS INSTITUTIONS

Bar-sur-Aube regroupe plusieurs institutions et établissements d'intérêt public qui rassemblent une population très hétérogène qu'il convient de satisfaire. Les enfants et jeunes habitants de ce territoire prennent une part importante de la vie de la commune. Dans ce cadre, il est bien sûr essentiel de les inclure au sein de la collectivité.

A. La population baralbine

1. Les habitants

Les Baralbins sont au nombre de 5 236 lors du dernier recensement de 2014. Il était de 5 492 en 2006. La démographie est en baisse sur la commune comme pour l'ensemble des villages en milieu rural sur le département. Bar-sur-Aube n'échappe pas à la règle mais son regroupement de services à la population lui permet tout de même d'attirer des familles sur son territoire ainsi que les habitants des communes environnantes. Ces habitants ne sont pas comptabilisés dans le calcul de la population pourtant ils sont nombreux à profiter des infrastructures que propose Bar-sur-Aube. Cette population non-baralbine vient justifier les efforts constants de la municipalité envers un public très varié.

Au fur et à mesure des années, on assiste à une paupérisation de la population. En 2014 à Bar-sur-Aube, le taux de pauvreté atteignait les 20%. Ce chiffre met en avant l'importance toujours grandissante des offres de services sur le territoire notamment en ce qui concerne l'offre culturelle qui est la première à pâtir du manque de moyens des ménages.

AUTOUR DE LA JEUNESSE

1 lycée
1 collège
2 écoles maternelles publiques
2 écoles élémentaires publiques
1 école maternelle et élémentaire privée
1 maison de l'enfance
57 assistantes maternelles
30 places en crèche
170 enfants concernés par le RAM
471 enfants et jeunes
15% de la population < 15 ans

Revenus	Bar-sur-Aube (10033)
Nombre de ménages fiscaux en 2014	2 305
Part des ménages fiscaux imposés en 2014, en %	45,8
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2014, en euros	17 467,8
Taux de pauvreté en 2014, en %	19,4

2. Les familles

Sur le territoire, on s'aperçoit que le pourcentage de ménages avec enfants est environ le même que le pourcentage de ménages sans enfant. Il y a donc une grande partie de la ville qui est concernée par les institutions autour de l'enfance et de la jeunesse. Cet état de fait pousse la municipalité à s'investir davantage auprès des établissements qui ont en charge la population de moins de 18 ans qui concerne tout de même 20 % de la population baralbine. De plus, ces établissements doivent sans cesse proposer de nouvelles offres aux habitants car ils sont très demandeurs et n'ont pour la plupart aucune possibilité de profiter de ces services ailleurs qu'à Bar-sur-Aube.

Couples et Familles monoparentales de Bar-sur-Aube

Données 2014	Nombre de familles	Pourcentage de familles	Moyenne des villes
Familles monoparentales	230	17,9 %	10,3 %
Couples sans enfant	628	48,9 %	46,3 %
Couples avec enfant(s)	427	33,2 %	43,4 %

B. Ses différentes institutions

1. Educatives

a) La petite enfance

La petite enfance à Bar-sur-Aube s'articule autour de deux pôles : la Maison de l'enfance et le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles). Ces deux institutions regroupent les principaux acteurs inhérents au bien-être des tout-petits.

- La Maison de l'Enfance

Sous la compétence de la Communauté de communes, ces deux établissements sont situés sur le territoire de la ville et dépendent historiquement de la municipalité.

En ce qui concerne la Maison de l'enfance, c'est une structure multi-accueil de la Communauté de Communes, gérée par la société People and Baby qui a reçu une délégation de service public. Elle accueille de façon régulière durant la journée des enfants de 10 semaines à 6 ans et ceux depuis 2005.



Elle regroupe les fonctions de crèche et halte-garderie :

- elle veille à la santé, à la sécurité et
- au bien-être des enfants qui lui sont confiés, ainsi qu'à leur développement,

- elle concourt à l'intégration sociale des enfants y compris ceux ayant un handicap,
- elle apporte une aide aux parents afin qu'ils puissent concilier leurs vies professionnelles et leurs vies familiales.

Le Multi-accueil offre trois types d'accueil :

- l'accueil régulier, pour les familles qui réservent leur place pour des périodes fixées à l'avance (enfants de 10 semaines à 4 ans),
- l'accueil occasionnel, pour les familles dont l'enfant fréquente la structure de manière irrégulière (enfants de 10 semaines à 6 ans),
- l'accueil d'urgence, pour les familles ayant besoin d'un accueil en urgence inférieur à un mois (hospitalisation, retour à l'emploi...) (2 places).

La Maison de l'enfance peut accueillir simultanément jusqu'à 30 enfants.

- Le Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est pensé comme un espace d'information, d'échange et d'écoute entre parents et professionnels de la petite enfance. Il a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants à domicile. C'est un service libre et gratuit. Il assure différentes missions et services auprès des parents et assistantes maternelles depuis 2007.



Il informe les parents sur les différents modes d'accueil existants ainsi que sur les prestations auxquelles ils peuvent prétendre. Il accompagne les assistantes maternelles dans leur profession, dans leurs relations avec les familles et l'évolution des pratiques, mais aussi dans les liens contractuels (droits et obligations, textes législatifs, mensualisation...).

Enfin du côté des enfants, des ateliers leur sont destinés les lundis, mercredis et jeudis de 9h30 à 11h. Les enfants sont accueillis sous la responsabilité de leur assistante maternelle.

b) L'enfance

Bar-sur-Aube compte sur son territoire 2 écoles élémentaires et 2 écoles maternelles publiques et une école privée regroupant les deux niveaux.

Ces différents établissements scolaires se répartissent comme suit :

- Groupe scolaire Maurice Véchin
- Ecole maternelle Gambetta
- Ecole élémentaire Arthur Bureau
- Groupe scolaire privé Ste Thérèse



Avec plus de 522 élèves qui occupent ces différents établissements, Bar-sur-Aube accueille des enfants de quelques communes environnantes. Mais la grande majorité des élèves sont baralbins et, suivant leur lieu de vie et leur âge, sont répartis dans les 4 établissements que compte la commune.

9

c) L'adolescence

Sur le flanc de la colline Sainte Germaine s'affairent au cœur de la cité scolaire, chaque jour, les 550 élèves du collège et leur cinquantaine de professeurs qui comprend également un lycée général, technologique et professionnel. Suite à une grande entreprise de rénovation du collège, de l'internat des lycéens et du restaurant du collège et lycée, la cité scolaire a été inaugurée le 30 novembre 2012.

« Dans un cadre respectueux de l'autorité et des règles, avec une ambiance sereine et un environnement agréable, soyez assurés de mon investissement plein et entier dans l'accomplissement des missions des personnels pour une Ecole de la République qui garantit les chances de chaque élève. »

Eric Pfaff, Proviseur de la Cité Gaston Bachelard

Le projet d'établissement prévoit la mise en place de différentes actions en faveur des élèves :

- L'aide au travail personnel et l'aide aux élèves en difficulté,
- Des ateliers de lecture en 6^{ème},
- Une liaison collège-lycée,
- Des groupes de besoins en mathématiques,
- Une éducation à la citoyenneté (vivre ensemble),
- L'apprentissage du respect qui inclut la lutte contre les incivilités.

Le projet d'établissement prend en compte :

- La communication avec les familles,
- Des ouvertures culturelles (échange franco-allemand, projet audiovisuel),
- Une éducation à l'orientation (choisie et réussie), en collège et en SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté),
- Une éducation à la santé,
- Une écoute des élèves.



Collège
Gaston
Bachelard



Lycée
Gaston
Bachelard

2. Culturelles

a) *Le Cinéma Le Vagabond*

Le Cinéma Le Vagabond de Bar-sur-Aube est situé dans les locaux communaux. Ce cinéma dispose de 2 salles. Il revêt une grande importance dans la vie culturelle de la ville. Toutes les semaines, l'équipe du cinéma propose une programmation riche et diversifiée qui s'adapte aux goûts de chacun, pour les petits et grands. Le documentaire du mois, le film "patrimoine" du mois, les "ciné-goûters", les rencontres-débats, le ciné-forum, les films en V.O. ou en avant-première, sont autant d'animations variées et inédites que propose le cinéma.



Le choix de programmation très hétéroclite du cinéma s'articule autour de quatre axes principaux :

- Axe jeune public et scolaire : à partir de 2 ans jusqu'à 12 ans
- Axe film documentaire : avec notamment l'organisation du « Mois du Film Documentaire »
- Axe Arts & Essai adultes – Fiction : découvrir une autre manière d'appréhender le cinéma
- Axe patrimoine : en collaboration avec le lycée et autour du cycle « le Patrimoine du Mois »

Le Cinéma Le Vagabond participe aux trois dispositifs nationaux, pilotés par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée) et organisés en partenariat avec différents acteurs institutionnels sur tout le territoire français.

Ces dispositifs sont basés sur des principes identiques :

- la découverte des films dans les conditions du spectacle cinématographique, c'est-à-dire en salle de cinéma ;
- la rencontre avec les professionnels et les métiers du cinéma et de l'audiovisuel ;
- le travail pédagogique conduit par les enseignants et les partenaires culturels à partir de documents réalisés spécialement à leur intention.

Ils se déclinent, suivant l'âge et l'établissement scolaire fréquenté, en trois volets :



b) La Médiathèque Albert Gabriel

La bibliothèque municipale de Bar-sur-Aube a été créée en 1884 dans les locaux de l'hôtel de ville. Elle a déménagé en 1989 dans l'hôtel des comtes de Brienne (XVIe - XVIIIe siècle) situé au 13 rue Saint-Pierre dans le cœur historique de la ville.

Après des travaux d'agrandissement, la médiathèque, dotée initialement d'une surface de 550 m², accueille ses lecteurs, depuis novembre 2005, dans un espace de 1400 m².

11



La Médiathèque propose différentes animations et activités tout au long de l'année. En termes d'animations régulières, tous les derniers mercredis du mois (sauf vacances scolaires) à 15h, la section jeunesse propose l'heure du conte à destination des petits. Pendant les vacances scolaires (sauf vacances d'été) à 15h a lieu une heure du conte numérique (avec tablette).

La structure s'intéresse particulièrement aux enfants car ils sont son premier public. Grâce à leur inscription dans les écoles baralbins et même au sein de la Maison de l'enfance, ils ont accès à toutes les ressources de la médiathèque gratuitement. En dehors de ces deux cadres, ils peuvent aussi bien emprunter des documents que participer aux activités proposées en s'acquittant d'un abonnement annuel.

La Médiathèque tente de favoriser le plus possible l'accès à la culture pour un plus grand nombre d'enfants et de jeunes possible. Elle se déplace dans les écoles et à la crèche pour apporter la culture directement dans les mains des enfants. Même si à partir de l'adolescence, capter leur attention devient plus difficile, de par l'implication de la médiathèque dans le numérique (mise à disposition de tablettes, prêt de jeux vidéo, consoles disponibles sur place...), ce public spécifique tend à se réappropriier les lieux.²

c) *Le Conservatoire de musique*

Le Conservatoire de musique se trouve au sein de la Maison des Arts de Bar-sur-Aube. La Maison des arts comprend un auditorium / amphithéâtre de 157 places avec une scène de 71 m², deux galeries, huit salles de cours, une grande salle de cours de 50 m², un bureau pour le directeur et une salle des professeurs.

Le conservatoire à rayonnement communal est un établissement municipal. Il a été créé en 1977 et agréé par le Ministère de la Culture en 1984, agrément sans cesse renouvelé depuis cette date. Il propose aux jeunes comme aux adultes, une formation musicale reposant sur des cours individuels et collectifs, ainsi que des auditions et des concerts qui mettent en avant le travail des élèves et le dynamisme culturel de la ville.

Les cours commencent à 5 ans par de l'éveil musical : le jardin musical, pour découvrir la musique en chantant et en s'amusant, et pour se familiariser avec ses premières notes sur un xylophone. Et à partir de 6 ans et pour tous, le conservatoire propose des cours :

- D'instruments à cordes : violon, guitare, piano
- D'instruments à bois : clarinette, flûte traversière, saxophone
- D'instruments à cuivre : trompette, cor, tuba, trombone
- D'instruments à percussions : batterie, clavier, timbales...
- De chant

12

Il est aussi possible de participer à différentes activités pour les plus jeunes notamment la chorale d'enfants et le petit orchestre qui sont adaptés à leurs âges.³

De plus, le conservatoire se déplace dans les écoles pour promouvoir l'accès à la musique en apportant des instruments directement devant les enfants qui ne connaissent pas toujours la diversité de l'offre de l'institution.



² Voir Annexe

³ Voir Annexe

d) Centre sportif

Le centre sportif de Bar-sur-Aube est particulièrement actif et regroupe sous son égide plus de 25 associations qui proposent aux enfants comme aux jeunes une diversité d'activités sportives allant du football en salle aux cours d'escrime en passant par de l'escalade.

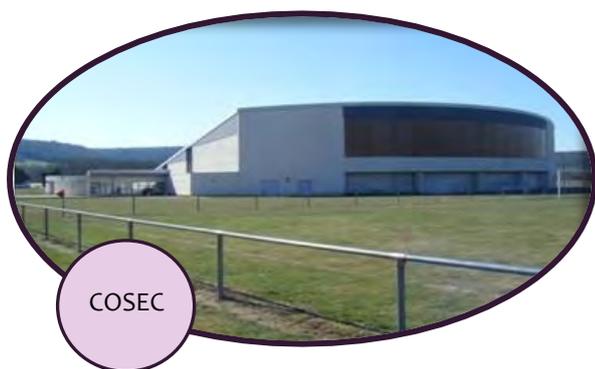
En termes d'équipements sportifs, la municipalité met à disposition des associations différents lieux pour pratiquer leurs activités. On va retrouver :

- 1 piste d'athlétisme
- 4 terrains de football
- 2 courts de tennis couverts
- 3 courts de tennis extérieurs dont 1 en terre battue
- 1 Cosec comprenant un gymnase, une salle de combat, une salle de musculation, une salle de gymnastique, un mur d'escalade et 1 salle de réunion

Ces différentes associations vont permettre de regrouper sur l'ensemble du territoire de Bar-sur-Aube ainsi que sur les communes environnantes plus de 3 000 licenciés dont environ 1 500 jeunes.

Des stages sportifs sont organisés par la Ville de Bar-sur-Aube pendant les vacances scolaires à destination des jeunes de 7 à 17 ans. Ils permettent aux participants de découvrir et de s'initier (pour les baralbins) à des activités sportives variées.

13



3. Autres structures

a) La Maison pour Tous

Bar-sur-Aube étant une petite commune et pour plus de simplicité, la MPT et le centre de loisirs ont fusionné en 2007. Ce rapprochement a permis de conjuguer les efforts dans seul but commun : le plaisir des enfants et des jeunes. De plus, la MPT a reçu l'agrément « Centre Social » en 2010 ce qui en fait un centre névralgique pour tous les jeunes de Bar-sur-Aube et des villages environnants.



Comme il est écrit dans ses statuts, la Maison pour Tous de Bar-sur-Aube offre à la population, aux jeunes comme aux adultes la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante.

Il apparaît donc nécessaire de maintenir, renforcer et dynamiser la cohésion sociale et ce dans toutes les dimensions de la personne : individu, groupe, société. Cet exercice de solidarité implique une mobilisation permanente contre l'exclusion, à l'individualisme et à l'indifférence.

AUTOUR DE LA MPT

Fréquentation de plus de 400 personnes
570 000 € de budget
dont 175 000€ de subventions municipales
Création en 1967
60 bénévoles mobilisés
Plus de 25 activités différentes

La Maison Pour Tous de Bar sur Aube remplit des missions de service public. Ces missions sont diverses et recouvrent l'égalité d'accès aux droits d'information, de loisirs, de culture, de convivialité, de socialisation, etc.... l'écoute, l'aide, l'accompagnement des demandes ou projets et la mobilisation accentuée en direction des publics sensibles.

Elle a donc une place prépondérante au sein de la ville et une importance capitale dans l'acheminement des enfants vers leur indépendance, qu'elle soit intellectuelle ou physique. ⁴

« [Elle] offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante »

14

Yann Forest, Directeur de la MPT

b) Le CMS

Le Centre Médico-Social de Bar-sur-Aube est une des institutions les plus importantes en ce qui concerne la santé, l'hygiène mais aussi le quotidien des tout-petits et des enfants. Cette institution est le relais des familles avec la société pour les personnes les plus démunies face à la complexité du monde qui les entoure. Le CMS se définit comme le « généraliste du social ».

Avec 21 personnes travaillant au sein de la structure, le CMS parvient à offrir aux Baralbins des prestations diverses pour chaque demande. Pour ce qui est plus spécifiquement de l'enfance, on peut distinguer deux pôles : l'action sociale à l'enfance et la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Ces deux services ont chacun des missions bien distinctes. Pour l'action sociale à l'enfance, on peut relever :

- Protéger l'enfant tout en lui offrant la possibilité d'accéder à sa vie d'adulte dans de bonnes conditions,

⁴ Voir Annexe

- Créer les conditions de la protection et de l'épanouissement des mineurs confiés au service de l'ASE par leurs parents ou l'autorité judiciaire.
- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social ainsi qu'aux mineurs émancipés et jeunes majeurs confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

Pour la PMI, les missions sont aussi très diverses :

- Prévention médicale, psychologique, sociale et action d'éducation pour la santé en faveur des parents et des enfants,
- Actions pour l'enfance en danger et prévention des mauvais traitements,
- Actions de prévention, dépistage des handicaps des enfants de 0 à 6 ans :
 - Visites pré et post natales,
 - Consultations médicales infantiles,
 - Bilans de santé en écoles maternelles.
- Surveillance et contrôle des établissements et service d'accueil des enfants de moins de 6 ans,
- Agrément des assistantes maternelles.

15



En conclusion

Avec l'aide de ces institutions, la municipalité tient particulièrement à développer et à s'investir dans différents projets et notamment en ce qui concerne l'implication des jeunes dans la gestion de la vie au sein du territoire. Il est important que les jeunes baralbins aient des projets qu'ils leur soient spécifiques pour s'initier à la citoyenneté, et ainsi leur donner l'envie de rester une fois adultes dans cette ville qui a su leur faire une place dans la société.



BIEN-ETRE & CADRE DE VIE

Située dans un département essentiellement rural, la ville de Bar-sur-Aube ne déroge pas à la règle et propose aux habitants un écrin de verdure où petits et grands peuvent évoluer dans un cadre de vie particulièrement agréable. Pour que Bar-sur-Aube reste un lieu favorable à l'épanouissement de tout à chacun, la municipalité s'efforce de prendre les bonnes décisions et notamment en faveur de la jeune population dont le bien-être est essentiel pour grandir en toute sérénité.

Comme il a été décrit dans le diagnostic local, de nombreuses institutions permettent de rendre compte du bien-être des enfants et des jeunes que ce soit au niveau scolaire, au niveau culturel, sportif ou encore en ce qui concerne la santé.

La Ville cherche à s'améliorer en tenant compte des plus jeunes et va, par exemple, chercher à améliorer les déplacements doux au centre-ville ainsi que sur le tour de ville ou encore proposer plus d'animations en lien avec la jeunesse.

I. LE PATRIMOINE DE LA VILLE

Bar-sur-Aube dispose d'un patrimoine très diversifié, que ce soit du patrimoine naturel ou bien bâti. La municipalité, en lien avec l'intercommunalité du pays Barsurauboïse, cherche à mettre en avant cette richesse pour que ses habitants – petits et grands - puissent se l'approprier et en être fiers.

A. Le patrimoine naturel

Le cadre de vie naturel est considéré comme un atout par les habitants et la qualité des espaces naturels, vignoble, forêts et rivières attire touristes, pêcheurs et chasseurs.

Les différents domaines viticoles installés tout autour de Bar-sur-Aube confèrent à la ville une couronne de vignes qui ne fait que de renforcer ses qualités environnementales. Ces vignobles ont d'ailleurs pour la plupart l'AOC Champagne ce qui permet de profiter d'un certain prestige qui rejaillit sur la ville notamment à l'occasion de la Foire aux Bulles organisée tous les ans par la municipalité.



B. Le patrimoine bâti

La ville de Bar-sur-Aube dispose d'un patrimoine historique important. Il est ainsi possible de découvrir l'église Saint-Pierre (XIIe siècle) et son halloy ; en face, la façade de la médiathèque Albert Gabriel, cette dernière installée dans l'hôtel des comtes de Brienne (XVIe - XVIIIe siècle). Une rue plus loin, il convient encore d'apprécier l'architecture de l'hôtel de ville, ancien couvent des Ursulines (1634) et sa place en damiers. L'Eglise Saint-Maclou, ancienne chapelle du château des comtes de Champagne dont il reste le donjon (XIIe siècle) fait partie du patrimoine remarquable et c'est pour cette raison que l'Etat participe avec d'autres partenaires à sa rénovation. Le parking des Gouverneurs, en centre-ville, transformé en jardin de ruines, met en valeur des caves du XIIIe siècle.

La commission communication a décidé de créer, avec l'aide de l'Office du tourisme, un circuit touristique composé de flèches gravées qui indiquent les principaux bâtiments de la ville. Ce parcours est appelé "Circuit de la Paume".

Enfin, quelques personnages illustres sont inhumés au cimetière de Bar-sur-Aube comme Gaston BACHELARD (1884-1962), Gaston CHEQ (1886-1937), Albert GABRIEL (1883-1972) ...

II. LA RECHERCHE D'UNE QUALITE DE VIE

Comme évoqué précédemment, la Ville fait partie de l'intercommunalité et dans ce cadre, elle bénéficie d'une politique environnementale commune. Certaines politiques sont toujours de la compétence de la ville mais d'autres telles qu'une partie de la gestion des déchets ou encore la gestion de l'eau de rivière sont gérés par la Communauté de Communes.

18

A. A travers l'environnement

1. Ville fleurie

Depuis plusieurs années, la mairie de Bar sur Aube organise le concours communal des maisons fleuries. Le jury communal des maisons fleuries composé de six bénévoles, parcourt l'ensemble de Bar-sur-Aube à la mi-juin. Suite à cette visite, le jury attribue les prix de fleurissement aux quarante plus beaux fleurissements répartis en quatre catégories :

- Maisons avec jardin visible de la rue,
- Décor floral installé en bordure de voie publique,
- Balcons et terrasses, fenêtres ou murs.

Les quatre plus beaux fleurissements sont transmis au jury départemental des maisons fleuries.

Le jury communal visite les jardins familiaux début juillet afin d'offrir une récompense aux vingt jardins les plus méritants.

Tous les deux ans, le jury régional des « Villes et Villages Fleuris » parcourt Bar sur Aube au cours de l'été. Ce jury évalue le cadre de vie de la ville de Bar sur Aube à partir de trois critères : « le patrimoine paysager et végétal de la commune », « les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable », et « l'animation et la valorisation touristique ».

Depuis 2004, la ville de Bar sur Aube conserve ses trois fleurs au palmarès des « Villes et Villages Fleuris ».



2. Espaces verts

Les espaces verts sont un terme générique qui englobe tous les espaces protégés à l'intérieur d'une zone urbaine ou périurbaine où la végétation est entretenue à des fins écologiques, touristiques et autres. Bar-sur-Aube, comme toutes les villes, dispose de nombreux espaces verts qui sont entretenus par les agents municipaux.

Ces espaces comprennent quatre parcs et jardins accessibles à tous les baralbins, handicapés ou non. Ils sont bien sûr adaptés pour les enfants et il y en a un disposant véritablement de jeux adaptés pour les plus petits. Pour les adolescents, on va retrouver en face du Cosec un terrain où pratiquer les sports de ballons tels que le basket ou le football.



Un parc très important du paysage de la ville est le parc de la Gravière. Il s'étend sur une superficie de plus de 15 hectares et comprend même un arboretum. Très prisé des habitants, ils y viennent en famille pour se promener dans un espace adapté à tous les âges. Certains jeunes y viennent même pour jouer car deux buts sont mis à leur disposition.



Enfin, des espaces répartis dans toute la ville apportent à Bar-sur-Aube une touche de verdure parmi les bâtiments. On peut noter la présence d'un jardin éphémère dans la ville qui change de thématique tous les ans mais toujours dans un souci de renouveau. En 2016, c'était un jardin fleuri, en 2017 un jardin gourmand et pour 2018, ce sera un jardin japonais.



3. Gestion de l'eau

La politique en matière de protection de la ressource en eau de la Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube a pour objectif :

- La réduction et la maîtrise des pollutions,
- La protection de la qualité du milieu,
- La satisfaction des usagers,

Cette politique se réalise au travers d'un programme d'actions qui définit les opérations prioritaires en privilégiant les mesures préventives de protection de la ressource en eau :

- Assurer une gestion globale et cohérente de la ressource en eau et de ses milieux environnants sur le territoire de la Région de Bar sur Aube afin d'obtenir des résultats concrets et durables et d'encourager la solidarité entre tous les utilisateurs d'eau,
- Améliorer les qualités physico-chimiques (matières organiques et oxydables, matières azotées, phytosanitaires) et biologiques des eaux superficielles,
- Respecter les objectifs de qualité générale pendant toute l'année sur l'ensemble des cours d'eau du territoire,
- Freiner la dégradation des eaux souterraines par les pollutions diffuses et ponctuelles et améliorer par des mesures préventives la qualité de ces ressources,

- Garantir l'usage « eau potable » par l'accès à l'alimentation en eau potable des collectivités et optimiser la sécurité d'approvisionnement en eau potable du territoire.

4. Les Hôtels à insectes

Dans le cadre de la mise en place des « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube a fait appel au CPIE du Pays de Soulaines afin de concrétiser ses projets concernant l'installation d'hôtels à insectes sur les communes. La CPIE du Pays de Soulaines devait, dans un premier temps, réaliser des animations auprès des écoles de la CCRB. Ces animations ont permis d'informer les enfants sur les insectes et la nécessité de les protéger. Par la suite des hôtels à insectes ont été construits en classe ou sur les temps périscolaires pour les communes volontaires.

Les animations se sont déroulées en deux volets. En classe, les enfants ont appris à reconnaître un insecte, ont découvert les différentes façons de se nourrir ou encore, pour les plus grands, de se rendre compte de la diversité de ce groupe. Lors d'une courte balade autour de l'école, les enfants devaient capturer des petites bêtes et ensuite retrouver les insectes. Au nombre des hôtels à insectes à construire, l'ensemble des classes n'a pas pu participer. Cela concernait principalement les écoles de Bar-sur-Aube où les animations ont eu lieu avec les classes volontaires. Une première session a eu lieu du mois d'avril au mois de juin 2017 soit 17 classes.

Les hôtels ont été achetés en kit auprès de l'atelier de réinsertion « La Sittelle » situé à Langres. Dans un premier temps, les enfants ont monté les hôtels à insectes. Ils ont ensuite rempli les cases avec des matériaux apportés par les enfants ou trouvés sur place. Ces matériaux serviront de refuge aux insectes en hiver ou même au printemps pour la reproduction.

30 hôtels ont ainsi été construits. Bar-sur-Aube en a disposé 6 sur la commune.



Les enfants
devant leur
hôtel à
insectes

B. A travers le logement

1. Requalification des façades

La ville de Bar-sur-Aube est dotée d'une histoire riche et d'un patrimoine ancien remarquable autour de quinze sites ou bâtiments classés ou inscrits aux Monuments historiques. L'entretien du patrimoine, sa mise en valeur contribuent directement au renforcement de l'attractivité, du cadre de vie et à la perception de l'espace urbain. C'est pourquoi la ville renforce son action au service de l'embellissement à travers une opération d'incitation au ravalement des façades et des devantures commerciales.

En 2017, 17 000€ ont été débloqués pour permettre l'embellissement – ou tout du moins l'entretien – des bâtiments anciens. Ces constructions pour la plupart en pan de bois font la fierté de la ville qui par ces subventions compte bien les préserver le plus longtemps possible car malheureusement de nombreuses façades ne sont plus entretenues notamment celles d'anciens commerces qui n'ont pas été réinvestis.



2. Logements sociaux

Comme il a été décrit dans le diagnostic local, la démographie à Bar-sur-Aube est en déficit depuis déjà plusieurs années. Si l'on ajoute à cela la précarité dans laquelle se trouve certains Baralbins, on comprend que le logement soit une priorité de la municipalité pour que tout à chacun puisse trouver à se loger décemment. Pour cela, la ville dispose de deux bailleurs sociaux : Mon Logis et Aube Immobilier. Avec plus de 25 % de logements sociaux sur l'ensemble de la ville, ce qui correspond environ à 1 100 logements, Bar-sur-Aube peut accueillir toute personne ou famille en faisant la demande.

C. A travers la propreté publique

La diminution du poids et du volume des déchets est un enjeu fort des années à venir. Le tri sélectif, la déchèterie et les composteurs individuels, sont autant d'outils complémentaires qui doivent faciliter le tri de nos ordures pour ne laisser dans nos poubelles que les déchets non recyclables.

Toujours avec l'aide de l'intercommunalité, la ville de Bar-sur-Aube dispose de plusieurs outils pour permettre à ses habitants de gérer leurs déchets. Tout d'abord, et comme partout ailleurs, une collecte des déchets est organisée deux fois par semaine : les mardis pour les poubelles marron, les mercredis pour les poubelles jaunes. Le tri sélectif est une priorité pour la municipalité. La valorisation des déchets recyclables s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement : cela permet de préserver les ressources naturelles car les déchets sont utilisés pour fabriquer de nouveaux objets. Cette pratique permet aussi de maîtriser le coût du traitement des ordures ménagères.



Logo de la propreté publique

23

Ensuite, une déchèterie intercommunale est mise à disposition des particuliers en un espace aménagé, gardienné et clôturé où ils peuvent déposer gratuitement leurs déchets occasionnels, encombrants notamment, qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume ou de leur nature. La destination des déchets est adaptée à leur nature conformément à la réglementation. Le tri réalisé à la déchèterie permet d'orienter un maximum de déchets vers des filières de recyclage ou de valorisation. Cet équipement a donc pour objectif de lutter contre les dépôts sauvages et à réduire les atteintes à l'environnement.

Enfin, la Communauté de Communes a souhaité développer la pratique du compostage individuel en permettant aux habitants du Pays de Bar sur Aube d'acquérir à prix réduit un composteur. Elle propose donc des composteurs de 2 contenances en fonction des besoins du foyer :

- 360 L pour 15€
- 565 L pour 25€

Ces composteurs, ainsi que toutes les actions précédemment évoquées, permettent de se rendre compte de l'investissement tant financier qu'humain de la communauté pour faire de Bar-sur-Aube une ville où il est agréable de vivre, tout en prenant conscience de l'importance de l'environnement à préserver.

En conclusion

Le bien-être de tous et un cadre de vie propice au bon développement des jeunes est particulièrement important pour la municipalité. Et ce désir d'embellir la ville se retrouve dans les choix d'actions du Conseil Municipal Enfants qui projette au mois d'avril une vaste opération de nettoyage des rues et espaces verts de Bar-sur-Aube effectués par les citoyens.

Les actions déjà mises en place quant à elles cherchent toutes à faire de Bar-sur-Aube un lieu qui permet à la jeunesse de grandir dans un cadre propice à son développement, que ce soit à travers son cadre de vie directe, comme les espaces verts ou le logement, ou à travers des actions indirectes comme la propreté publique ou la gestion de l'eau.



NON-DISCRIMINATION & EGALITE D'ACCES AUX SERVICES

Pour une société plus juste et équitable, il semble nécessaire que chaque municipalité se positionne sur la question de la discrimination et de l'accès aux services. La municipalité de Bar-sur-Aube cherche à travers différents moyens à assurer à tous ses citoyens la même égalité de droits face aux divers aspects de la vie. Et cela commence par la petite enfance où il est indispensable d'inculquer le plus tôt possible la notion de non-discrimination. C'est ensuite un apprentissage qui se déroule tout au long de l'enfance et de la jeunesse, dont il est très important que la municipalité y joue un rôle, notamment à travers les services qu'elle propose à la population.

Comme il a été relevé dans le diagnostic local, le taux de pauvreté baralbin atteint les 20 %. Cet état de fait prouve à lui seul qu'il est très important que les différents services à la population prennent en compte ce taux bien supérieur à la moyenne nationale (14 % en 2014). Car ce sont en grande majorité des familles avec enfants qui sont concernés par le manque de moyen financier. Il est donc nécessaire d'assurer à ces familles baralbines le même accès aux services de la ville que tout à chacun. Et grâce au tissu associatif très diversifié que propose Bar-sur-Aube, cet objectif se révèle tout à fait possible.

En ce qui concerne la non-discrimination, là encore la municipalité s'investit dans différentes actions qui tentent d'effacer les clivages sociaux, qu'ils concernent le handicap, le racisme ou les questions d'ordre financier.

I. L'ACCES AU SERVICE PUBLIC POUR TOUS

27

Inséparable de la notion d'égalité, le service public est essentiel à la bonne cohésion du territoire qu'il englobe. C'est à travers lui que les habitants peuvent cohabiter en bonne intelligence et ce quel que soit leur âge.

A. Selon chaque âge de la jeunesse

1. L'enfance

Au niveau du RAM et de la Maison de l'enfance, tous deux dépendants de la Communauté de Communes, les tarifs appliqués sont en fonction de la situation financière familiale et tout est mis en œuvre pour que chaque famille puisse placer son enfant selon ses besoins spécifiques.

En ce qui concerne les écoles maternelles et élémentaires, pour la restauration scolaire, des tarifs dégressifs sont appliqués suivant les revenus des familles. L'étude et la garderie quant à elles sont gratuites pour tous.

RESTAURATION SCOLAIRE applicable du 1er septembre 2017 au 8 juillet 2018	
Tranche "net imposable"	
0 à 8 000 euros	1,20 €
8 000 à 13 000 euros	3,00 €
13 000 et plus	4,50 €
enfants hors Bar-sur-Aube	5,48 €
réduction à partir du deuxième enfant inscrit	0,20 €
adultes	7,60 €
repas non prévu enfant Bar-sur-Aube	5,00 €

Les organismes culturels de la ville mettent eux aussi en place des tarifs préférentiels en fonction de l'âge et de la situation financière de chaque famille.

Le cinéma le Vagabond par exemple vend ses places en plein tarif à 7,50 €. En revanche pour les moins de 14 ans, le tarif est à 4 €. ⁵ La médiathèque Albert Gabriel applique elle aussi des tarifs spécifiques pour l'inscription. Elle propose un tarif pour les moins de 18 ans à 6 € et un tarif familial (à partir d'un parent et un enfant) à 26 € pour l'année. De plus pour les collectivités, les associations et les écoles baralbines, une inscription est gratuite et leurs membres peuvent ainsi bénéficier des offres de la médiathèque sans restriction budgétaire.

La Maison pour Tous a elle aussi des tarifs fluctuants selon l'âge des inscrits et le quotient familial. Ainsi, à l'année pour les moins de 18 ans, l'inscription est de 8 €. Ce tarif est volontairement inférieur à 10 € pour que chaque enfant désirant bénéficier des activités de la MPT puisse le faire sans rencontrer de soucis financiers particuliers. ⁶

Le Centre Sportif enfin gère les différentes associations qui le composent en leur prêtant les locaux ainsi qu'en les aidant dans l'emploi d'éducateurs sportifs pour les enfants ce qui permet à chaque association de baisser ses coûts d'inscription pour les plus jeunes.

2. L'adolescence

L'accès aux différents services municipaux pour les adolescents est sensiblement la même que pour les moins de 12 ans. Comme vu dans le paragraphe précédent, de nombreux tarifs concernent les moins de 18 ans sans autre distinction. Mis à part le cinéma qui applique un tarif étudiant de 5,50 €, les autres organismes baralbins font peu de distinctions à travers les âges de la jeunesse. Cependant, les tarifs sont déjà très peu élevés et globalement, cela ne freine pas les familles qui désirent inscrire leurs enfants aux activités prévues par les différents services municipaux.

Néanmoins, de nombreuses subventions sont attribuées par la ville aux jeunes. Ce point sera détaillé dans la suite de la fiche.

⁵ Voir Annexe

⁶ Voir Annexe

B. Selon les moyens financiers

1. Les associations soutenues par la Mairie

Dans la tradition du Mouvement Croix-Rouge, la Croix-Rouge française à Bar-sur-Aube est d'abord une association de bénévoles et intervient dans les secteurs de l'humanitaire, du sanitaire, du social, du médicosocial et de la formation. La municipalité a reversé pour diverses associations baralbins plus de 112 000 € pour l'année 2017. La Croix-Rouge a ainsi pu en bénéficier.



Façade de la Croix-Rouge

Les Restos du cœur sont aussi une autre association que la mairie soutient dans ses démarches et notamment en lui prêtant des véhicules deux fois par semaine pour transporter les denrées alimentaires du point de collecte de Troyes à celui de Bar-sur-Aube. Cette association est sollicitée par plus de 480 Baralbins sur la campagne d'hiver de 2016.

29

Le Secours catholique, association nationale qui possède une antenne à Bar-sur-Aube, remarque au fil des années la précarisation des Baralbins. De dix familles soutenues il y a onze ans, elles sont vingt-cinq en 2017. Ces chiffres démontrent l'importance de chacune des associations que compte la ville.

2. Les autres organismes

Le Centre Communal d'Action Sociale (le CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social. Il se mobilise et développe différentes missions vers un public fragile ou en situation de précarité. Il gère des équipements et services, participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale et met en œuvre l'essentiel de la politique sociale de la commune. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées :

- Accompagnement des familles en grande difficulté économique ou sociale : secours d'urgence et aides alimentaires,
- Accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées : gestion d'un service d'aide à domicile,
- Participation à l'instruction des demandes d'aides sociales : aides médicales, R.S.A., A.P.A.
- Réception et transmission des demandes de logements aux bailleurs sociaux,
- Gestion de la résidence de Courcelles, foyer des personnes âgées,
- Organisation et prise en charge du repas annuel des seniors.

Le C.C.A.S. œuvre en lien étroit avec la Ville, le Conseil général, les services de l'Etat, la Caisse d'allocations familiales et l'ensemble du secteur associatif local. Il n'est pas spécifiquement consacré à la jeunesse mais à toute personne en situation précaire.

Le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (le CADA) de Bar-sur-Aube a une capacité d'hébergement de 45 places en internat. Il a pour mission l'accompagnement des demandeurs d'asile tout au long de la procédure. Les missions du CADA consistent en :

- L'accueil et l'hébergement des demandeurs,
- L'accompagnement administratif, social et médical,
- La scolarisation des enfants et le soutien à l'apprentissage du Français pour les adultes ainsi que l'aide à la découverte du nouvel environnement social, institutionnel et culturel de la personne,
- La gestion de la sortie du centre.

3. Les actions de la municipalité

Comme vu précédemment, le logement social prend une place très importante dans la ville. Chaque demande de logement social passe par une Commission d'Attribution des Logements (CAL).

Avant chaque commission, la demande transite par le CCAS qui reçoit individuellement chaque famille pour ensuite appuyer son dossier. Les familles sont notamment reçues par l'adjointe chargée de la vie quotidienne, des services à la population, des affaires sociales et de la famille qui les accompagne dans leur démarche et leur prête une oreille attentive.

De même, un partenariat entre le Centre Médico-Social et la Mairie s'est mis en place pour que la communication sur l'hygiène et la santé des Baralbins, et notamment des plus jeunes, puisse se faire avec plus de facilité. Le dialogue entre l'organisme et la municipalité est constant à travers deux conseillers municipaux tous deux médecins, ce qui simplifie les échanges.

II. LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Bien que la population baralbine soit assez homogène, il est tout de même essentiel de s'intéresser de près aux discriminations dont certains jeunes Baralbins peuvent être victimes, que ce soit au niveau d'un handicap, d'un cliché raciste ou d'une situation financière compliquée.

A. Autour du handicap

Ce point sera développé plus amplement dans la fiche thématique 07.

1. Le Téléthon

Chaque année, Bar-sur-Aube organise des animations autour du Téléthon. Pour la 31^{ème} participation, de nombreuses activités étaient prévues notamment pour les enfants avec la participation très active de la Maison pour Tous et du Coséc de Bar-sur-Aube.



Affiche du
Téléthon
2017

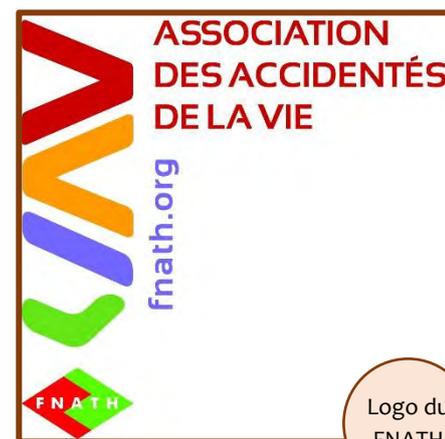


Animation
lors du
Téléthon 2017

2. La Fédération des accidentés de la vie

La FNATH est une association possédant une antenne à Bar-sur-Aube. Cette association s'attache aujourd'hui à :

- promouvoir et défendre **une protection sociale de qualité** pour tous,
- obtenir des **revenus de remplacement** décents,
- développer la **prévention des accidents** et la protection de la santé,
- ouvrir davantage les entreprises aux personnes handicapées,
- **faire respecter la dignité des personnes** en combattant le misérabilisme et la charité-spectacle,
- **combattre les discriminations et défendre le respect des différences.**



Logo du
FNATH

La ville lui verse une subvention depuis plusieurs années car ces différents problèmes touchent aussi bien les adultes que les enfants dans le cercle familial.

B. Autour du racisme

1. A la Maison pour Tous

La Maison pour Tous, à travers son rôle de créateur de lien social, se doit de prévenir tout acte ou propos raciste de la part des enfants comme de celle de leurs parents. Avec une communauté turque et portugaise au sein de la ville, les enfants vivent au contact de cultures différentes de la leur. Il est donc essentiel de les initier à la tolérance dès leur plus jeune âge à travers différentes actions et avec un dialogue ouvert en permanence sur le sujet. Lors de l'année écoulée, un spectacle gratuit a été organisé autour de la thématique des migrants, sujet brûlant d'actualité qui a réuni beaucoup de monde, les jeunes comme leur famille.

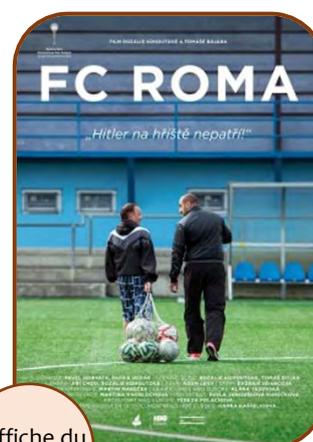
Une exposition a aussi eu lieu sur les migrants qui arrivent d'Italie. Des photographies étaient présentées au public ainsi qu'une lecture-témoignage d'un des migrants du CADA.



Affiche du spectacle

2. Au cinéma Le Vagabond

Sur une thématique différente - celle des gens du voyage, communauté elle aussi très présente au sein de la ville - le cinéma a lui aussi abordé un sujet qui initie à la tolérance et à l'acceptation de la différence. A travers une soirée-rencontre qui s'adressait aux plus de 12 ans, le cinéma a projeté un film intitulé FC Roma. Ce film est un documentaire très accessible concernant le sport comme vecteur de sociabilité et d'action concrète contre les préjugés et le racisme. A la suite de la séance, les spectateurs ont pu échanger avec la directrice exécutive du film. Les débats se sont révélés très intéressants tant pour les jeunes que pour leurs parents.



Affiche du film

3. A l'Espace Davot

La Fête sans frontières, organisée par la paroisse de Bar-sur-Aube et la pastorale des migrants dans la cadre de la 103^{ème} édition de la Journée mondiale du migrant et du réfugié, se déroule chaque année dans la salle Jean-Pierre Davot gracieusement prêtée par la Mairie.

Elle débute par une messe où les différents pays sont représentés et se poursuit par la découverte de plats et de saveurs provenant de différents pays. Un partage de culture également présent à travers les diverses danses réalisées, certaines étant albanaises, turques, françaises ou encore portugaises. Cette journée, dont le but est le partage, le vivre ensemble, la fraternité et l'amitié, est généralement très appréciée par les Baralbains, grands et petits.

C. Autour des aides financières

1. La Bourse au permis de conduire

La Bourse au permis de conduire a été mise en place en décembre 2014. En partenariat avec les trois auto-écoles de la cité baralbine, le CCAS finance 50 % du coût moyen d'un permis, soit 700€ au maximum. Entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2016, quatorze dossiers ont été retenus. Il y a deux sessions par an en janvier et en juin, les dossiers sont disponibles au CCAS. Pour bénéficier de cette bourse, il faut résider à Bar-sur-Aube et avoir entre 18 et 25 ans. En contrepartie de cette aide financière, les bénéficiaires doivent effectuer soixante heures de bénévolat dans l'une des trois associations caritatives que sont les Restos du cœur, le Secours populaire et la Croix-Rouge.



2. Bon de participation aux colonies de vacances et aux classes de découvertes

La municipalité participe aux frais des familles pour leurs enfants participant aux colonies de vacances agréées CAF. Cette aide est à hauteur de 4,10 € par jour avec un maximum de 15 jours par an et concerne les enfants de 5 à 16 ans. En 2017, 79 bons ont été délivrés pour 47 enfants ayant pu bénéficier de cette aide.

Une aide différente est apportée aux enfants participant aux classes de neige, de mer ou verte. Il s'agit ici d'une participation financière de 26,50 € par classe de découverte par enfant et au transport scolaire à hauteur de 1,85 € par enfant.

3. Coup de pouce aux étudiants

Pour la huitième année consécutive, la municipalité apporte une aide financière aux étudiants baralbins. Les dossiers pour l'aide municipale, à retirer à la Mairie, sont d'un montant de 200 €. Les ressources de la famille de l'étudiant ne doivent pas dépasser les plafonds suivants :

- 19 235 € pour une personne seule avec un enfant
- 24 347 € pour une personne seule et deux enfants ou pour un couple et un enfant
- 29 459 € pour un couple et deux enfants ; montant auxquels s'ajoutent 5 112 € par personne supplémentaire à charge.

Après la clôture de la campagne, les dossiers sont directement vus au bureau municipal. Les demandeurs sont ensuite informés par retour de mail ou de courrier s'ils peuvent bénéficier de cette aide.

Depuis sa mise en place par la municipalité en 2010, 80 jeunes bacheliers ont obtenu le soutien financier aux études supérieures et ils étaient sept en 2017.

En conclusion

Bar-sur-Aube se veut une ville où les clivages sociaux sont le plus possible adoucis par les compétences de la municipalité et par l'éclectisme des organismes et associations qui composent le territoire. Que chaque enfant et famille sur le territoire puissent bénéficier de tout ce que propose la municipalité sans distinction de handicap, d'origine ou de situation financière est une des priorités de la ville.



PARTICIPATION CITOYENNE

Intégrer les enfants dans le processus décisionnel de la ville était une volonté de l'actuelle municipalité pour prétendre au titre Ville Amie des Enfants. En effet, elle porte un intérêt tout particulier aux diverses opinions des enfants et des jeunes sur leur vie au sein des différents organismes qui composent Bar-sur-Aube. Leurs avis sont majoritairement pris en compte et appliqués par la suite pour améliorer l'attractivité des institutions qui leurs sont dédiées telles que la Médiathèque ou bien encore la MPT.

Comprendre ce qu'est la démocratie est un processus qui s'initie dès le plus jeune âge. Et pour le comprendre dans ses principes les plus larges, il convient d'en parler à l'école bien évidemment mais aussi lors des commémorations nationales ou lors de processus décisionnels importants pour la ville.

Les enfants et jeunes de la ville seront les citoyens de demain, avec une responsabilité qu'il incombe à chacun, celle de prendre des décisions pour la vie au sein de Bar-sur-Aube. C'est pour cela que la municipalité a décidé de mettre en place un Conseil Municipal d'Enfants et de soutenir plusieurs autres actions telles que la Semaine Bleue ou encore la Journée Internationale des Droits de l'Enfant.

I. LA PLACE DE L'ENFANT DANS LA VIE DEMOCRATIQUE DE LA VILLE

En 2017, lorsque la réflexion s'est portée sur une participation de la ville au titre Ville Amie des Enfants, un projet que la municipalité désirait mettre en place depuis longtemps a trouvé toute sa raison d'être : le Conseil Municipal des Enfants.

37



A. Le Conseil Municipal d'Enfants

Six filles et six garçons, tous entre 8 et 10 ans, voilà la répartition des enfants composant le Conseil Municipal d'Enfants baralbins. Ils sont élus pour deux ans, ils se réunissent en séance plénière publique à la mairie une fois par trimestre et en séances de travail une fois par mois.

« Je représente ma ville, j'en suis fière. Avec mes camarades, nous allons pouvoir nous exprimer comme on veut, proposer nos idées. »

Lilou, porte-parole du Conseil Municipal d'Enfants

Ils ont aussi le devoir d'assister au moins une fois par an à une séance de conseil municipal des adultes et aux cérémonies patriotiques du 8 mai et du 11 novembre. Les enfants doivent voter au moins un projet par an qu'ils aimeraient voir aboutir pour que ce dernier soit proposé au conseil municipal des adultes.

Les enfants des trois écoles élémentaires de Bar-sur-Aube ont participé à l'élection. Tous les niveaux de classes, du CP au CM2 avaient le droit – et le devoir – de participer, ce qui a permis aux professeurs des écoles d'expliquer ce qu'est la démocratie. Tous les enfants des différentes écoles se sont « pris au jeu » et ont activement et sérieusement participé aux élections de leurs représentants.⁷



Le CME entouré du Maire et d'Elus

Des idées à profusion

- Refaire le skate-park et y installer une tyrolienne et un tourniquet,
- Mettre plus de fleurs dans la ville,
- Planter des arbres fruitiers dont les habitants pourraient venir cueillir les fruits gratuitement,
- Des tablettes numériques pour chaque élève,
- Fonctionnement des établissements communaux avec l'énergie solaire,
- Implanter l'association des « Frigos Solidaires » à Bar-sur-Aube.
- Journée verte citoyenne « Nettoyons la Ville »

⁷ Voir Annexe

B. Des opinions qui comptent

Au sein de chaque institution de la ville, à de très rares exceptions près, la parole de l'enfant et du jeune est écoutée et prise en compte. Ainsi, pour la MPT, l'avis des enfants est primordial pour que chacun puisse trouver son compte dans les différentes activités proposées par le centre de loisirs. Les jeunes sont ensuite invités à exprimer oralement leur ressenti sur ce qu'ils ont fait dans la journée ou même lors d'actions ponctuelles. Nul besoin de discours édifiants pour être entendu au sein de l'organisme qui tient tout particulièrement à correspondre le plus possible aux attentes de ses jeunes bénéficiaires.

De même, à la médiathèque, les activités sont proposées aux jeunes en fonction des demandes, là encore exprimées oralement. Pour les plus petits, ce sont les parents qui font part de leurs envies comme par exemple des actions organisées autour de Noël, pour ne citer que celles-ci. Toujours au niveau culturel, le cinéma a lui aussi à cœur de plaire à la jeunesse et organise les films projetés en fonction de la demande ainsi que des thématiques qui semblent les plus appropriées pour l'épanouissement de l'enfant et son ouverture d'esprit.

On va retrouver cette logique d'écoute au sein du centre sportif où chaque adhérent (et notamment les plus jeunes) est invité à donner son avis sur les sports proposés et les manifestations organisées au sein de la ville.

Le conservatoire de musique quant à lui a une programmation bien précise qui ne dépend pas de demandes spécifiques. Néanmoins, cela n'empêche pas le conservatoire de porter attention au bien-être des jeunes dont ils ont la charge car une bonne ambiance favorise grandement l'envie d'apprendre et de s'améliorer.

Enfin, les établissements scolaires ont eux aussi le désir de savoir les enfants dont ils s'occupent épanouis sur leur lieu d'apprentissage. Là encore, les impressions et désirs des enfants sont formulés à l'oral car la communication entre enseignants et élèves se fait sans difficulté aucune.

Ce que pensent les enfants du titre Ville Amie des Enfants

- « C'est une bonne chose que ça aide les enfants. » - Pauline, 10 ans
- « L'Unicef fait un travail de fou. » - Sacha, 9 ans
- « Avec l'Unicef [donc grâce au titre VAE], on grandit mieux et dans de meilleures conditions. » - Lilou, 10 ans

C. Le devoir de mémoire

Comme évoqué précédemment, les jeunes membres du Conseil Municipal d'Enfants, auront à leur charge de participer aux cérémonies commémoratives. En attendant, ce sont des volontaires des écoles élémentaires qui viennent assister à ces cérémonies très importantes dans un parcours citoyen.

Avec le Conservatoire, certains d'entre eux ont appris à jouer la Marseillaise et sont invités à venir l'interpréter avec leur professeur à chaque cérémonie commémorative. De plus, les élèves de l'école privée Ste Thérèse viennent vendre des autocollants « Bleuets de France » pour l'association des anciens combattants de la première Guerre Mondiale qui aujourd'hui a vocation à aider les veuves de guerre, les pupilles de la Nation, les soldats blessés en opération de maintien de la paix et les victimes du terrorisme.

II. DES ACTIONS POUR DEVELOPPER LE SENS DE LA CITOYENNETE

Parce que la citoyenneté ce n'est pas qu'un mot, des actions sont mises en place par la municipalité pour donner sens à un concept parfois abstrait, même pour les adultes. Ainsi, les deux manifestations présentées tentent d'inculquer aux plus jeunes ce qu'est être citoyen de France et du monde.

A. La Semaine Bleue

La Semaine Bleue est organisée à Bar-sur-Aube depuis 2015. Elle permet de mettre à l'honneur au niveau national les retraités et les personnes âgées. La municipalité organise cette manifestation en partenariat avec les écoles de la ville pour appuyer le côté intergénérationnel de la démarche qui permet de réunir aînés et enfants autour d'activités collectives. En 2017, elle a mobilisé 420 participants, un chiffre en hausse chaque année, symbole du succès de cette organisation. La diversité du programme proposé y est aussi pour beaucoup. Des animations, des conférences, des spectacles et des sorties ont permis de réunir petits et grands autour de différentes thématiques qu'ils n'ont pas l'habitude d'aborder ensemble. On peut notamment mettre en avant l'activité de la Prévention routière avec son simulateur de conduite et son parcours « alcoolémie », la dictée intergénérationnelle qui a rassemblé soixante-cinq enfants trente-cinq adultes ou encore la séance de gym équilibre. La semaine s'est conclue par une Marche Bleue d'une distance de cinq kilomètres qui a réunis élèves de CM2 et seniors.



Les enfants et les élus avec les diplômes de la dictée intergénérationnelle

Cette semaine met en avant les différentes personnes qui composent une ville et la font vivre. Ces sept jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.⁸

B. La Journée Internationale des Droits de l'Enfant

A l'occasion de l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la MPT centre social de Bar-sur-Aube, l'ACE et le Comité UNICEF de l'Aube se mobilisent pour proposer aux enfants des accueils de loisirs un grand nombre d'animations autour du 20 novembre, généralement le mercredi pour rassembler le plus de jeunes possibles.



41

Le programme de l'année 2017 était particulièrement dense. Toute la journée, les enfants étaient sollicités pour participer à des activités et des ateliers autour de la thématique des droits de l'enfant :

- Débat autour du droit d'expression,
- Réalisation d'une fresque avec de la peinture à doigt (droit aux loisirs),
- Jeu extérieur « Le jeu sans règle » pour comprendre l'importance des règles,
- Atelier Philo « Qu'est-ce qu'un enfant ? »,
- Atelier sur le droit à la différence,
- Un goûter équilibré préparé par le Club Ado (droit à la santé).

En plus de tout cela, un concours de dessins sur les droits de l'enfant était organisé tout au long de la journée. Le Comité Unicef de l'Aube quant à lui a prêté une exposition sur les droits avec les Lapins Crétins qui a emporté un franc succès, le sujet étant très parlant pour les enfants.⁹

⁸ Voir Annexe

⁹ Voir Annexe

En conclusion

L'implication citoyenne est la clé pour une ville en constante évolution. Et cette implication doit se faire le plus tôt possible pour que l'enfant, l'adolescent puis le jeune adulte soit actif avec le pouvoir décisionnel qui sera et est le sien à 18 ans. C'est pour cela que Bar-sur-Aube met en place et privilégie des actions qui apprennent aux plus jeunes et rappellent aux plus âgés ce que les termes citoyen et démocratie signifient.

A travers le Conseil Municipal d'Enfants, les opinions de tous les enfants baralbins, des actions comme la Semaine bleue et la Journée internationale des droits de l'enfant, la municipalité baralbaine met toutes les chances de son côté pour faire des jeunes de futurs citoyens responsables de leurs actes.



SECURITE & PROTECTION

Jeunes et sécurité, voilà deux mots qui ne vont pas toujours ensemble. Pourtant, il est essentiel d'offrir un cadre protecteur aux enfants qui habitent et évoluent sur le territoire de la ville de Bar-sur-Aube. Cette notion de sécurité et de protection dépend en grande partie de la municipalité dont c'est une des principales missions. Les aménagements urbains sont pensés et les agents municipaux sont formés en fonction des besoins de tous les habitants, du plus jeune au plus âgé.

Bar-sur-Aube étant une ville dont les problèmes de délinquance sont moindres, l'action de la municipalité concerne surtout la prévention qui est faite dans les écoles et dans la rue. En ce qui concerne la circulation, des voies permettant des déplacements doux sont déjà en place et d'autres sont à l'étude pour permettre à tous de se déplacer en sécurité dans toute la ville.

I. LES AMENAGEMENTS URBAINS

Une ville est un lieu de rencontre aussi bien pour les automobilistes, pour les cyclistes que pour les piétons. La principale mission de la municipalité est de faire en sorte que ces différents protagonistes de la route cohabitent en toute sécurité.

A. Prévenir les risques

Pour éviter tout accident regrettable car potentiellement évitable, la municipalité a réfléchi à un plan pour changer Bar-sur-Aube de visage. Le programme de requalification et d'embellissement de la ville baptisé « Bar-sur-Aube attractive » va démarrer en mars 2018 et durer 5 ans.

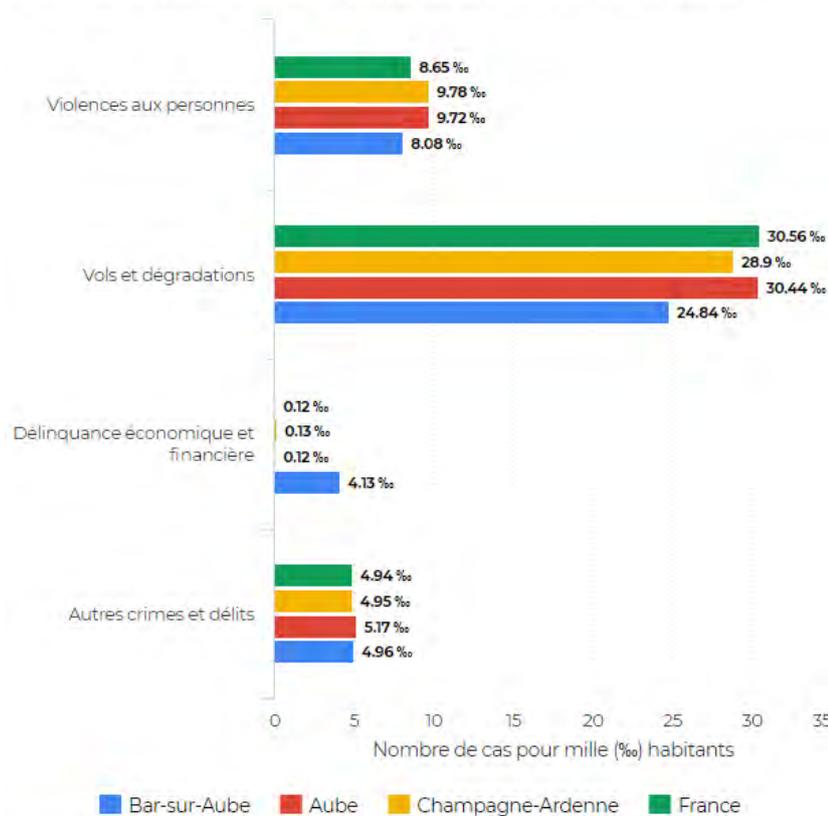
Les habitants sont très investis sur le projet et accueillent avec enthousiasme les améliorations que cela va entraîner notamment au niveau de la vitesse de certains automobiliste. De plus, les déplacements doux seront privilégiés et la piste cyclable déjà existante sera rallongée et améliorée. Tous ces changements vont participer à anticiper les risques potentiels des populations les plus jeunes pour évoluer dans une ville plus sécurisée qu'elle ne l'est déjà.

De plus, le voie douce en projet ira des lieux sportifs tels que la piscine ou le Cossec jusqu'au centre-ville et toujours du bon côté des structures. Ainsi, ce sont les itinéraires essentiellement empruntés par les enfants qui seront les plus sécurisés et facilement empruntables.



B. Sensibiliser les jeunes

Nombre de cas pour mille habitants (source : calculs Linternaute d'après ONDRP)



© Linternaute, décembre 2016

Comme évoqué précédemment, Bar-sur-Aube n'est pas une ville où la délinquance, juvénile ou autre, est particulièrement forte. La moyenne communale est plus basse pour la majorité des crimes et délits que pour la moyenne départementale. Et mis à part les vols et dégradations qui recourent tout de même 25 % des cas, les autres données sont inférieures à 10 %.

Ainsi, le principal objectif de la municipalité est bien sûr de faire diminuer le plus possible ces pourcentages mais aussi de prévenir les risques en sensibilisant la population, et notamment les plus jeunes.

46

Pour cela, des agents de la sécurité s'assurent d'ouvrir le dialogue avec les jeunes qui consomment de l'alcool sur la voie publique ou qui dégradent les bâtiments. Il s'agit avant tout de dialoguer avant de punir.

II. LES AGENTS MUNICIPAUX AU SERVICE DE LA PROTECTION

Pour être appliquées, les règles doivent être connues de tous en ce qui concerne tous les sujets potentiellement dangereux à l'encontre des jeunes telles que l'alcool, la délinquance ou encore la drogue. Pour pallier ce problème, la municipalité peut compter sur un éducateur de rue et sur sa police.

A. Educ' de Rue

Financé aux trois quarts par la municipalité, un Educ' de rue a pris en charge plusieurs jeunes de la commune. Ce partenariat avec l'Association Aubeoise pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (AASEA) est efficient depuis 2002. La prévention spécialisée mise en place à Bar-sur-Aube est dirigée en priorité vers les jeunes et les adolescents en état de rupture, de danger ou de souffrance sociale. Elle tend à les aider à reconstruire leur personnalité au moyen d'une relation éducative et ainsi rétablir le lien rompu entre ces jeunes et leur environnement.

L'intervention éducative et sociale visant à aider les jeunes est basée sur une action de proximité, une pratique de terrain :

- En privilégiant la présence sociale, le travail de rue sur les lieux, aux heures et jours où les jeunes se rassemblent et circulent spontanément,
- En renforçant la fonction parentale,
- En favorisant l'intégration scolaire,
- En suscitant l'insertion sociale et professionnelle,
- En visant au développement de la citoyenneté.

Ce partenariat et la présence de l'Educ' de Rue donne de bons résultats depuis plusieurs années. Néanmoins le budget que cela représente par rapport au budget général de ville n'est pas sans conséquence.

B. La police municipale

Les agents de la police municipale sont au nombre de quatre pour la ville. Ces policiers sont particulièrement aux alentours des écoles à chaque sortie des enfants, autant pour assurer la sécurité des enfants que pour rappeler le civisme à certains parents qui n'hésitent pas à se garer de manière très dangereuse pour récupérer leurs enfants. Ils sont épaulés par la gendarmerie locale lors des temps forts tels que le jour de la rentrée ou lors de manifestations rassemblant beaucoup de monde.

47 La ville est aussi placée sous vidéo-surveillance pour relever les incivilités que les policiers pourront sanctionner par la suite. Les policiers font aussi très fréquemment des patrouilles pédestres et cyclistes à travers la ville pour anticiper tout débordement ou tout simplement pour sécuriser ceux qui y vivent.



En conclusion

Ce ne sont pas des actions particulières qui vont composer l'essentiel de la sécurité et de la protection à Bar-sur-Aube mais surtout un travail de fond sur l'ensemble de la population et particulièrement envers les jeunes. Car pour que ces derniers puissent évoluer dans une ville sécurisante, beaucoup de choses sont à l'œuvre dont un citoyen lambda ne se rend pas toujours compte.



PARENTALITE

Être parent est une étape très importante dans une vie et il est parfois rassurant de se sentir bien entouré. La municipalité a bien compris les enjeux d'une telle situation. Ainsi, pour que les familles s'installent et restent à Bar-sur-Aube, il est très important d'accompagner les nouveaux parents comme les familles ayant déjà un ou plusieurs enfants.

Pour cela, différents organismes vont se succéder tout au long de la vie de l'enfant pour soutenir les parents que ce soit dans leurs démarches administratives, pour la garde de leur enfant ou bien encore pour le suivi de santé. Toutes ces étapes sont initiées à la naissance de l'enfant et se poursuivent au fur et à mesure de son existence.

Une action très importante envers le noyau familial soutenue par la municipalité est la Semaine de la petite enfance. Cette manifestation qui s'échelonne sur toute une semaine est une étape majeure dans l'implication de la ville envers ses habitants.

I. ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LEUR ROLE

Le rôle de la municipalité n'est certes pas de s'immiscer dans la vie familiale des nouveaux parents mais de leur apporter un soutien dès qu'ils en font la demande, voire même avant qu'ils en éprouvent le besoin. Pour cela plusieurs organismes vont entrer en compte.

49

A. A la naissance de l'enfant

Bar-sur-Aube cherche à accueillir et à intégrer l'enfant le plus tôt possible en passant par les parents. Ainsi, un livre est donné avec le livret de famille quand la Mairie reçoit l'avis de naissance. Ce livre intitulé « Mon premier livre » est un ouvrage que les parents peuvent remplir de la sortie de la maternité à jusqu'à ses trois ans. Il a plusieurs vocations : accueillir des photographies de l'enfant, des mots des parents et aider l'enfant à prendre sa place parmi les siens et la vie en collectivité.

Très important pour les parents, il rappelle que les enfants ont des droits et seront les futurs citoyens du monde. D'ailleurs on peut retrouver à la fin de l'ouvrage la Déclaration des droits de l'enfant et ses différents principes.



B. Au CMS

Au Centre médico-social de Bar-sur-Aube, toutes les mères sont suivies dès la parution de leur avis de grossesse. Une sage-femme est à la disposition de toute femme le désirant, ainsi qu'une infirmière et une puéricultrice. Tout est fait pour la grossesse se passe dans les meilleures conditions possibles et que la mère se sente le plus soutenue possible.

Une fois que l'enfant est né, le rôle du CMS s'accroît et les parents ainsi que l'enfant seront suivis jusqu'à ses 6 ans par différents professionnels de santé. Ils connaissent ainsi le dossier particulier de chaque enfant de Bar-sur-Aube. Ce sont généralement les parents qui font une demande de suivi mais il arrive que pour les habitants les plus démunis socialement, ce soient les professionnels du CMS qui font la démarche de les intégrer à la structure. Ainsi, personne n'est laissé pour compte et chaque citoyen désirant fonder une famille saura qu'il peut être accompagné par le CMS.

C. A la crèche et au Réseau d'Assistants Maternelles

Les deux structures qui accueillent les jeunes enfants de 0 à 3 ans sont la Maison de l'enfance et le RAM. Elles aussi jouent un rôle prépondérant dans l'approche de la parentalité pour les nouvelles familles. Elles ont certes pour objectif premier de s'occuper des enfants à leurs charges mais aussi d'apporter conseil et suivi aux parents qui en font la demande.

Le RAM notamment accompagne les parents dans toutes leurs démarches administratives qui peuvent s'avérer particulièrement complexes lorsqu'il s'agit de trouver une assistante maternelle. L'organisme veille à la bonne communication entre ces dernières et les familles. Il est très important que tout se passe dans les meilleures conditions car pour l'enfant toutes ces étapes sont primordiales. Les parents peuvent ainsi faire confiance aux professionnels qui travaillent au sein du RAM pour leur capacité d'écoute et de conseil.

La crèche quant à elle organise un conseil de parents une fois par an pour qu'ils puissent exprimer leurs attentes et leur avis sur la vie de leurs enfants dans la structure. Un des projets qu'elle souhaiterait mettre en place est d'inclure plus avant les parents dans l'organisation des fêtes ou des activités prévues par la crèche.

II. LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Tous les ans, une Semaine de la petite enfance est organisée par la Maison pour Tous de Bar-sur-Aube et est soutenue par la municipalité. Cette action s'adresse aux tout-petits et à leur famille qui composent la ville.

A. Description de l'action

Le collectif Mes 10 doigts existe depuis 2015 pour organiser une semaine consacrée à la petite enfance (0-6 ans) à Bar-sur-Aube. Cette action permet de divertir les enfants tout en faisant réfléchir les adultes sur leurs rôles familiaux.

L'événement propose un choix très éclectique de spectacles, d'ateliers et d'animations ludiques et artistiques. Au-delà du divertissement, les enfants sont invités à réfléchir sur différentes thématiques telles que « L'autre » à travers des ateliers philo adaptés à leurs âges.

« L'intérêt de cette action est de pouvoir mobiliser les professionnels et les familles autour de moments de partage à la fois culturels, pédagogiques et conviviaux. »

Yann Forest, directeur de la MPT

Des théâtres-forums, des conférences et des débats sont organisés pour les adultes qui peuvent ainsi se confronter à la réalité parfois compliquée d'une vie de famille.

Questionner le système éducatif et les problèmes de famille tout en divertissant les plus petits, telle est l'objectif de cette semaine de la petite enfance.

B. Les partenaires

51

Les membres qui la composent appartiennent aux institutions suivantes :

- La Maison Pour Tous centre social de Bar-sur-Aube
- Le cinéma Le Vagabond
- La médiathèque Albert Gabriel de la ville de Bar-sur-Aube
- La Maison de l'Enfance (Crèche)
- Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Cette action est soutenue par quelques partenaires tels que la ville de Bar-sur-Aube, la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube (CCRB), La Caisse d'Allocation Familiale de l'Aube (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA).



Une partie
de l'équipe
organisatrice

C. Un exemple concret : la programmation de 2017

La Semaine de la petite enfance de 2017 s'est déroulée du lundi 11 au dimanche 19 mars. Sur ces sept jours, de nombreuses actions étaient organisées pour un large public.

L'inauguration a eu lieu le lundi à la Médiathèque. Le public était invité à partager un apéro autour d'une exposition installée par la Médiathèque. Un atelier jeux était organisé dans les locaux du CMS pour les enfants de 0 à 6 ans. Le mardi, un spectacle poétique et sonore intitulé « Bruits » s'est produit à l'espace Davot pour les enfants à partir de 1 an.

Le mercredi, journée des enfants, de nombreuses actions étaient prévues dont notamment une Heure du conte à la Médiathèque pour tout public et un théâtre-forum sur le thème de la parentalité à l'espace Davot. Le jeudi à 20h30, la psychopraticienne Alix Naudy a tenu une conférence à la Maison des Arts intitulée « Changer de regard sur le comportement de nos enfants ». Le vendredi au cinéma le Vagabond à 20h30 a eu lieu un ciné-débat autour du film *Alphabet* qui questionne le système éducatif conventionnel. Enfin pour le week-end, le samedi matin à la MPT avait lieu un éveil sensoriel, des ateliers famille et un « moment philo ». L'après-midi l'action se déroulait au cinéma avec un ciné-goûter autour du conte des Frères Grimm « La jeune fille sans main » dès 6 ans. Le dimanche pour finir, toujours au cinéma, la compagnie Marmouzig a conclu cette semaine avec un ciné-concert intitulé « Nuit pour petites chouettes » qui comprend quatre films inuit canadiens pour les tout-petits, un musicien et une conteuse chanteuse.

Certaines activités étaient payantes mais aucune n'excédait les 5€. Pour les trois quarts des manifestations, l'entrée était libre en fonction du nombre de places pour assurer à tous le droit de participer aux différentes activités.¹⁰

En conclusion

Beaucoup d'actions sont mises en place pour entourer les parents dès la naissance de leurs enfants. Plus l'enfant grandit, moins les parents sont sollicités et donc moins d'actions sont prévues spécifiquement pour eux. L'intérêt se porte plus sur l'épanouissement de l'enfant au sein de la ville qu'à travers la sphère familiale. Néanmoins, les parents peuvent toujours trouver une oreille attentive dès qu'ils en ressentent le besoin à travers les agents municipaux concernés ou les divers professionnels des différentes structures de la ville.

¹⁰ Voir Annexe



Brochure
de l'année
2017

Le menu de Geoffrey

Les entrées



wontons
chinoise



pain au
series
au beurre



speciales
plats
du chef

Les plats



beignets
chiches



beignets
coul



~~Beugewre~~
chinois

SANTE, HYGIENE & ALIMENTATION

Bar-sur-Aube porte une attention toute particulière à la bonne santé de ses citoyens, et notamment des plus fragiles d'entre eux : les personnes âgées et les enfants. Pour ces derniers, la vigilance est tout particulièrement accrue car il est essentiel d'être en bonne santé pour grandir correctement. Cela implique bien évidemment une bonne hygiène de vie et une bonne alimentation dès la naissance.

Néanmoins, avoir une bonne santé demande une surveillance constante et une connaissance très approfondie de soi et de son entourage. Et malheureusement, certaines familles ne portent pas toujours la juste attention à la santé des plus jeunes. Pour pallier ce manque, les deux organismes que sont le Centre médico-social et la Maison de santé, récemment implantée sur le territoire, veillent à ce que chacun reçoive les soins qui lui est dus.

De plus, une grande surveillance est aussi assurée par les établissements scolaires et les organismes s'occupant des enfants, notamment la Maison pour Tous, qui voit évoluer les enfants hors du cadre scolaire.

I. L'IMPORTANCE DES STRUCTURES DE SANTE

Chaque ville se doit de proposer à ses habitants des structures de santé adaptées au besoin de chacun. A Bar-sur-Aube, ce sont le CMS et la Maison de Santé qui ont la tâche de veiller à la bonne santé des baralbins de tout âge.

A. Le CMS

Comme évoqué dans le diagnostic local, les professionnels du Centre Médico-Social suivent plusieurs familles pour tout ce qui concerne leur santé et leur hygiène de vie. Les agents sont même autorisés à se rendre dans les logements de famille dont l'hygiène semble un problème, notamment pour ses membres les plus jeunes donc les plus fragiles. Des actions sont ensuite mises en place par la structure pour résoudre les difficultés rencontrées par la famille.

B. La Maison de Santé

L'évolution de la demande de soins, les nouvelles attentes de la société imposent de nouvelles organisations de soins primaires qu'il est nécessaire d'accompagner.

Les maisons de santé répondent ainsi aux enjeux de la démographie médicale en optimisant le « temps médecin » par les coopérations renforcées entre les professionnels et en attirant les nouvelles générations de praticiens. Il s'agit en particulier de lutter contre les freins de l'installation en zone rurale que sont :

- L'isolement du professionnel et la détérioration des conditions de travail des professionnels de santé,
- L'investissement dans un bien professionnel dont la revente n'est plus assurée,
- Le cloisonnement entre les professionnels,
- Une formation théorique et pratique se déroulant essentiellement en milieu urbain.

La Maison de Santé de Bar-sur-Aube, projet entièrement porté par la municipalité, a pour objectifs de pérenniser l'accès aux soins de proximité de la population sur le Bar-sur-aubois en maintenant les professionnels de santé déjà en place et en leur offrant un mode d'exercice mieux coordonné et plus convivial ainsi qu'en attirant de nouveaux professionnels de santé (Médecins, kinésithérapeutes et orthophonistes essentiellement, en carence sur tout le territoire) dans un cadre de pratiques innovantes et partagées. La Maison de Santé permet aussi d'assurer la continuité et la permanence des soins et d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients par un travail pluridisciplinaire coordonné.

Elle ouvre ses portes en novembre 2017 et compte 37 praticiens dans ses locaux et extra-muros.



II. LA SENSIBILISATION DANS LE MILIEU SCOLAIRE ET ASSOCIATIF

L'attention portée à sa santé, à son hygiène et à son alimentation doit commencer très jeune pour s'assurer de bonnes bases une fois adulte. La prévention faite dans les écoles et autres structures associatives accueillant des enfants est essentielle.

A. A propos de l'hygiène

1. Les écoles

L'hygiène dans les écoles est un sujet essentiel qui doit être abordé le plus tôt possible pour sensibiliser les enfants à leur corps et à son entretien. Pour cela, en maternelle notamment, le lavage des mains est étroitement surveillé par les ATSEM de même que le brossage de dents après le repas du midi.

De même, tous les enfants apprennent très tôt à se laver les mains quand ils quittent les sanitaires où quand elles sont sales car l'équipe enseignante leurs a appris les conséquences s'ils ne le font pas.

2. La MPT

La question de l'hygiène se pose aussi à la Maison pour Tous même si le cadre est moins institutionnalisé qu'à l'école. Néanmoins, les règles sont très strictes en ce qui concerne l'utilisation des sanitaires. L'hygiène de soi ne doit pas être négligée et plus particulièrement au moment du repas. Les enfants se rendent aux toilettes avant et après toute activité, avant le repas et le goûter.

Concernant les P'tits bouts (de 3 à 5 ans), un animateur est toujours présent devant la porte pour garantir la sécurité des enfants. Les plus grands, les Kid's (de 6 à 11 ans), peuvent aller aux toilettes dès qu'ils en ont envie. Pour les responsabiliser, ils sont même autorisés à accompagner certains P'tits bouts sous le regard d'un animateur, prévenu auparavant.

Les enfants de 3 à 5 ans se rendront dans les sanitaires des filles qui disposent de toilettes adaptées. A partir de 6 ans, les garçons se rendent dans les sanitaires qui leur sont destinés.

B. A propos de l'alimentation

1. Les écoles

La restauration scolaire est un service facultatif, mis en place par la ville de Bar-sur-Aube, assurant dans les meilleures conditions de diététique, d'hygiène et de sécurité, le repas des enfants scolarisés au sein des écoles maternelles et élémentaires publiques de Bar-sur-Aube.

57

Les menus servis sont composés de manière équilibrée en fonction des besoins alimentaires et de l'âge de l'enfant. Ils répondent à leur équilibre nutritionnel. Des repas à thème sont organisés en fonction des événements festifs du calendrier.

Chaque menu comprend cinq composantes : un hors-d'œuvre, un aliment protidique (œuf ou viande ou poisson), un légume, un produit laitier et un dessert. Le pain, l'eau et l'assaisonnement sont compris. Ces aliments proviennent dès que cela est possible de producteurs locaux. De même, des produits issus de l'agriculture biologique sont servis en moyenne 3 fois par semaine¹¹.

Un projet en préparation est de mettre à disposition des enfants une boîte à idées à la cantine qu'ils pourront remplir de propositions de menus. Ces menus seront ensuite étudiés en commission et mis en place selon les possibilités.

Une charte du savoir-vivre et du respect mutuel a été mise en place tant à l'encontre des parents que des enfants. Car il est important que tous respectent des règles de vie commune pour que les repas se déroulent le mieux possible dans les restaurations scolaires.



Banderole
du menu

¹¹ Voir Annexe

De plus, la municipalité a pour projet de faire participer les jeunes de 10 à 16 ans à un concours culinaire qui se déroulera lors de la Foire aux bulles en septembre. Les inscriptions seront ouvertes à partir de mai et les participants seront au nombre de cinq. Ils feront une recette de cuisine imposée en un temps défini. La meilleure prestation sera récompensée. Un jury composé de personnalités locales telles que Jean-Baptiste Natali, chef étoilé au guide Michelin. Cette animation aura pour but de faire découvrir une autre manière d'appréhender l'alimentation, plus divertissante, aux plus jeunes.

2. La MPT

Afin de favoriser la convivialité et les échanges tout en évitant la hausse importante des décibels, le repas du midi s'effectue en deux temps : un premier service (de 11h30 à 12h15) incluant la moitié du groupe des Kid's ; un deuxième service se fait de 12h15 à 13h00 et concerne les Kid's restants. Les P'tits Bouts débutent, quant à eux, leur repas au premier service (de 11h30 à 13h00).

A l'arrivée des enfants, un self est mis en place : chaque enfant prend une entrée, un plat principal. Le fromage et le dessert sont distribués à la fin des plats précédents à chacun. Pendant le repas, chaque enfant goûte chaque aliment.

Mettre en place un menu entièrement biologique est à l'étude et se fera certainement au cours de l'année 2018. Cette volonté s'inscrit dans une démarche générale du « manger mieux » en partenariat avec l'Agence Bio.



Dépliant pour les enfants

En conclusion

Les familles baralbines sont bien entourées par la présence du CMS et de la nouvelle Maison de Santé qui leur permettent d'avoir des professionnels à leur écoute. Il est très important qu'ils se sentent compris pour pouvoir parler des problèmes spécifiques à leurs enfants et que ces derniers vivent dans un logement qui respecte certaines normes d'hygiène et d'alimentation essentielles à une bonne santé.

Les enfants, en dehors de chez eux, sont aussi surveillés dans le cadre de l'école et du centre de loisirs. Leur hygiène de vie est particulièrement surveillée pour déceler tous problèmes que la famille n'aurait pas remarqués ainsi que l'alimentation, sujet très sensible pour certains enfants qu'il convient d'accompagner vers un meilleur équilibre de vie.



HANDICAP

Le handicap, qu'il soit physique ou moteur, entraîne des complications dans la vie des personnes concernées qui vont bien au-delà du handicap moteur ou mental. La municipalité fait de son mieux pour permettre aux handicapés du territoire de ne pas se sentir exclus de la vie de la collectivité.

Cela commence par des actions essentielles telles que mettre aux normes handicapés toutes les structures municipales, de la Mairie bien évidemment à la Médiathèque en passant par le Cossec. Permettre à tout à chacun de vivre comme bon lui semble est un des moyens les plus sûrs pour éviter le sentiment d'éviction de la vie publique.

Et pour les plus jeunes, que le handicap soit physique ou mental, les établissements scolaires ont une place très importante pour rappeler à tous, handicap ou non, jeune ou adulte, que chaque personne a le droit à la même considération de la part de la société dans son ensemble.

I. L'ACCESSIBILITE AUX ESPACES ET SERVICES PUBLICS

Tous les espaces recevant du public (ERP) sont pensés pour que les personnes à mobilité réduite puissent accéder à tous les services. La mise aux normes des bâtiments publics a été un point très important pour la municipalité de Bar-sur-Aube.

La ville s'étendant sur un territoire restreint, l'accessibilité s'en retrouve facilitée. Les rues ainsi que la Mairie et la Maison de l'Enfance sont tous empruntables par des personnes à mobilité réduite. Les écoles élémentaires et maternelles sont elles aussi accessibles par tous et pour tous. Pour ce qui est des écoles élémentaires, seule l'une d'elle n'est pas facilement abordable par les enfants en fauteuil roulant par exemple car l'institution est dans un bâtiment ancien composé de beaucoup d'escaliers. En ce qui concerne les établissements sportifs, culturels et de loisirs, ils sont quant à eux tous mis aux dernières normes ou sont en travaux dans ce but.

Sur le territoire de Bar-sur-Aube, on va retrouver une MDPH (Maison Départementale des Handicapés) qui va guider dans leurs démarches les personnes handicapées vers une reconnaissance de leur handicap au niveau de l'Etat.



Pour l'accessibilité des plus jeunes, la MPT s'est clairement positionnée en développant un projet d'accueil des enfants en situation de handicap. Ce projet comporte plusieurs points :

- Renforcer les partenariats en créant un Comité pour coordonner les actions et proposer des actions adaptées,
- Communiquer sur les possibilités d'accueil auprès des familles et auprès des structures adaptées
- Renforcer le personnel et ses compétences par des formations en travaillant sur des partenariats avec des acteurs locaux,
- Travailler le lien avec les familles pour faciliter la mise en place d'un accueil adapté et plus personnalisé,
- Réaménager matériellement les locaux de la structure afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

En plus de toutes ces actions, quinze panneaux rappelant que les places de stationnement pour handicapé doivent leur être réservées ont été apposées fin octobre 2017 dans les rues de la ville et les parkings des deux centres commerciaux grâce à l'investissement tant financier qu'humain du Lions Club de Bar-sur-Aube et avec le soutien de la municipalité.

II. LA VIE EN SOCIÉTÉ ET LE HANDICAP

Le handicap ne doit jamais être la raison pour laquelle un enfant ne peut pas mener une vie telle qu'il le désire. Et cela commence par son intégration dans le milieu scolaire et associatif.

62

A. Chez les tout-petits

Faire garder un enfant de moins de 3 ans handicapé est souvent un problème pour les parents. Néanmoins, sur le territoire de Bar-sur-Aube, une vingtaine d'assistantes sociales sont en capacité d'accueillir un enfant handicapé à la condition qu'elles soient soutenues par le RAM et la municipalité, ce qui est une évidence pour l'une comme pour l'autre.

B. Chez les enfants

Comme évoqué précédemment, une procédure d'accueil à la MPT va être mise en place pour permettre aux enfants handicapés de s'épanouir dans la vie du centre de loisirs indépendamment de leur handicap. Car une fois que la ville leur a fait une place dès la naissance, il convient qu'elle assure une continuité jusqu'à son entrée au collège.

Ainsi, le 16 novembre 2017 a eu lieu une conférence « Accueillir les enfants en situation de handicap ». Une cinquantaine de professionnels de la petite enfance de l'est du département se sont donc retrouvés pour se former et échanger sur les conditions pour accueillir dans les meilleures conditions des enfants porteurs de handicap. Pendant cette matinée un premier temps permettait de préciser les différents handicaps et dans un second temps les professionnels ont pu échanger sur leurs vécus et sur les conditions d'un « bon accueil ».



Au niveau de la scolarité sur Bar-sur-Aube, on compte une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) qui regroupe 12 élèves dans le groupe scolaire Maurice Véchin. Cette unité a pour mission d'accueillir de façon différenciée, des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. La municipalité a ainsi subventionné un voyage scolaire au ski pour l'ensemble de la classe durant plusieurs années.

En conclusion

63

La population handicapée de Bar-sur-Aube ne représente qu'une infime partie de la population globale. Plus infime encore est la part des enfants handicapés. Néanmoins, cela n'empêche pas la municipalité d'investir dans des mises aux normes et de réfléchir à la place de la jeune population handicapée. Les organismes d'accueil de la ville, scolaires ou autres, sont à même de garantir la bonne évolution de l'enfant dans leur structure, peu importe sa différence.



EDUCATION

L'une des premières missions de la municipalité envers les enfants est l'éducation. Tout enfant sur le territoire doit se voir délivrer l'autorisation – et parfois même l'injonction – d'être scolarisé dès son plus jeune âge. La scolarisation est une étape primordiale de la vie d'un enfant. C'est ainsi qu'il apprend à se sociabiliser et à comprendre les règles sociétales, essentielles pour grandir et posséder les bases indispensables à tout individu.

De l'âge de 3 ans – et parfois même moins – jusqu'à sa majorité, l'enfant sera entouré d'organismes qui vont lui inculquer un savoir-vivre et des connaissances que doit posséder tout à chacun. Les établissements scolaires sont ainsi les fondations sur lesquelles un enfant pourra bâtir son avenir.

La ville de Bar-sur-Aube, consciente de cette mission primordiale, suit avec un grand intérêt l'évolution de chaque enfant baralbin dès son entrée à la maternelle et elle le soutient à travers différentes actions qui se déroulent entre les murs des établissements scolaires dont elle a la charge.

I. UN PARCOURS DE LA PETIT ENFANCE A L'ENFANCE

La municipalité s'investit tout particulièrement au sein des écoles et institutions comme la Maison pour Tous qui composent son territoire. C'est à travers elles que l'enfant va appréhender le monde qui l'entoure et apprendre à interagir avec d'autres personnes que celles qui font partie de sa famille.

65

A. L'école

Les écoles baralbins ont toutes à cœur de permettre un bon développement de l'enfant au sein de leurs institutions. Pour cela, un grand pan de l'action pour ces dernières années a été l'équipement de tableaux et de vidéoprojecteurs interactifs dans seize classes de la commune en écoles maternelles et élémentaires. Le budget conséquent de l'achat de ce matériel a permis l'installation de vidéoprojecteurs interactifs (VPI) pour les écoles élémentaires et de tableaux blancs interactifs (TBI) dans les écoles maternelles. En plus de ces supports utilisés essentiellement par les enseignants, une trentaine de tablettes est mise à disposition des élèves en remplacement des ordinateurs, moins maniables pour les plus jeunes.



Pour maîtriser ce nouveau matériel, un partenariat s'est établi avec l'Inspection académique dont le responsable informatique a conseillé pour l'équipement et assuré la formation. Selon les directrices des établissements scolaires, cela va faciliter la préparation des cours et leur enseignement. Cela va rendre aussi l'apprentissage plus vivant, plus interactif même s'il n'est pas utilisé pour toutes les matières enseignées.

« C'est un investissement incontournable. Aujourd'hui l'apprentissage passe par l'interactivité et l'information sous toutes ses formes »

Anita Dangin, adjointe au Maire chargée de l'enseignement

En plus de ces installations, les parents pourront aussi y trouver leur compte car ce nouveau matériel permet la mise en place d'un espace numérique de travail (ENT). Cet espace permet de faire le lien, depuis la maison, entre enseignants, élèves et parents. Ces derniers pourront alors avoir accès aux devoirs, cahiers de liaison...

Pour compléter ce projet de numérisation des écoles, la municipalité emploie un intervenant dans le domaine informatique pour évaluer les compétences numériques des élèves dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture conformément au livret scolaire unique (LSU).

Toujours en lien avec le numérique, des stages informatiques étaient organisés par la Mairie de Bar-sur-Aube pour les jeunes baralbins en classes de CM1 et de CM2. Ces stages permettaient aux participants de découvrir et de s'initier à l'utilisation de l'outil informatique. Depuis la rentrée 2017, l'intervenant organise deux heures par semaine des cours d'informatique avec les enseignants.

Une autre activité a été initiée par deux professionnelles de la radio à l'école élémentaire Maurice Véchin. Elles ont été invitées par l'école pour installer un studio radio dans la bibliothèque dans le cadre du dispositif « Création en cours » dirigé par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Education nationale. Ce dispositif sert à renforcer la création artistique en milieu scolaire et permet aux élèves de partager une expérience de longue durée avec des artistes. Les enfants ont donc ainsi créé une œuvre collective en réalisant des séances d'écriture, en fabriquant de la musique et du bruit et en jouant des rôles. Le projet était constitué d'une pièce sonore, d'un journal, d'une histoire à trous et de la construction expérimentale sur le sujet de la pêche en rivière. Les écoliers ont ensuite présenté leur travail au cinéma le Vagabond en séance publique et gratuite. Une collation était même offerte par la mairie aux participants.



Les élèves travaillant sur le projet

Dans un objectif d'intégration scolaire, sociale, culturelle et à terme professionnelle, la prise en charge pédagogique de jeunes allophones arrivant sur le territoire doit reposer sur des pratiques inclusives. Tous les dispositifs d'aide et d'accompagnement sont à mobiliser pour garantir cette inclusion et permettre à ces élèves de construire un parcours adapté, sans que leur maîtrise insuffisante de la langue française soit un handicap. Il s'agit de proposer un accueil sans délai et tout au long de l'année pour l'ensemble des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) présents sur le territoire. Dans ce cadre, une classe UP2A a été mise en place en 2016 au sein de l'école Arthur Bureau. Elle est encadrée par un enseignant formé pour accueillir ce type d'élèves.

B. Le temps périscolaire

Le temps périscolaire est encadré par un Projet Educatif Territorial¹² qui définit différents objectifs à prendre en compte. Ces objectifs sont les suivants :

- Favoriser l'épanouissement des enfants en développant la sensibilité, la curiosité et la créativité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles, l'esprit critique,
- Faciliter la vie des familles : concilier vie familiale, vie professionnelle, contraintes de déplacement, d'éloignement,
- Favoriser le lien entre apprentissage scolaires et activités éducatives périscolaires,
- Permettre à l'enfant de découvrir son environnement local et ses ressources,
- Mutualiser les services communaux, les écoles et associations autour d'un projet commun.

67

Le temps d'activité péri-éducative proposé aux enfants est organisé sur un temps d'1h30 un après-midi sur deux. Les activités proposées sont conduites par des intervenants qualifiés :

- Ateliers musique,
- Sports,
- Informatique,
- Activités autour du livre,
- Activités manuelles,
- Atelier langues,
- Jardinage.

Ces ateliers font appel aux compétences des services de la ville, d'associations, d'artistes et de bénévoles avec roulement. Tous les enfants bénéficient de toutes les activités à tour de rôle, l'année étant découpée en sessions de sept semaines.

¹² Voir Annexe



Les maternelles à un goûter organisé dans le cadre des NAP

Malheureusement, la difficulté de trouver des intervenants intéressés et intéressants, disponibles en milieu de journée ainsi que d'offrir des activités attractives pour les enfants a contraint la municipalité à abandonner le principe des NAP et à revenir à une semaine de quatre jours.

II. UN PARCOURS DE L'ENFANCE A L'ADOLESCENCE

Le passage de l'enfance à l'adolescence est une étape compliquée dans le processus d'évolution vers l'âge adulte. Il convient d'accompagner au mieux l'enfant pour lui permettre une transition la plus simple possible, tout du moins en ce qui concerne le milieu scolaire.

68

A. L'école

A partir de la sixième jusqu'à la terminale, les élèves baralbins évoluent dans la Cité scolaire Gaston Bachelard. C'est dans cet environnement que les préadolescents et adolescents cherchent à construire leur avenir professionnel. Et pour cela, ils peuvent aussi compter sur les services de la ville qui accompagnent les jeunes tout au long de leur scolarité.

Par exemple, dans ce cadre, des sixièmes se sont rendus la médiathèque Albert Gabriel pour leur faire découvrir (ou redécouvrir) un lieu culturel de leur ville et réaliser une activité ludique autour du livre. Les dernières nouveautés en matière de numérique ont aussi été mises en avant par les animateurs de la médiathèque car il est vrai que beaucoup de jeunes ignorent une grande partie de tout ce que la médiathèque a à offrir à ses usagers.



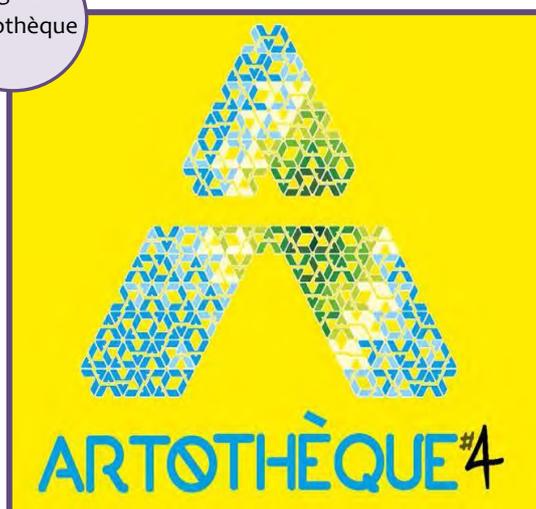
Les 6èmes en visite à la médiathèque

Autre exemple : le spectacle organisé par les collégiens dans l'espace Davot, salle prêtée gratuitement par la municipalité. Ce spectacle mélangeait chants, danses et théâtre et était entièrement imaginé et conçu par les collégiens. Cette initiative leur a permis de s'impliquer dans un projet différent hors cadre scolaire.

Un projet de plus grande envergure concerne un partenariat entre la municipalité de Bar-sur-Aube et le réseau Canopé du Grand Est. Ce projet nommé Artothèque a plusieurs objectifs dont amener l'art en milieu rural, instaurer une culture commune au sein des élèves de cycle 3 et promouvoir la culture de l'image tout en développant un regard critique. Le projet d'exposition de l'année 2018 s'intitule « La nature dans tous ses états ». Il s'agit, autour de la thématique de la nature, d'exposer des œuvres contemporaines à la Médiathèque de Bar-sur-Aube à destination d'un public scolaire. Cette exposition durera trois semaines et sera

accompagnée d'actions de médiation telles que des visites guidées et des ateliers autour des œuvres exposées. Ainsi sont concernées quatre classes de collège de niveau 6^{ème} et sept classes élémentaires de CM1 et CM2.

Logo de l'Artothèque



69

Le lycée Gaston Bachelard compte depuis plus de 20 ans une section cinéma qui attire chaque année de nombreux élèves car il est l'un des seuls avec Reims à proposer ce type de cursus pour le secondaire. La formation Cinéma est validée par une épreuve qui compte au baccalauréat et pour laquelle les élèves s'investissent beaucoup. Et grâce au partenariat avec le cinéma Le Vagabond, les court-métrages réalisés sont projetés sur grand écran et les séances sont ouvertes à tous. Ce partenariat compte beaucoup pour le cinéma baralbin dont l'équipe s'investit tout au long de l'année pour aider et soutenir les apprentis cinéastes.

Les jeunes cinéastes lors de la projection au cinéma



B. Le temps extrascolaire

La Maison pour Tous de Bar-sur-Aube joue un rôle très important dans la vie sociale des adolescents de la commune. Ne serait-ce qu'avec le Club Ado qui réunit beaucoup de jeunes autour d'activités et de projets communs mais aussi avec des projets en partenariat avec la Cité scolaire comme par exemple en 2017 une participation à une animation sur l'art du débat.

Cette animation a eu lieu à la MPT dans le cadre d'une semaine d'animations construites autour de l'exposition « Savoir, comprendre et agir pour dire non à la haine ». Ce sont les lycéens de seconde qui sont pliés à l'exercice autour de thématiques très différentes comme le droit de vote des étrangers, les OGM, la liberté d'expression... Cet exercice du débat est très important dans un monde où tout peut être sujet à discussion et où il est important de savoir exposer ses idées mais plus encore de savoir s'écouter les uns les autres. Les lycéens ont ainsi pu débattre dans un cadre propice à la discussion, très différent de ce qu'ils connaissent à travers les réseaux sociaux.



Une classe
de lycéens à
la MPT

En conclusion

Même si l'implication de la municipalité ne semble pas toujours évidente dans la scolarité des jeunes Baralbins, elle fait pourtant beaucoup pour eux. Leur éducation est un pan que la Mairie cherche tout particulièrement à développer. De la petite enfance à l'enfance, le service scolaire leur est entièrement dédié et s'assure que tout se passe au mieux pour chacun. De l'enfance à l'adolescence, la présence de la municipalité se fait plus discrète car la Cité scolaire Gaston Bachelard n'est pas gérée par la commune mais un lien existe à travers l'adjointe chargée de l'enseignement qui participe au Conseil d'Administration de la Cité scolaire. La Ville est ainsi toujours informée de ce qu'il s'y passe. Néanmoins, tout est fait pour faciliter le plus possible les conditions d'apprentissages des jeunes.



ACCES AU JEU, AU SPORT, A LA CULTURE & AUX LOISIRS

Autre aspect essentiel à la bonne construction d'un individu : l'accès aux loisirs. Qu'ils soient culturels, sportifs ou une finalité en soi, les loisirs sont une part inaliénable d'un enfant épanoui. La municipalité tente par de nombreux moyens de combler la demande qui émane des nombreux jeunes composant son territoire. Ainsi, l'offre se veut très diverse et éclectique.

Bar-sur-Aube, comme expliqué précédemment, est une ville qui possède un important rayonnement sur les communes alentour car elle propose notamment un éventail très riche en termes de divertissement. Que ce soit au niveau de la culture avec de nombreux spectacles organisés, au niveau du sport avec des manifestations récurrentes ou au niveau du jeu avec des établissements comme la Médiathèque ou la MPT, chaque jeune peut y trouver son compte.

I. L'ACCES AUX LOISIRS ET A LA CULTURE

La construction sociale d'un individu passe par son intégration à la culture de la société dans laquelle il évolue. Et le premier accès à la culture se fait dès la prime enfance à travers notamment le jeu et les différents loisirs qui sont proposés à l'enfant puis au jeune.

A. Les loisirs

1. L'importance de la Maison pour Tous

73

L'un des principaux acteurs de divertissements sur le territoire de Bar-sur-Aube est la Maison pour Tous. Elle organise de nombreuses animations et activités pour la jeunesse baralbine comme évoquée tout au long de ce dossier.

Une convention a été signée avec la Mairie de Bar-sur-Aube notamment avec la mise en place de séjours ainsi que l'ouverture du centre de loisirs lors des vacances d'été au mois d'août. Les besoins et les attentes sont recueillis régulièrement de manière orale lors de temps informels. Presque toutes les propositions de séjours de sorties et d'activités sont à plus de 90 % de remplissage, voire à 100 % pour un bon nombre. Les séjours sont généralement complets plusieurs semaines à l'avance. Cela laisse supposer que les effectifs d'accueil pourraient s'étendre si les capacités humaines et financières étaient disponibles.

En plus des différentes subventions versées par la municipalité ainsi que des aides aux familles, la commune de Bar-sur-Aube met à disposition de la MPT un véhicule de neuf places, très utile pour les sorties en petit groupes.

Dans ses locaux, une ludothèque s'est installée. En semaine scolaire, elle fonctionne tous les soirs de 17h30 à 19h15, où les parents peuvent venir jouer avec leurs enfants. Dans le cadre des ateliers familles, des soirées jeu avec goûter amélioré sont organisées un vendredi avant chacune des vacances scolaires. De nombreuses manifestations ont lieu dans ce cadre tout au long de l'année comme par exemple au mois de mai à la Fête nationale du jeu, en juin à la Fête du quartier des Varennes ou encore en novembre lors de l'anniversaire de la CIDE. Toutes ces interventions permettent de toucher un public varié et nombreux à Bar-sur-Aube et aux alentours.

2. Quelques exemples

a) Deux manifestations importantes : le Carnaval et Halloween

Le Carnaval est organisé tous les ans par la MPT et remporte toujours un franc succès. Un parcours à travers la ville est prévu par les organisateurs ainsi que de nombreuses animations comme un stand de maquillage gratuit, une distribution de beignets et une tombola entre autres.

De plus, un concours d'affiches est organisé chaque année. Un jury composé de membres de la MPT et de la municipalité choisit parmi un panel d'affiches réalisées par les enfants celle qui représentera le Carnaval l'année suivante.¹³



Le Défilé
du
Carnaval

Le défilé d'Halloween est lui aussi une manifestation organisée par la MPT et fonctionne sur le même principe que le Carnaval. Là aussi un stand de maquillage est proposé pour les enfants et les bonbons remplacent les beignets. Un concours de déguisements a lieu ainsi que des histoires nocturnes au sein de la Médiathèque.

74



L'affiche
d'Halloween

¹³ Voir Annexe

b) Les séjours et Mini-camps

Les enfants (à partir de 3 ans) et adolescents ont aussi la possibilité de participer à plusieurs séjours au ski, des séjours canoé, ou des séjours sportifs interclubs. Ces séjours sont très prisés par la jeunesse baralbine et les places pour les différentes dates à chaque vacance sont très vite complètes.¹⁴



Des mini-camps sont aussi proposés à la jeunesse baralbine et des communes alentour. Ils ont généralement lieu lors des vacances d'été et se passent dans plusieurs endroits différents comme dans une ferme traditionnelle, une ferme équestre ou encore à proximité d'un lac pour lors d'un mini-camp pêche.

MINI-CAMP AVENTURE : BOOT CAMP (6 - 9 ANS)

« Dépasser ses limites », c'est l'objectif de ce Boot Camp sportif encadré par une intervenante professionnelle et l'équipe d'animation. Après de bons échauffements, les enfants vont évoluer sur des parcours qui les amèneront à avoir davantage confiance en eux, à dépasser leurs craintes mais aussi à construire dans les épreuves collectives des liens forts et une grande solidarité avec les autres aventuriers.

Le campement sera situé à l'orée d'une forêt ; une expérience insolite !

Du **Lundi 31 Juillet** au **Mercredi 02 Août**

Nombre de place : **8 enfants** / Hébergement : **Camping**

Lieu : **Foyer rural de Brienne-le-Château**

Flyer d'un des mini-camps proposés

PREFIS :
< 1000 : 80€ (BSA) / 85€ (Ext)
> 1000 : 85€ (BSA) / 90€ (Ext)



c) Autres activités

En plus de ses nombreuses manifestations, animations et séjours, la MPT a fondé en son sein un Club Ado qui remporte un vif succès auprès des jeunes concernés. Il organise de nombreuses activités avec l'aide des animateurs et notamment une association nommée Otaku No Aku, association entièrement créée et gérée par des adolescents depuis déjà plusieurs années. Un voyage au Japon a même eu lieu dans ce cadre.

¹⁴ Voir Annexe

Lors de toutes les vacances scolaires, de nombreuses activités sont proposées aux ados étant inscrits à la MPT. Par exemple, pour les dernières vacances d'hiver, des sorties au bowling et au cinéma étaient organisées. Il y avait aussi des ateliers crêpes, des activités sportives, un tournoi de jeux de société... Toutes ces animations sont pour la plupart gratuites sauf exceptions mentionnées sur les flyers distribués aux jeunes et à leur famille.

B. La culture

1. Le cinéma Le Vagabond

a) Ciné-forum

Comme il a été évoqué lors du diagnostic local, le cinéma fait énormément d'actions envers la jeunesse dès la prime enfance. Ces actions se déclinent sous plusieurs formes et l'une d'elle est le ciné-forum ou « ciné-goûter ». Ce ciné-forum rassemble une douzaine d'enfants de 6 à 12 ans qui vont décider des prochains films projetés par le cinéma. Chaque mois, une sélection de trois films leur est soumise. Ensuite, ils font des activités et regardent des vidéos autour de la thématique pour donner leur avis en toute connaissance de cause.



b) Le Mois du film documentaire

Le Mois du film documentaire s'inscrit dans une démarche du ministère de la Culture et de la Communication. Il s'agit d'une invitation faite à toutes les structures culturelles, éducatives et sociales, désireuses de promouvoir le cinéma documentaire auprès d'un large public. Plus 2000 lieux participent à un projet commun en organisant des projections accompagnées de rencontres, expositions, ateliers, colloques, concerts... Cet événement repose sur un principe de liberté de participation et de programmation pour ces structures. Ce principe de fonctionnement fait la réussite de l'événement : chacune imagine un programme thématique, choisit les films et organise ses séances, en toute autonomie ou bien en s'appuyant sur les propositions d'images en bibliothèques.

Pour l'année 2017, le cinéma Le Vagabond a choisi comme thématique l'émancipation sous ses multiples formes. Une fois la thématique trouvée, les programmateurs ont sélectionné des films documentaires qui parlent d'amour, de lieux de vie, de lutte, d'expression, d'apprentissage et d'éducation. Ce sujet était particulièrement intéressant pour les jeunes à partir de 16 ans. Ces séances sont généralement suivies d'un temps de partage autour d'une collation, ce qui permet de fidéliser les spectateurs.

2. La Médiathèque Albert Gabriel

Initiée par le ministère de la Culture et de la Communication en collaboration avec les acteurs du livre et de la lecture, la Nuit de la Lecture permet de promouvoir le livre au niveau national depuis deux ans. Pour l'occasion, à Bar-sur-Aube, la médiathèque a proposé la première année une découverte des fonds anciens et pour 2018, une murder-party d'une heure et demie. Une trentaine de personnes se sont prêtées au jeu et ont réussi à élucider le mystère avec l'aide d'une animatrice de la ludothèque itinérante La Trottinette.



Un autre projet sans rapport avec le premier est d'aménager au sein de la Médiathèque un espace dédié aux jeux vidéo actuels et rétro. Cette spécificité de la médiathèque amène en son sein de nouveaux jeunes qui ne s'intéressent pas particulièrement aux livres mais qui peuvent ainsi accéder à des ressources qu'ils ne retrouvent pas chez eux.

3. La Maison des Arts

Le Conservatoire de Musique propose des activités musicales pour les plus jeunes à travers la chorale d'enfants et l'éveil musical. Plus généralement, les enfants sont le public majeur qui compose le Conservatoire. Ils sont plus d'une centaine à bénéficier des enseignements de différents professeurs de chants et musiques.

Les jeunes peuvent ainsi acquérir des notions musicales de base avec le Jardin musical et la Formation musicale ouvert aux enfants dès 5 ans. Le Jardin musical permet d'éveiller et de développer chez l'enfant la reproduction et l'invention sonore ainsi que de l'initier au langage et à l'écriture musicale. La Formation musicale quant à elle permet un apprentissage du langage musical nécessaire à la pratique de l'instrument et à la musique d'ensemble. Elle permet une plus grande autonomie des élèves dans leur travail personnel.¹⁵

4. Les associations culturelles

a) JazzàBar

Depuis plus de neuf ans se déroule un festival de jazz à Bar-sur-Aube. Nommé « Jazzàbar », cette association réunit chaque année les amoureux de jazz et les néophytes autour de plusieurs concerts et animations tout au long d'un week-end début septembre. Les festivités commencent le vendredi soir pour finir le dimanche soir par un spectacle musical.

Le public est essentiellement baralbin et des communes voisines. Mais plus le festival prend de l'ampleur, plus le public se diversifie et se déplace de plus en plus loin, jusqu'à accueillir des connaisseurs de jazz à l'international. Des activités annexes sont ainsi prévues par les organisateurs pour faire découvrir le secteur. Ce festival est un véritable tremplin pour faire connaître la richesse culturelle de Bar-sur-Aube. Et les enfants ne sont pas en restes car les familles viennent nombreuses pour faire découvrir ce genre de musique très peu connu par les plus jeunes. La Mairie en a conscience et subventionne chaque année une part plus importante de l'association.



¹⁵ Voir Annexe

b) L'Outil en main

L'Outil en Main a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans jusqu'à 14 ans, aux métiers manuels, par des gens de métier, artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles à la retraite, avec de vrais outils au sein de vrais ateliers. Il permet aux hommes et femmes de métier, riches d'expérience de rester dans "la vie active" en transmettant aux jeunes générations les gestes de leur métier avec un savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres et l'amour du travail bien fait.

Ces ateliers sont un lieu de rassemblement et d'échange entre jeunes et anciens, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Il a pour but la revalorisation de tous les métiers manuels artisanaux, métiers du bâtiment, métiers du patrimoine tels que : carreleur, charpentier, couvreur, maçon, métallier, mosaïste, plombier, tailleur de pierre, métiers d'art, de bouche, industriels, etc...

Les 10 Fondamentaux de L'Outil en Main sont très divers :

1. Initier les enfants à la connaissance et à la pratique des métiers,
2. Développer leur dextérité manuelle,
3. Découvrir et travailler la matière,
4. Elaborer et réaliser un bel ouvrage,
5. Apprendre le respect de l'outil et du travail bien fait,
6. Eveiller leur regard, les sensibiliser à leur environnement architectural et à la valeur de notre patrimoine,
7. Découvrir et se découvrir en prenant confiance en soi,
8. Susciter des vocations,
9. Maintenir un lien intergénérationnel,
10. Mieux vivre ensemble et participer au bien vieillir.

L'Outil en main du Pays Baralbin remet à chaque fin d'année un diplôme à tous ses jeunes adhérents qui ont découvert les métiers artisanaux tout au long de l'année. La Mairie subventionne aussi cette association à hauteur de 300 € et leur met à disposition une salle de la ville où les rencontres et échanges ont lieu. Chaque année des portes ouvertes ont lieu pour découvrir le fruit du travail des jeunes et des artisans.



Les jeunes diplômés

II. L'ACCES AU SPORT

« Un esprit sain dans un corps sain » telle pourrait être la devise de la ville de Bar-sur-Aube envers les jeunes de son territoire. Le nombre et la diversité d'associations sportives baralbines pour une ville de 5 000 habitants démontrent la vitalité de la commune.

A. Une offre très diversifiée

1. Le Service municipal des Sports

La municipalité dispose de son propre service des sports qui gère les infrastructures sportives et le personnel sportif pour la commune. Ce service va aussi apporter son aide aux différentes associations sportives baralbines qui le sollicitent. Cette aide peut être matérielle, humaine ou bien financière grâce aux subventions reversées par la mairie à chaque association qui en fait la demande.

Le service des sports s'occupe du Cosec et du planning des activités s'y déroulant. Les établissements scolaires peuvent profiter de ces espaces et du personnel pour y emmener leurs élèves.

De plus, la Ville de Bar-sur-Aube disposera d'un nouveau complexe aquatique dont les travaux ont démarré en début d'année. Ce complexe est un projet de la Communauté de communes (CCRB) et sera mis en place sur le territoire de Bar-sur-Aube.

2. Les autres associations sportives baralbines

La commune de Bar-sur-Aube compte vingt-sept associations sportives différentes sur son territoire. Elles sont toutes accessibles dès l'enfance voire la petite enfance pour certaines. Les activités sont très diverses et proposent un panel très éclectique d'activités sportives¹⁶ :

- Plongée, à partir de 12 ans
- Randonnée, à partir de 16 ans
- Football, à partir de 8 ans
- Gymnastique, à partir de 3 ans
- Basket, à partir de 7 ans
- Volley, à partir de 7 ans
- Badminton, à partir de 7 ans
- Aïkido, à partir de 6 ans
- Athlétisme, à partir de 4 ans
- Escrime, à partir de 5 ans
- Tir à l'arc, à partir de 8 ans
- Cyclisme, à partir de 7 ans
- Judo, à partir de 4 ans
- Handball, à partir de 3 ans

¹⁶ Voir Annexe

- Escalade, à partir de 6 ans
- Karaté, à partir de 7 ans
- Tennis, à partir de 7 ans
- Boxe Thai, à partir de 6 ans

3. La Maison pour Tous

La MPT propose à ses adhérents différents sports à pratiquer dans le cadre du centre de loisirs. Ces activités vont du VTT au ping-pong en passant par du Canoë-Kayak. Il est demandé à chaque adhérent une participation financière à l'année en plus de leur inscription à la MPT.¹⁷

Dans ses locaux elle organise aussi des cours de danse pour les enfants et du cirque – activité très prisée par les plus jeunes - comme activités physiques autre que sportives.

B. De nombreuses manifestations

Le service des sports municipal organise plusieurs manifestations sportives tout au long de l'année. Il ne sera évoqué ici que les manifestations organisées directement par le service municipal et non par les autres associations qui ne concernent pas toujours la jeunesse.

1. Les stages sportifs

La municipalité organise à chaque période de vacances scolaires des stages sportifs. Ces stages sont à destination des jeunes de 6 à 17 ans sous la responsabilité du conseiller territorial des APS. Ils permettent aux jeunes participants de découvrir et s'initier à des activités sportives variées. Les sorties extérieures sont payantes à hauteur de 5 € pour les Baralbins et 7 € pour les jeunes venant de l'extérieur et les activités dites classiques telles que le tennis ou l'escalade sont gratuites. La demande étant très importante, les inscriptions préalables sont obligatoires.¹⁸

Les activités sont diverses et variées. Par exemple, pour les prochaines vacances scolaires de février, une sortie au bowling est prévue, ainsi qu'une journée dans un parc d'attractions et une chasse au trésor dans la ville de Troyes.



Stage d'escalade



Stage de boxe

¹⁷ Voir Annexe

¹⁸ Voir Annexe

2. Les sportifs méritants

La cérémonie annuelle des sportifs méritants vise à remercier les sportifs ainsi que les bénévoles des associations sportives. En 2016 et 2017, 60 participants ont reçu un diplôme et un cadeau pour leur action méritante, ainsi qu'une coupe pour les plus méritants. Les sportifs récompensés ont été nommés par leurs clubs respectifs. Ce sont parfois des bénévoles impliqués depuis des dizaines d'années ou des sportifs très impliqués dans la vie de leur club.

« Il y a près de 1 600 licenciés sportifs dans les clubs baralbins, c'est une vraie richesse et vraie fierté pour la Ville. Ces récompenses visent à les remercier pour leurs bons résultats et leurs implications. »

Régis Renard, adjoint aux sports



Les jeunes sportifs méritants

3. Corrida Bar

La Corrida Bar est une manifestation organisée par la Ville en partenariat avec le Cercle Athlétique de Bar Bayel. Elle se déroule en décembre en soirée à partir de 18h30. Les inscriptions doivent se faire au préalable mais elles sont toujours possibles le soir même. Elles sont à hauteur de 7 € pour les adultes et 3 € pour les enfants. Pour chaque inscription adulte, 1 € est reversé au Téléthon. Deux courses sont prévues : une pour les enfants à 19h30 de 1.5 km (catégories poussins et benjamins) et une pour les adultes à 20h de 5 km. Les gagnants repartent avec une coupe et un pot d'arrivée est prévu pour tous les coureurs, petits ou grands. Les participants peuvent venir déguisés et c'est une coutume que beaucoup suivent.



A l'arrivée de la course enfant



Des participants déguisés

4. Fête du Sport

La Fête du sport se déroule chaque année à Bar-sur-Aube au Cossec. Elle représente le point d'orgue du démarrage de la saison sportive en permettant aux usagers de bénéficier de l'ensemble des informations sur les clubs sportifs locaux et de venir tester les activités avant de s'inscrire dans un club.

Les organisateurs conservent les grands principes qui ont fait le succès de la manifestation ces dernières années avec de nombreuses animations :

- Baptêmes d'escalade, essai de tir à l'arc... ,
- Démonstrations de boxe thaï, aikido et judo, de gym, de pétanque, de badminton, de vélo, etc.
- De nombreux lots à gagner tout au long de la journée en répondant aux questions et sur les stands des clubs.

Et également des nouveautés avec la présence de la Maison de la forme (salle de sport privée), une initiation à la marche nordique et un jeu « fil rouge » sur l'après-midi qui permettra de remporter un baptême de l'air pour les participants de la journée.



Démonstration
de Boxe Thaï

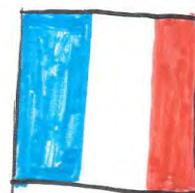
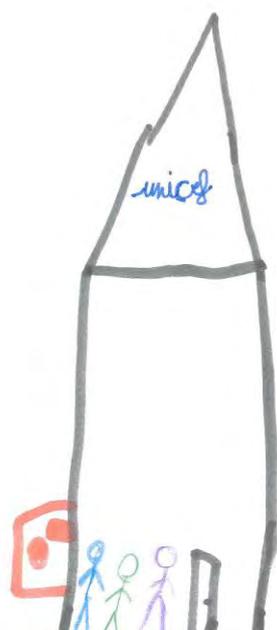
En conclusion

Le sport, les loisirs, la culture... Autant de termes qui définissent l'investissement de la municipalité dans la vie des jeunes qui composent son territoire. Beaucoup d'actions sont mises en place pour permettre à tous, enfants comme adolescents, de s'épanouir dans une ville qui cherche à capter leur attention et leur intérêt de manière ludique.

Ce sont l'ensemble des infrastructures culturelles et sportives qui sont mobilisées pour offrir un panel très riche d'animations pour les jeunes. Même si certaines actions ne leurs sont pas entièrement dédiées, il est très important pour les organisateurs de manifestations et d'événements de capter un public jeune qu'ils pourront ensuite fidéliser dans les années à venir.

VICTOR NICOLLO

unicef



SOLIDARITE INTERNATIONALE

L'ouverture sur le monde est un point qu'une ville ne doit pas négliger pour l'éveil de sa jeunesse. Et Bar-sur-Aube ne fait pas exception à la règle en cherchant à travers différentes actions et partenariats à honorer ses engagements en faveur de l'international. Son jumelage avec une ville allemande, les échanges scolaires qui ont lieu chaque année à travers la cité scolaire sont autant d'indice quant à l'importance que peut porter la municipalité sur la solidarité internationale.

Son implication à travers l'Unicef avec la Nuit de l'eau ou bien avec le Collectif Xenia démontre que chaque citoyen doit se sentir impliqué dans la marche du monde et qu'il y joue un rôle important. Ce sentiment d'appartenance est à développer chez l'enfant le plus tôt possible pour qu'il puisse se sentir citoyen du monde.

I. DES PARTENARIATS DIVERS

Pour entretenir le lien à l'international, des liens doivent être créés entre villes de pays différents ou bien à travers les écoles, source d'échanges très enrichissants pour les jeunes, tant pour ceux qui se déplacent que pour ceux qui reçoivent.

A. Avec Gernsheim, ville allemande

Le 6 juin 1976, Jean-Pierre Davot, maire de Bar-sur-Aube, et son homologue de Gernsheim, Georg Schäfer, signaient ensemble une convention de jumelage. Depuis n'ont cessé les échanges entre élus, enseignants, élèves, vignerons de Bar-sur-Aube, responsables et sociétaires des associations sportives et culturelles (cyclistes, tennismans, basketteurs, footballeurs, nageurs, plongeurs, kayakistes, musiciens de l'harmonie et du Big Band), comité de jumelage, jardiniers et pompiers. Quarante ans plus tard, leurs successeurs, Philippe Borde et Peter Burger, étaient réunis en avril 2016 pour célébrer cette union franco-allemande.

Lors de cette cérémonie, une plaque a été inaugurée pour sceller leur union. Un tulipier de Virginie a été planté. Une façon d'enraciner à jamais les liens qui unissent les deux cités.



B. Avec les écoles du monde

Plusieurs échanges scolaires animent la vie scolaire de Bar-sur-Aube. Ces échanges concernent les adolescents dès le collège. Les collégiens et les lycéens partent chaque année en voyage scolaire en Allemagne, en Angleterre ou encore en Italie. Ces voyages sont organisés pour faire découvrir le pays aux jeunes Baralbins. Mais il existe aussi des échanges scolaires qui durent plus longtemps et qui permettent vraiment aux jeunes de s'imprégner de la culture locale. En 2017, grâce à l'association Jeunesse Etudes Voyages, des jeunes allemands et australiens sont venus apprendre le mode de vie et la langue française à la Cité scolaire Gaston Bachelard.

« Nous accueillons chaque année des élèves étrangers. C'est une grande richesse pour l'établissement. »

Éric Pfaff, Proviseur de la Cité Gaston Bachelard

En 2015, ce sont onze lycéens américains qui ont été accueillis par la ville après que vingt-quatre lycéens français aient fait le voyage inverse aux Etats-Unis.



II. LES ACTIONS SOLIDAIRES

Il ne s'agit pas uniquement de créer des partenariats sans les actions qui les justifient. C'est pourquoi le partenariat avec l'Unicef se vit à travers la Nuit de l'Eau et la Journée Internationale des Droits des Enfants. L'accueil des migrants quant à lui est soutenu par le Collectif Xenia.

A. Avec L'Unicef

1. La Nuit de l'Eau

Cette manifestation se déroule tous les ans depuis 2010. En plus de la Mairie et de la Communauté de Communes, de nombreuses associations y participent à savoir le Stade Nautique Municipal Baralbin, le Cercle Nautique Municipal Baralbin, la Maison pour Tous et sa section Kayak et bien sûr le Comité Unicef de l'Aube.¹⁹

¹⁹ Voir Annexe

Le programme regroupe diverses activités :

- Séances d'Aquagym
- Démonstration et essais de natation sportive
- Water-polo
- Démonstration de techniques de kayak
- Baptêmes de plongée
- Natation libre

En plus de ces différentes animations qui se déroulent de 16h à 22h, le public généralement nombreux peut se restaurer sur place.



2. Journée Internationale des Droits de l'Enfant

L'UNICEF a fêté les 25 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et les 20 ans du Comité Unicef Aube et de ses équipes de bénévoles de Bar-sur-Aube.

A cette occasion, une exposition « Ne marchons pas sur les droits de l'enfant » et un documentaire sur les actions de l'Unicef à Madagascar réalisé en collaboration avec les élèves de la section audiovisuelle du Lycée Gaston Bachelard et la Poste ont été présentés à la Médiathèque de Bar sur Aube. Puis des animations ont été organisées par la MPT Centre social sur la place de L'hôtel de ville.



B. Le Collectif Xenia

Le Collectif Xenia a vu le jour en février 2017 pour répondre à l'actualité concernant les migrants. La mise en place d'actions visant le soutien moral, juridique et matériel est apporté aux personnes demandeuses d'asile et/ou aux déboutés du droit d'asile et/ou aux sans-papiers. Afin d'atteindre ces objectifs l'association se donne le droit de réaliser toute prestation de service et la vente de marchandises visant la collecte des fonds nécessaires à la réalisation des objectifs mentionnés précédemment.

Pour cela, ils ont, entre autres, organisé un vide-greniers en partenariat avec la MPT en soutien aux personnes migrantes.



Affiche du Vide-greniers

En conclusion

S'ouvrir à l'international est une évidence de la municipalité pour qui il est essentiel que les jeunes de son territoire élargissent leur vision du monde. Être une commune rurale ne doit pas empêcher de se sentir intégré dans une société, plus vaste qu'un pays, où beaucoup reste à faire. Et ce sont aux jeunes de demain de faire de cette société un monde plus juste où les inégalités ne devront plus perdurer.

ANNEXES

○ Diagnostic Local	1
- Plan de la ville	1
- Fiche d’inscription pour mineurs à la Médiathèque.....	2
- Tarifs du Conservatoire.....	3
- Plaquette MPT 2017-2018	4
○ Fiche 02.....	6
- Tarifs du cinéma Le Vagabond	6
- Tarifs du club enfants à la MPT	7
- Tarifs du club ados à la MPT	8
○ Fiche 03.....	9
- Règlement du fonctionnement du Conseil Municipal Enfants.....	9
- Flyers de la Semaine Bleue 2017	11
- Programmation de la Journée Mondiale de l’Enfance à la MPT	14
○ Fiche 05.....	15
- Brochure de la Semaine de la Petite-enfance.....	15
○ Fiche 06	17
- Menu du 15 janvier au 16 mars 2018	17
○ Fiche 08	19
- PEDT.....	19
○ Fiche 09	26
- Affiche du concours d’affiches pour Carnaval 2018	26
- Affiche du Carnaval 2017	27
- Exemple de brochure de séjour au ski	28
- Flyers des Ateliers musicaux.....	32
- Annuaire des clubs sportifs baralbins	33
- Plaquette de la MPT sur les pratiques sportives	35
- Flyers du stage sportif des vacances d’hiver 2018	36
○ Fiche 10	37
- Tract de la Nuit de l’Eau 2015.....	37

Diagnostic Local

Plan de la ville



Mineur



Médiathèque Albert Gabriel

Fiche d'inscription à destination des mineurs (0 à 18 ans)

Responsable père mère autre, précisez :

M. Mme Nom (en majuscules) :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Email :

(si vous ne souhaitez pas recevoir notre infolettre ou d'e-mails informatifs de notre part, ne renseignez pas cette information).

Durée du prêt :

28 jours, durée renouvelable une fois.

Les DVD et les documents réservés ne peuvent pas être prolongés.

En cas de retard de plus de 14 jours, une suspension de prêt s'appliquera pour une durée équivalente à celle de votre retard.

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur être domicilié(e) à l'adresse ci-dessus et autorise le mineur placé sous mon autorité et dont le nom suit à :

- S'inscrire à la médiathèque municipale Albert Gabriel.
- Emprunter les documents et consulter les ressources électroniques autorisées par l'abonnement.

Je m'engage à respecter et faire respecter le règlement en vigueur et la charte multimédia dont j'ai pris connaissance.

Date :

Signature :

Reconduction le :

Reconduction le :

Nom du mineur :

Prénom :

Né(e) le : jour mois année

Sexe : féminin masculin



Tarifs du Conservatoire

TARIFS TRIMESTRIELS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE 2017-2018		
Droits d'inscription par famille payable en septembre		2017-2018
Baralbins		15,00 €
CCRB et Extérieurs		30,00 €
Baralbins		
Formation musicale:		
1er enfant		27,50 €
2ème et 3ème enfant		24,00 €
à partir du 4ème enfant		14,00 €
adultes		33,00 €
Disciplines:		
<i>Flûte, clarinette, saxophone, trombone, tuba et percussions</i>		
1er enfant		61,00 €
2ème et 3ème enfant		54,00 €
à partir du 4ème enfant		30,10 €
adultes		68,00 €
<i>Piano, guitare, violon, alto et chant</i>		
1er enfant		122,50 €
2ème et 3ème enfant		110,00 €
à partir du 4ème enfant		61,00 €
adultes		136,00 €
CCRB ET EXTERIEURS CCRB		
Formation musicale:		
1er enfant		41,00 €
2ème et 3ème enfant		37,00 €
à partir du 4ème enfant		20,50 €
adultes		50,00 €
Disciplines:		
<i>Flûte, clarinette, saxophone, trombone, tuba et percussions</i>		
1er enfant		73,00 €
2ème et 3ème enfant		68,00 €
à partir du 4ème enfant		37,00 €
adultes		80,50 €
<i>Piano, guitare, violon, alto et chant</i>		
1er enfant		131,00 €
2ème et 3ème enfant		118,50 €
à partir du 4ème enfant		66,00 €
adultes		147,00 €
Locations d'instruments par trimestre		
Baralbins		
tous instruments enseignés:		
1ère année		25,00 €
2ème année		50,00 €
à partir de la 3ème année		75,00 €
Percussions		10,00 €
Guitare et Violon		15,00 €

FAMILLE

SEMAINE POUR LA PETITE ENFANCE

Fin mars 2018

Depuis 2014, pendant une semaine notre Maison Pour Tous - Centre Social, la Maison de l'Enfance, le Relais Assistantes Maternelles, la Médiathèque Albert Gabriel, la Mutualité Sociale Agricole, le Cinéma Le Vagabond et la P.M.J. unissent leurs compétences pour proposer aux baralbins et baralbinas une semaine autour de la Petite Enfance. Comme les années précédentes, nous accueillerons un spectacle, une conférence, ainsi que des moments de rencontres et d'échanges entre parents ou avec des professionnels.

LES ATELIERS FAMILLES

Tarif : uniquement l'adhésion adulte et enfant - participation ponctuelle

Deux demi-journées par mois, des parents et des enfants se retrouvent pour cuisiner, jouer, voir des spectacles...

Avec les parents présents, en fonction de leurs envies, de leurs questions, nous proposons des rencontres. Elles permettront d'échanger sur des questions de parentalité avec un ou une spécialiste.

Le programme est disponible à l'accueil de la MPT et sur le site internet.

Animatrice : Aurélie Colson

LUDOTHÈQUE

A partir de 3 ans - tarif : uniquement l'adhésion

Vendredi de 17h15 à 19h15 à la MPT, Ludothèque

Venez jouer en famille avec de nombreux jeux variés et originaux. Chaque vendredi, une semaine avant les vacances, une soirée jeux est organisée.

Animatrice : Anne-Marie Noël

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

A partir de l'école élémentaire jusqu'au lycée

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 à la MPT, Salles d'accompagnement à la scolarité de la MPT

Echecs : Sur inscription

Tarif : uniquement l'adhésion

Pour être accompagné, faire ses devoirs, découvrir des activités culturelles, sportives et assister à des spectacles. Pour les enfants du primaire, le mardi soir est consacré à une activité découverte. Les enfants qui participent à l'accompagnement à la scolarité doivent participer à ces activités. Pour les jeunes collégiens, nous leur proposons, en plus de l'aide aux devoirs, des sorties culturelles tout au long de l'année.

Responsable : Francis Parisot

Animateurs : Patrick Drouot et une équipe de bénévoles

Dans le cadre de son projet social, la Maison Pour Tous de Bar-sur-Aube propose des activités favorisant l'accès à la culture pour tous, et renforçant le lien social.

EXPRESSION ET COMMUNICATION

Adultes - Tarif : uniquement l'adhésion à la MPT

Pour les femmes

Lundi, mardi, jeudi de 10h à 11h30
Vendredi de 10h à 11h30

Les cours collectifs permettent à ce groupe de femmes de découvrir ou de se perfectionner dans la pratique du français. Nous proposons également des moments de discussions, des sorties culturelles, une participation aux manifestations de la MPT - Centre Social.

Atelier mixtes (hommes et femmes)

Lundi, mardi et jeudi de 14h30 à 16h

Les ateliers permettent de découvrir et se perfectionner en français. Nous proposons une participation bénévole aux manifestations de la MPT - Centre Social afin de renforcer le lien social.

Animateurs : Patrick Drouot et Valérie Dubois

MÉDIATION SOCIALE

Pour tous

Besoin d'aide dans des démarches administratives, envie de participer aux activités de la MPT, de sortir, d'aller voir des spectacles ou des compétitions sportives, bref, de faire des découvertes...

N'hésitez pas à contacter Aïse à la Maison Pour Tous - Centre Social.

Heures de permanence :

A la MPT : Mardi et jeudi de 14h à 17h

Renseignements auprès de la MPT - Centre Social

Animatrice sociale : Aïse Yuksel

SAISON 2017 - 2018

MAISON POUR TOUS

BAR SUR AUBE

Centre Social

MAISON POUR TOUS

CENTRE SOCIAL

DE BAR SUR AUBE

5, rue de l'Abbé Riel

03 25 27 31 25

www.mpt-barsuraube.fr



LE PROJET

La Maison Pour Tous - Centre Social de Bar-sur-Aube est une association d'éducation populaire, loi 1901.

Née en 1967 d'une volonté de jeunes et d'adultes d'offrir aux habitants un lieu de loisirs, un espace d'animation, la MPT est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté. Elle est agréée Centre Social par la Caisse d'Allocations Familiales depuis le 1er octobre 2010.

L'article 2 des statuts précise en effet : « La MPT constitue un élément essentiel de l'équipement social et culturel de la ville [...], offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. »

ADHÉSION

Adhésion : - de 18 ans : 8 € / Adultes : 15 €

Elle est : obligatoire pour pratiquer une activité à la Maison Pour Tous valable du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018

L'adhésion marque votre attachement à l'association et vous donne un droit de vote à l'Assemblée Générale, vous permettant ainsi de vous exprimer et de décider des orientations de l'association.

De plus, un Conseil d'Administration, élu par les adhérents, débat et décide de la vie de la Maison Pour Tous, de ses projets, de ses activités et de l'ensemble des actions culturelles.

L'ÉQUIPE

L'équipe de la MPT - Centre Social est composée de bénévoles et de professionnels au service d'un projet décidé par l'ensemble des adhérents.

Président : Francis Parisot

LES RENDEZ-VOUS DE LA MAISON POUR TOUS

Défilé d'Halloween	Vendredi 27 octobre 2017
Concert de poche	Vendredi 24 novembre 2017
Carnaval	Samedi 24 mars 2018
Semaine de la Petite Enfance	Fin Mars 2018
Festival Cours 2 ^e y vite	Mars 2018
Randonnée du Barsuraubois	Fin mars - début avril 2018
Festival de duos	2 ^{ème} quinzaine de mai 2018
Assemblée générale	Juin 2018
Randonnée nocturne	Vendredi 8 juin 2018
Audition de musique	Mardi 20 juin 2018
18 ^{ème} festival des Eurythmies	Du lun. 25 juin au dim. 1er juillet 2018
Rite de quartier	Vendredi 13 juillet 2018
Randonnée pédestre et canoë	Juillet 2018

Date des trimestres d'activités :

1^{er} trimestre : du lundi 2 octobre au samedi 30 décembre 2017

2^{ème} trimestre : du lundi 1er janvier au samedi 31 mars 2018

3^{ème} trimestre : du lundi 02 avril au samedi 30 juin 2018

Sauf indications des responsables d'ateliers, les cours débiteront dès le lundi 11 septembre 2017. ATTENTION! Il n'y a pas d'activités pendant les vacances scolaires.

N'engage que la MPT - Centre Social

ENFANCE

CENTRE DE LOISIRS

De 9 à 11 ans à la MPT, Club Enfants www.enfants.mpt-barsuraube.fr

Le centre de loisirs accueille les enfants en journées complètes ou en demi-journée chaque mercredi et durant les vacances scolaires. Des projets et des activités adaptés à chaque tranche d'âges sont proposés par une équipe qualifiée et stable. Le programme est à découvrir sur le site internet de la MPT.

D'autres activités culturelles et sportives particulières (arts plastiques, VTT, roller, cirque...) enrichissent celles déjà présentes au centre de loisirs. Tous les enfants peuvent y participer s'ils le souhaitent, pour au moins un trimestre (avec une participation financière supplémentaire).

Pour participer aux activités du Centre, les enfants doivent adhérer à la MPT - Centre social. Pour une meilleure organisation nous vous demandons d'inscrire les enfants au moins deux jours avant leur venue. Lorsque l'enfant est adhérent et que son dossier est complet, l'inscription peut se faire sur le site internet. Le centre de loisirs est accessible aux enfants en situation de handicap.

Le mercredi et les vacances : De 7h15 à 18h30

Tarifs : Cf le programme du centre de loisirs, en fonction du quotient familial.

Animateurs : Jérémie Vasseur (responsable), Aurélie Colson, Anne-Marie Noël, Amélie Petitrière et Kelly Cunha

Pendant les vacances scolaires des animateurs(trices) complètent l'équipe.

LES DÉJOURS

Chaque été, la MPT - Centre Social organise des séjours pour les enfants de 3 à 18 ans.

Pour les plus petits, nous proposons des mini-camps **découvertes** de 2 à 3 jours. Les enfants sont hébergés sous tente ou en gîte selon le lieu.

Pour les adolescents, nous organisons avec les MJC du département un séjour au ski pendant les vacances d'hiver ou de Printemps. Les autres séjours, en France ou à l'étranger, sont proposés et organisés par les jeunes.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la MPT ou sur son site internet.

DATES DES VACANCES SCOLAIRES

Automne : Dimanche 22 octobre, reprise le lundi 6 novembre 2017

Noël : Dimanche 24 décembre 2017, reprise le lundi 8 janvier 2018

Hiver : Dimanche 25 février, reprise le lundi 12 mars 2018

Printemps : Dimanche 22 avril, reprise le lundi 07 mai 2018

Été : à partir du dimanche 8 juillet 2018 source : ministère de l'éducation nationale

JEUNESSE

ACCUEIL ADOS

De 11 à 18 ans à la MPT, Club Ados www.ados.mpt-barsuraube.fr

L'Accueil ados est un lieu pour retrouver ses amis, sortir, construire des projets de loisirs, de vacances, de solidarité...

A chaque période de vacances, un programme d'activités est élaboré en associant les idées des jeunes et des activités découvertes proposées par l'équipe d'animation. Le programme est disponible sur le site internet et à l'accueil de la MPT.

Cet accueil est accessible aux enfants en situation de handicap.

Période scolaire	Période de vacances
Mardi - jeudi - Vendredi : de 16h30 à 18h30	Du lundi au vendredi de 14h à 19h
Mercredi - Samedi : de 14h à 15h	

L'accueil ados de la MPT - Centre Social est ouvert à d'autres moments pour les jeunes porteurs d'un projet.

Tarifs : Pour participer à l'accueil, il est nécessaire d'avoir réglé son adhésion. Une participation est demandée aux jeunes en fonction des activités.

Animateurs : Valérie Dubois et Arnaud Orillon

PROJETS

Vous êtes jeune ou moins jeune, en groupe ou non et vous avez des IDÉES, des ENVIES, des PROJETS... la MPT peut vous accueillir et vous aider à les réaliser.

C'est une de nos missions, en tant que Maison Pour Tous - Centre Social, de vous accompagner et vous permettre de rencontrer à Bar-sur-Aube et ses environs des personnes et des associations locales aux compétences diverses que nous pourrions solliciter pour faire aboutir vos projets.

INTERNATIONAL

Des échanges de jeunes européens

Possibilité de faire des échanges européens avec des groupes de jeunes sur une thématique choisie.

Le service volontaire européen :

D'octobre 2017 à septembre 2018, nous accueillons Irène Montali. Cette jeune Italienne travaillera entre culture et enfance / jeunesse. Elle proposera des ateliers et participera à l'organisation des Eurythmies.

Tel aussi tu souhaites partir en Europe ? Le service volontaire Européen est pour toi ! Le Programme Européen Erasmus donne la possibilité à des jeunes, âgés de 18 à 30 ans, de partir à l'étranger pour une durée de 3 à 12 mois. Vous serez accueillis dans une association et participer à un projet (enfance, culture, environnement, anti-discrimination, etc.). Tout est gratuit (frais de voyage, nourriture, hébergement...). Aussi, n'hésitez pas à demander des renseignements à la MPT - Centre Social.

ACCUEIL

La Maison Pour Tous - Centre Social vous accueille : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h00. Pour permettre la découverte de nouvelles activités, nous vous proposons une séance gratuite. Toutes les inscriptions se font à la Maison Pour Tous - Centre Social - 5 rue Abbé Riel 10200 Bar-sur-Aube ou par téléphone au 03.25.27.51.25

NOUS TROUVER

NOUS SUIVRE

PAGE FACEBOOK ET SITE INTERNET
<http://www.facebook.com/mp.t.bar-sur-aube>
 Site : www.mpt-bar-sur-aube.fr

PROJET RADIO
CARRÈREMENT ADOs
 Le 4^{ème} mercredi de chaque mois dans les MIC du département
 Des jeunes se retrouvent pour créer leur émission de radio. Coproduite par le FOMAD de Haute-Aube, elle est diffusée sur Thème radio. Les jeunes peuvent également devenir reporter à l'États ou au Printemps de Bourges.
 Animateurs : Valérie Dubois, Francis Perriot

ARTISTIQUE

ARTS PLASTIQUES

à la MPT, Salle d'Arts plastiques

A partir de 6 ans :
 Mercredi de 16h30 à 18h
 Peinture sur chevalet, dessin plus précis, mandala, expression gestuelle, collage... Techniques diverses : gouaches, aquarelle, pastel, encre, fusain... adaptés à l'âge et l'envers des enfants, pour une expression singulière.

Adultes :
 Mardi de 14h à 16h, de 16h15 à 18h15 et de 18h30 à 20h30
 Dans la bonne humeur, travailler le dessin et la peinture avec une grande variété de techniques (crayon, fusain, pastel, encre, aquarelle, acrylique, collage, techniques mixtes...), à travers de nombreux thèmes (nature-morts, paysage, portrait, figure humaine, abstrait...), pour enrichir notre gamme d'expressions, explorer et mettre en œuvre notre pouvoir créateur en respectant la personnalité de chacun.
 Animatrice : Catherine Lemoine

BOYERIE
 1^{er} et 3^{ème} Jeudi de chaque mois, de 18h30 à 20h30
 à la MPT, Salle d'Arts plastiques
 Au creux de nos mains des formes : au cœur de la matière des résistés ; au fond de chacun, revive d'expériences. Découverte de différents techniques de modelages d'argiles : de gris aussi que le cuisson RAU.
 Animatrice : Maud Gresse
(sous réserve de modifications)

SPORTS

CANOË KAYAK

Samedi de 14h à 17h et ponctuellement le dimanche à la base de Kayak, route de Fontaine.
 Savoir nager au moins 25 mètres et s'immerger. L'encadrement est assuré par des moniteurs brevetés par la Fédération Française de canoë-kayak. Le matériel de navigation (injection et initiation compétition) est prêt.
 Responsable et animateur : Pierre Emmanuel Ravet

FLECHETTES - DARTS À L'ANGLAISE

Jeudi de 20h30 à 22h30
 à la MPT, Ludothèque
 Venez vous retrouver autour d'une partie de flechettes !
 Animé par un collectif de bénévoles

PING-PONG

Lundi, mercredi et vendredi de 18h30 à 20h30
 à la MPT, Ludothèque
 Rendez-vous autour d'une partie de Tennis de table !
 Animatrice : Annick Allard

RANDONNÉE

Lundi à 8h45
 Rendez-vous place Mathaux pour 12 km dans le pays baronnin.
 Jeudi 18h
 Rendez-vous place Mathaux pour une marche sportive.
 Dimanche (voir le calendrier trimestriel et sur le site internet de la MPT)
 Participation aux brevets du département. Possibilité de prendre sa licence à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.
 Animé par un collectif de randonneurs bénévoles

YTT ET ROLLER

Mercredi de 14h à 16h
 à la MPT
 YTT : Découverte du Pays Baronnin par de nombreuses balades.
 Roller : Dans le tour de la MPT, puis dans Bar-sur-Aube, viens t'initier ou te perfectionner en roller (les rollers sont fournis).
 Alternance entre ces deux activités
 Animateur : Arnaud Orblion

DANSE

DANSE AFRICAINE

Mardi de 19h00 à 20h30
 à la Salle des fêtes de l'ancien collège
 Initiation aux danses africaines (inspirées des chorégraphies traditionnelles africaine de (Ouest) sur le chemin des rythmiques des djembes et du djembé vers un éveil du corps et un voyage de l'esprit...
 Animatrice : Virginie Gaudier

DANSE COUNTRY

Vendredi de 19h à 22h30
 à la Salle des fêtes de l'ancien collège
 Dans une ambiance conviviale, venez rejoindre le groupe de Danse Country !
 Débutants : 19h00 à 20h00
 Novices (2^{ème} et 3^{ème} années) : 20h à 21h
 Intermédiaires (à partir de 4^{ème} années) : 21h à 22h30
 Animatrices : Agnès Champender et Marie-Ange Gouthière
 Informations : 06.46.27.16.39 - 06.12.70.53.54

DANSE FOLK

Lundi de 19h30 à 21h
 à la Salle des fêtes de l'ancien collège
 Les danseurs folk baronnins se retrouvent pour découvrir ou se perfectionner en danses traditionnelles de France et d'ailleurs. N'hésitez pas à les rejoindre.
 Responsables et animateurs : Catherine et Alain Crochet

DANSE DE SALON

Mercredi de 19h30 à 22h
 à la Salle des fêtes de l'ancien collège
 Vous pourrez découvrir ou vous perfectionner en danse de salon : podo-boite, tango, vals, chachacha...
 La danse de salon de danse à 2...
 Reprise :
 Débutants (2^{ème} années) : mercredi 13 septembre
 Débutants (2^{ème} années) : mercredi 20 septembre
 Responsables et animateurs :
 Mireille et Jean Pierre Bouquet
 Inscriptions à l'ancien collège lors du 1^{er} cours
 Informations : 03.25.27.02.22

MUSIQUE

CHANT POP-ROCK

Lundi et Jeudi en fin d'après-midi et début de soirée
 à la MPT, Salle de Musique
 Que vous soyez débutants ou chanteurs confirmés, venez apprendre, peaufiner votre technique vocale et surtout partager votre musique avec Sandrine. (Cours individuels de 30 minutes)
 Animatrice : Sandrine Bendele

CLAVIER & Co. !

Lundi et Jeudi en fin d'après-midi et début de soirée
 à la MPT, Salle de Musique
 Vous pouvez pratiquer le piano, le clavier et l'orgue électronique.
 A découvrir ou à redécouvrir, pour toutes les générations, toutes les envies et surtout le plaisir de la musique avant tout. (Cours individuels de 30 minutes, tous niveaux)
 Animatrice : Sandrine Bendele

GUIAIRE

Mercredi de 13h00 à 20h00 et Jeudi soir
 à la MPT, Salle de Musique
 Pour tous niveaux, guitare classique, rock, basse...
 Selon ses envies. (Cours individuels de 30 minutes)
 Animateur : Pascal Bertaud

MUSIQUE

PERCUSSIONS AFRICAINES

Mardi de 18h00 à 19h00
 à la Salle des fêtes de l'ancien collège
 « Percussions en libre échange » : Pour les cuneux des sonorités, pour les amoureux du rythme dans le respect de la tradition ou vers une ouverture à la création, venez vous faire plaisir et découvrir de nouvelles possibilités autour des doums-doums, du djembé, des maracas... Déroulement assuré !
 Animateurs : Thierry Delabye et Pascal Legrand

ÉVEIL MUSICAL

Lundi de 16h45 à 17h30
 à la MPT, Salle de Musique
 Les cours sont collectifs d'une durée de 45 minutes. Pour les enfants de plus de quatre ans, il existe un jardin musical au Conservatoire à rayonnement communal de Bar-sur-Aube.
 Animatrice : Sandrine Bendele

MUSIQUE

PERCUSSIONS AFRICAINES

Mardi de 18h00 à 19h00
 à la Salle des fêtes de l'ancien collège
 « Percussions en libre échange » : Pour les cuneux des sonorités, pour les amoureux du rythme dans le respect de la tradition ou vers une ouverture à la création, venez vous faire plaisir et découvrir de nouvelles possibilités autour des doums-doums, du djembé, des maracas... Déroulement assuré !
 Animateurs : Thierry Delabye et Pascal Legrand

ÉVEIL MUSICAL

Lundi de 16h45 à 17h30
 à la MPT, Salle de Musique
 Les cours sont collectifs d'une durée de 45 minutes. Pour les enfants de plus de quatre ans, il existe un jardin musical au Conservatoire à rayonnement communal de Bar-sur-Aube.
 Animatrice : Sandrine Bendele

THÉÂTRE

LA STRADA - COMPAGNIE EN RÉSIDENCE

Pour la quatrième année, nous avons le plaisir de recevoir la compagnie de théâtre suisse La Strada.
 Nous avons déjà reçu « Mots d'amour, maux de guerre », « Himmelweg » ainsi que « Simon la Gadouille » et « Nos écrans bleutés ».
 Cette année nous accueillerons « Labelle » de Matt Hartley et « Master » de David Lesoot.
 Nous mènerons ensemble des actions culturelles et des ateliers...

CIRQUE

Jeudi de 16h45 à 18h00 pour les 6 à 12 ans
 Mercredi de 16h30 à 17h30 pour les 4 à 6 ans à la MPT, Préfabriquée
 Découverte du cirque, selon leurs envies, leur âge, leurs capacités : les enfants pourront pratiquer la boule d'équilibre, l'aérobatie, le fil, la jonglerie, les roulettes...
 Animateur : Arnaud Orblion

NOUVEAU !

DANSE SALSA / BACHATA

Jeudi de 19h30 à 21h, à la Salle des fêtes de l'ancien collège
 Les cours sont assurés par Manuel BLANCO professeur diplômé de l'école CUBANA DANSE de Paris depuis 2006.
 « Salsa » qui veut dire littéralement « sauce » est le mélange de plusieurs danses que vous apprendrez à connaître au fil des cours : le son (ancêtre de la salsa), la rumba (guaguango, jamba et le columba), le timba, le cha cha cha, le mambo, les danses afro-cubaines (orichas), etc...
 Animatrice : Sandrine Bendele

MARCHE NORDIQUE

Samedis ou dimanches de 9h40 à 11h30, départ de la MPT
 (En fonction du calendrier trimestriel disponible sur le site de la MPT).
 Venez découvrir cette nouvelle activité. La marche nordique est un sport de plein air qui consiste en une marche accélérée avec des bâtons de marche spécifiques.
 (Prêt d'une paire de bâtons possible pour les séances de découverte)
 Responsable et animateur : Eric Legourd

NOUVEAU !

DANSE SALSA / BACHATA

Jeudi de 19h30 à 21h, à la Salle des fêtes de l'ancien collège
 Les cours sont assurés par Manuel BLANCO professeur diplômé de l'école CUBANA DANSE de Paris depuis 2006.
 « Salsa » qui veut dire littéralement « sauce » est le mélange de plusieurs danses que vous apprendrez à connaître au fil des cours : le son (ancêtre de la salsa), la rumba (guaguango, jamba et le columba), le timba, le cha cha cha, le mambo, les danses afro-cubaines (orichas), etc...
 Animatrice : Sandrine Bendele

MARCHE NORDIQUE

Samedis ou dimanches de 9h40 à 11h30, départ de la MPT
 (En fonction du calendrier trimestriel disponible sur le site de la MPT).
 Venez découvrir cette nouvelle activité. La marche nordique est un sport de plein air qui consiste en une marche accélérée avec des bâtons de marche spécifiques.
 (Prêt d'une paire de bâtons possible pour les séances de découverte)
 Responsable et animateur : Eric Legourd



LES TARIFS :

NORMAL	7,50€*
REDUIT (+ DE 60 ANS, CHOMEURS)	6,50 €*
ETUDIANT	5,50 €*
- DE 14 ANS	4€*
*SUPPLEMENT 3D	0.50€
LUNETTE 3D	1€

ABONNEMENT

ADULTE : **5,50 €* / LA PLACE**

(*HORS MAJORATION 3D)

CARTES RECHARGEABLES DE 10 PLACES / 12 MOIS / 55 €

05 PLACES / 05 MOIS / 27,50 €

FRAIS DE CREATION 1€

ETUDIANT : **4 €* / LA PLACE**

(*HORS MAJORATION 3D)

CARTES RECHARGEABLES DE 05 PLACES / 12 MOIS / 20 €

FRAIS DE CREATION 1€

Tarifs du club enfants à la MPT

Tranche Quotient Familial						
	Enfants de Bar sur Aube			Enfants de l'extérieur		
	Journée sans repas	Journée avec repas	$\frac{1}{2}$ avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	$\frac{1}{2}$ avec repas
De 0 à 300	0,70 €	0,90 €	0,80 €	2,90 €	4,50 €	3,65 €
De 301 à 500	1,60 €	2,40 €	2,00 €	3,50 €	5,40 €	4,40 €
De 501 à 700	3,10 €	4,90 €	4,00 €	4,20 €	6,60 €	5,30 €
De 701 à 900	4,00 €	5,90 €	4,80 €	5,40 €	7,95 €	6,40 €
De 901 à 1100	6,20 €	10,20 €	8,20 €	7,30 €	11,90 €	9,60 €
> 1101	7,55 €	12,25 €	9,85 €	8,80 €	14,30 €	11,90 €
Demi-journée	1 journée divisée par 2					
Repas		5,00 €			5,00 €	

Sheet1



TARIFS 2018

CLUB ADOS BAR-SUR-AUBE

Jeunes habitant à BAR SUR AUBE

Tarif / QF	0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	>1100
Tarif A	1,0	1,2	1,5	1,9	2,4	3
Tarif B	1,3	1,6	2,0	2,6	3,2	4
Tarif C	2,0	2,5	3,1	3,8	4,8	6
Tarif D	2,6	3,3	4,1	5,1	6,4	8
Tarif E	3,3	4,1	5,1	6,4	8,0	10
Tarif F	3,9	4,9	6,1	7,7	9,6	12
Tarif G	4,6	5,7	7,2	9,0	11,2	14
Tarif H	5,2	6,6	8,2	10,2	12,8	16
Tarif I	5,9	7,4	9,2	11,5	14,4	18
Tarif J	6,6	8,2	10,2	12,8	16,0	20
Tarif K	7,2	9,0	11,3	14,1	17,6	22
Tarif L	7,9	9,8	12,3	15,4	19,2	24
Tarif M	8,5	10,6	13,3	16,6	20,8	26
Tarif N	9,2	11,5	14,3	17,9	22,4	28
Tarif O	9,8	12,3	15,4	19,2	24,0	30

8

Jeunes habitant à l'extérieur

Tarif / QF	0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	>1100
Tarif A	1,3	1,6	2,0	2,6	3,2	4
Tarif B	2,0	2,5	3,1	3,8	4,8	6
Tarif C	2,6	3,3	4,1	5,1	6,4	8
Tarif D	3,3	4,1	5,1	6,4	8,0	10
Tarif E	4,6	5,7	7,2	9,0	11,2	14
Tarif F	4,9	6,1	7,7	9,6	12,0	15
Tarif G	5,2	6,6	8,2	10,2	12,8	16
Tarif H	5,9	7,4	9,2	11,5	14,4	18
Tarif I	6,6	8,2	10,2	12,8	16,0	20
Tarif J	7,9	9,8	12,3	15,4	19,2	24
Tarif K	8,2	10,2	12,8	16,0	20,0	25
Tarif L	8,5	10,6	13,3	16,6	20,8	26
Tarif M	9,2	11,5	14,3	17,9	22,4	28
Tarif N	9,8	12,3	15,4	19,2	24,0	30
Tarif O	10,5	13,1	16,4	20,5	25,6	32



Règlement de fonctionnement
du Conseil Municipal des enfants
Bar-sur-Aube

Article premier : Missions et objectifs :

En délibération du Conseil Municipal du 24 octobre 2017, il a été décidé de créer un Conseil Municipal des enfants à Bar-sur-Aube.

Le Conseil Municipal des enfants a pour mission d'initier les enfants à la démocratie, à la vie économique, sociale et politique de la Ville.

Le Conseil Municipal des enfants doit permettre aux plus jeunes de s'exprimer sur la vie de leur commune et de proposer des idées. Les objectifs essentiels sont de :

- Prendre en compte la parole des enfants.
- Permettre le dialogue entre les enfants et les élus locaux.
- Développer les relations intergénérationnelles.
- Permettre aux enfants de participer à la vie de leur commune, en leur donnant la possibilité d'agir pour préparer, proposer et réaliser des projets concrets.
- Les initier au civisme et à la citoyenneté.

Article 2 : Elèves éligibles :

Les enfants pouvant se présenter à l'élection doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre scolarisés dans une école élémentaire publique ou privée de Bar-sur-Aube.
- Etre domiciliés à Bar-sur-Aube.
- Etre en classe de CM1 l'année des élections.

Article 3 : Composition et durée du mandat :

Le Conseil Municipal des enfants est composé de 12 enfants.

4 sont élus à l'école A Bureau, 4 à l'école M Véchin et 4 à l'école Sainte-Thérèse.

Chaque école doit élire comme membres 2 filles et 2 garçons.

Les enfants sont élus pour un mandat de deux ans.

Une fois élus, les conseillers désignent parmi eux, un porte-parole titulaire et un suppléant.

Article 4 : Organisation des élections :

Les élections ont lieu tous les deux ans, au premier trimestre de l'année scolaire avec renouvellement du Conseil en totalité.

Le scrutin à un tour, est à bulletins secrets et organisé dans les écoles.

Sont élus les 2 candidates filles et les 2 candidats garçons ayant obtenu le plus de voix. En cas d'égalité le plus âgé sera élu.

Les candidats sont élus pour chaque école par les enfants scolarisés dans l'école.

En cas de démission de son mandat (raison personnelle, déménagement...), l'élu sera remplacé par le ou la candidate ayant obtenu le plus de voix parmi les non élus (es).

Article 5 : Fonctionnement :

Le Conseil Municipal des enfants est présidé par un conseiller municipal référent, de préférence l'Adjoint en charge des affaires scolaires de la Ville.

Les enfants ont un droit de vote et les décisions se prennent à la majorité.

Le Conseil se réunit à la mairie en séance plénière et publique au moins une fois par trimestre scolaire, en présence du Maire et des Adjointes de la Ville.

Des séances de travail peuvent se tenir à la mairie une fois par mois.

La convocation aux réunions est réalisée par l'Adjoint référent et la date est décidée de préférence lors de la précédente réunion.

Un compte-rendu est établi lors de chaque réunion.

Le Conseil Municipal des enfants peut bénéficier de certains moyens municipaux (photopies, affranchissement de courrier...).

Article 6 : Lien avec le Conseil Municipal des adultes :

Les projets discutés en séances de travail puis validés par l'Assemblée plénière du Conseil Municipal des enfants pourront être inscrits par le Maire à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil Municipal des adultes.

Dans ce cas, le porte-parole titulaire ou son suppléant pourra être amené à présenter le projet du Conseil Municipal des enfants. A défaut, l'Adjoint référent pourra en faire la présentation.

Au cours de la réunion, le Conseil Municipal des adultes examinera le projet proposé et se prononcera par vote sur la suite à donner.

Chaque année scolaire, il sera proposé au minimum, un projet, présenté, discuté et mis au vote du Conseil Municipal des adultes.

Article 7 : Obligations des élus :

Les enfants élus s'engagent à participer :

- Une fois par année scolaire au Conseil Municipal de la Ville.
- A toutes les réunions du Conseil Municipal des enfants et aux séances de travail.
- Aux cérémonies patriotiques organisées par la Ville et obligatoirement le 8 mai et le 11 novembre.



VILLE DE BAR-SUR-AUBE

LA SEMAINE BLEUE

SEMAINE
NATIONALE
DES RETRAITES ET
PERSONNES AGEES

Du 2 au 8 octobre 2017



**CRÉONS
DU LIEN !**

ACTIVITES GRATUITES

*A tout âge :
Faire société*

**Renseignements et inscriptions au CCAS
Place Carnot – Bar-sur-Aube
Tél. : 03 25 27 39 55**

PROGRAMME DES ACTIVITES ORGANISEES A BAR-SUR-AUBE
Possibilité de transport par navette

Lundi

02

Octobre

2017

MATIN - 9 h 30 à 11 h

Activités physiques au COSEC
Prévention des chutes, équilibre, souplesse
Animé par La Maison de la Forme



APRES-MIDI - 14 h à 16 h 30

Espace Davot

Atelier sérénité au volant

Animé par un référent de la sécurité routière
(atelier avec un simulateur 4 roues)



Mardi

03

Octobre

2017

MATIN - 9 h 30

Espace Davot

Dictée intergénérationnelle

Avec une classe de CM2



APRES-MIDI - 14 h 30

Séance cinéma au « Vagabond »

À l'issue du film, échange / goûter



Mercredi

04

Octobre

2017

APRES-MIDI - 14 h 30

Résidence de Courcelles

Rencontres intergénérationnelles

Activités par les enfants de la MPT



Espace Davot

La santé est aussi dans votre assiette

Conférence sur la nutrition
par I. Marchand, médecin généraliste, nutritionniste



SOIR - 18 h

Auditorium Maison des Arts

Concert

Offert par les élèves de l'école de musique



PROGRAMME DES ACTIVITES ORGANISEES à BAR-SUR-AUBE

Possibilité de transport par navette

Jeudi
5
octobre
2017

MATIN - 9 h 30

Espace Davot

Pourquoi bien entendre est essentiel

Conférence sur l'audition
par « AUDITION CONSEIL »

APRES-MIDI – 13 h 30

Visite au Lac du Der

Visite du Lac en « Train du DER »
Visite de la « Grange aux Abeilles »
(maxi 53 personnes)



13

Vendredi
6
octobre
2017

MATIN - 9 h 30

La Marche Bleue

Départ Place de l'hôtel de Ville
Avec les enfants CM2
et les parents disponibles



APRES-MIDI – 14 h 30

Sur la Place de l'hôtel de Ville

Lâcher de ballons
Remise des récompenses de la dictée
Pot de l'amitié

Offert aux participants et aux partenaires





A l'occasion de l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la MPT centre social de Bar-sur-Aube, l'ACE et le Comité UNICEF de l'Aube se mobilisent pour proposer aux enfants des accueils de loisirs un grand nombre d'animations le mercredi 22 novembre 2017.

PROGRAMME

9h00-9h20

Présentation de la journée et sensibilisation aux droits de l'enfant

9h30-10h30

Atelier musique et théâtre avec les "Concerts de poche" pour les 7-10 ans
(25 places maximum)

9h40-10h15

Débat autour du droit d'expression

9h40-10h & 11h-11h20

Réalisation d'une fresque avec de la peinture à doigt (droit aux loisirs)

10h30-11h30

Jeu extérieur appelé "Le jeu sans règle"
pour une prise de conscience de l'importance des règles.

11h30-13h

Repas commun Club Enfants et ACE

13h15-14h

Atelier Philo' : "Qu'est-ce qu'un enfant ?"
(12 places maximum)

14h-15h

Atelier de modelage

14h-16h

Atelier vélos ou rollers

14h30-15h15

Atelier sur le droit à la différence

15h-15h30 :

Atelier musique et théâtre avec les "Concerts de poche" pour les 5-6 ans
(20 places maximum)

15h-15h30 :

Babyfoot géant

Brochure de la Semaine de la Petite-enfance

Moi mes 10 doigts, et ma perception du monde

DU 11 AU 19 MARS 2017
À BAR-SUR-AUBE

Une semaine pour la Petite Enfance

Pour plus d'informations : 03.25.27.31.25 / 03.25.27.99.30
www.mpt-barsur-aube.fr

Organisation : Le collectif « Mes 10 doigts »
 Maison de l'Enfance Médiathèque Albert Gabriel
 Relais Assisantes Maternelles Cinéma Le Vagabond
 Maison Pour Tous - Centre Social Protection Maternelle et Infantile
 Mutualité Sociale Agricole Sud Champagne

Une semaine pour la petite enfance - 2017

Un parcours artistique, ludique et divertissant pour grand.e.s et petit.e.s avec des spectacles, des films, des jeux, des goûters et une conférence autour de la perception du monde des enfants et de leurs sentiments.
 Le collectif « Mes dix doigts »

Lun 13/03
Inauguration - Lundi 13/03 à 18h30
à la Médiathèque Albert Gabriel

Entrée libre **Tout Public**

Venez partager un apéro avec toute l'équipe du Collectif, découvrir le programme de l'édition 2017 et l'exposition installée par l'équipe de la Médiathèque de Bar-sur-Aube.

Sam 11/03
Carnaval de la Maison pour Tous



Entrée libre **Ouvert à tous**

Départ 15h de la Place du Jard (en face de l'espace Davot) - Le traditionnel Carnaval dans les rues de Bar-sur-Aube avec des animations, des stands de maquillage, des beignets et du chocolat chaud!

Dim 12/03
Un goûter au ciné



Tarif Unique 5€ **dès 2/3 ans**

16h30 - Un goûter gourmand, des films courts à la frontière du rêve et de la réalité avec « La Chouette entre veille et sommeil », puis aussi un souvenir à emporter!
 Réservation conseillée - Au Cinéma Le Vagabond

Lun 13/03
Atelier Jeux



Entrée libre **de 0 à 6 ans**

De 9h30 à 11h30 - Un moment en compagnie pour découvrir et jouer ensemble, partager et s'amuser avec l'équipe du CMS de Bar-sur-Aube.
 Au Centre Médico-Social de Bar-sur-Aube

Mer 15/03
L'Heure du conte



Entrée libre **Tout Public**

14h30 - L'Heure du conte est une animation traditionnelle des bibliothèques «jeunesse». Il ne s'agit pas forcément de «contes» traditionnels tel que le Petit chaperon rouge, les Trois petits cochons, la Belle au bois dormant, etc... Il ne s'agit pas non plus forcément de «conteurs», c'est-à-dire de personnes qui racontent, sans support de texte et d'image. Le plus souvent, on présente des «albums» (textes + illustrations) qu'on va lire, mettre en scène, faire connaître, faire aimer... C'est ce qui vous sera proposé pour cette séance pour les plus petit.e.s mais aussi pour les plus grand.e.s.

A la Médiathèque Albert Gabriel de Bar-sur-Aube



Mer 15/03
Spectacle de Théâtre-Forum

Entrée libre **à partir de 14 ans**

Le théâtre forum est une forme théâtrale traitant de sujets d'actualité et sollicitant l'interaction du public dans le but de faire émerger la parole. Le projet de théâtre forum a débuté, à Bar-sur-Aube, en 2016 dans le cadre des Ateliers Familiales de la Maison pour Tous, animés par Aurélie Colson. Le groupe est guidé par le comédien, Luc Lemonon.

19h30 - Rendez-vous pour la première représentation qui abordera des situations problématiques que vous avez pu ou pourrez rencontrer, liées à votre vie de famille et de parents. Une expérience à partager seul.e, en famille, entre ami.e.s ainsi que par toute personne intéressée ou curieuse.

Réservation conseillée à la MPT - Spectacle à l'Espace Davot



15

Spectacle

« Bruits... »

par l'ensemble **ATRTUM**

Spectacle musical dès 1 an
Réservation conseillée à la MPT

Une découverte poétique et ludique!
 Les bruits font partie de notre entourage sonore quotidien et n'échappent pas à nos oreilles... Cette nouvelle création propose un voyage initiatique aux différentes entités sonores : bruits mécaniques, aquatiques, percussifs, grincements, roulements...

Mardi 14/03 à 18h30
 ◊ mercredi 15/03 à 10h (MPT et crèche)

6€/7€
à l'espace Davot de Bar-sur-Aube

Un spectacle drôle, grotesque, sérieux ou parfois absurde... mais toujours poétique !

Conférence



Changer de regard sur le comportement de nos enfants

Conférence avec
Alix Naudy
Enseignante et psychopraticienne formée par Isabelle Fillozat, spécialiste de la parentalité bienveillante.

Jeudi 16/03 à 20h30

Entrée Libre

à la Maison des Arts de Bar-sur-Aube

Julie se roule par terre au supermarché, Quentin se laisse tomber sur le trottoir dès qu'on lui demande de se dépêcher et Gabriel refuse de manger... Nous sommes souvent déçus par les comportements de nos enfants... Que se passe-t-il chez l'enfant dans ces moments ? Et chez le parent ? Comment accompagner son enfant ?

Pour aller plus loin, des livres d'Isabelle Fillozat vous seront proposés à la vente. Retrouvez la figure de proue en France de la «Parentalité Positive».

Ciné-débat

Ven 17/03

Tarif Unique 4€ Tout Public

20h30 - «Alphabêti» Un film pour questionner le système éducatif conventionnel et se pencher sur des voies alternatives, suivi d'un moment d'échange en salle.
Au Cinéma Le Vagabond

Atelier familles - Eveil Sensoriel - Moment philo!

Sam 18/03

Entrée Libre dès 2 ans

9h30 - En famille, à la découverte des cinq sens avec de la musique, un parcours sensoriel et d'autres petites surprises. Puis aussi un moment philo, une discussion à visée philosophique, favorisant la construction de la pensée, l'écoute et le respect de l'autre.
A la Maison pour Tous de Bar-sur-Aube

Les Moments philo dans les écoles pendant toute la semaine:
Ecole maternelle Vecchin / 13 - 14 - 15 mars - matin Animés par Jérémie Vasseur, directeur du Club Enfants de la MPT-CS
Ecole maternelle Gambetta / 16 - 17 mars - matin
Crèche de Bar-sur-Aube / 15 mars - après midi

Après-débat

Sam 18/03

Entrée Libre Tout Public

11h - Un apéro et une discussion animée avec des techniques de débat interactives et participatives... Un moment convivial de réflexion autour de la petite enfance.
A la Maison pour Tous de Bar-sur-Aube

Un goûter au cinéma

Sam 18/03

Tarif Unique 5€ Dès 6/8 ans

16h30 - Un goûter gourmand, un film nous racontant le long périple vers la lumière d'une jeune fille très spéciale («La jeune fille sans mains»), d'après les contes des frères Grimm puis aussi un souvenir à emporter!
Réservation conseillée - Au Cinéma Le Vagabond

Petit déjeuner cinématographique



« Inuit pour petites chouettes »

par la Cie Marmouzie

Ciné-Concert dès 2 ans

Réservation conseillée au cinéma

Dimanche 19/03 à 10h

Tarif Unique 5€

au cinéma Le Vagabond

Une musique légère et ludique, 4 films inuit-canadiens pour les tout-petits, un musicien et une conteuse-chanteuse.

Catherine Le Flochmoan et Christofer Bjurström ont découvert trois petites pépites du cinéma d'animation, pleines de poésie. Des histoires mettant en scène des animaux confrontés à la vie et à ses choix, dans la tradition inuit. Christofer Bjurström a composé une musique mêlant voix, instruments acoustiques et électroniques.

Comment nous contacter
Où nous trouver

Tous les détails sur www.mpt-bar-sur-aube.fr

Maison pour Tous Centre Social	5 rue de l'Abbé Niel 03.25.27.31.25
Médiathèque Albert Gabriel	13 rue Saint Pierre
Maison des Arts	5 quater boulevard Gambetta
Cinéma Le Vagabond	3 bis bd de la République 03.25.27.99.30
Espace Davot	7 rue des Varennes
Centre Médico-Social	8 rue Saint Pierre

UNE SAISON...UNE RECETTE

Couscous de légumes et pois chiches

Ingédients pour 4 personnes : 1 oignon, 250g de carottes, 250g de pois, 200g de citrouilles, 200g de céleri rave, 150g de pois chiches en boîte, 2 cuillères à café de concentré de tomates, 200g de semoule moyenne, 2 cuillères à café de curcuma, sel, poivre, huile d'olive, 500 ml de bouillon de légumes reconstitué.



1. Laver, éplucher les légumes et les couper en morceaux. Emincer l'oignon.
2. Dans une casserole, mettre 2 cuillères à soupe d'huile d'olive. Faire revenir les oignons et les carottes. Ajouter les autres légumes. Ajouter le curcuma puis mouiller avec le bouillon et le concentré de tomates. Laisser cuire à couvert 35 minutes, puis ajouter les pois chiches.
3. Prolonger la cuisson 10 minutes après avoir rajouté l'assaisonnement (épices, sel et poivre). Faire chauffer de l'eau avec une cuillère à café d'huile d'olive, une fois à ébullition, verser sur la semoule et la laisser gonfler.




Vous avez dit protéines végétales ?

Les protéines végétales (dont les légumineuses) reviennent en force dans nos assiettes !

Redécouvrons les lentilles, les pois chiches ou les haricots blancs, des aliments très intéressants d'un point de vue nutritionnel. Ils contiennent des protéines végétales et ce sont elles qui composent nos tissus, transportent notre oxygène et améliorent notre immunité.

Les protéines proviennent principalement des viandes, poissons, œufs et produits laitiers, mais on peut aussi, grâce à une bonne association de légumes secs, céréales et légumes verts, varier les plaisirs alimentaires en conservant un apport protéique de qualité.

Consommer des légumineuses régulièrement donne l'opportunité de découvrir des nouvelles recettes, tentatives qui jouent sur les couleurs et les saveurs !

Solutions gourmandes,
Le Pôle Nutrition



TRUCS & ASTUCES SUR LES LÉGUMINEUSES

INTÉRÊTS NUTRITIONNELS :

- Riches en glucides complexes (amidon). Ce sont des féculents.
- Riches en fibres, elles facilitent la satiété et le transit intestinal;
- Riches en minéraux (calcium, fer, potassium,...) et en vitamines du groupe B;
- Riches en protéines végétales et acides aminés essentiels. Associées aux légumes verts et céréales, elles sont un substitut à la viande.

CONSUMMATION :

Les légumineuses sont de moins en moins présentes dans notre alimentation. Elles sont pourtant faciles à cuisiner !

Zoom sur :

- Les lentilles : Pas de trempage à effectuer. 25 minutes de cuisson dans une casserole avec 3 fois leur volume en eau et c'est prêt.
- Les pois chiches : ils sont à tremper une nuit dans une casserole avec 3 fois leur volume d'eau puis cuits durant 20-25 minutes.

Pensez également aux légumineuses en conserve, plus faciles à utiliser.

LES PLUS COURANTS :

- Les lentilles, haricots blancs, coco, rouges, mogettes, qu'on cultive en France.
- Les pois chiches, fèves, graines de soja... utilisés couramment dans la cuisine asiatique et indienne.
- Le pois cassé. Il s'agit de petits pois frais séchés. Le petit pois, lui, n'est pas une légumineuse mais un légume vert.

Menus du 15 JANVIER au 16 MARS 2018

RESTAURANT SCOLAIRE

Légende :

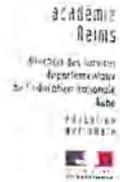
- BIO
- Produit régional
- Chronique culinaire
- Recette du chef
- Repas sans viande
- Repas sans porc

lundi 15 janvier	mardi 16 janvier	mercredi 17 janvier	jeudi 18 janvier	vendredi 19 janvier	samedi 20 janvier	dimanche 21 janvier
MÉDAILLON DE SURIMI SAUCE ÉCHALOTE ESCALOPÉ DE VOLAILLE SAUCE PAYS D'OTHE CHOU FLEUR PERSILLÉ KIRI POIRE	CÉLERI FRAÎCHEUR FRIGASSE DE PORC À LA VANILLE ET GINGEMBRE COQUILLETES EDAM CRÈME CARAMEL	FEUILLE DE BATAVA HACHIS PARMENTIER DE CANARD TOMME BLANCHE KIWI	CAROTTES RAPEES VINAIGRETTE FILET DE POISSON MEUNIERE RATATOUILLE ET RIZ CRÈME ANGLAISE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE	SALADE DE PÂTES À L'ITALIENNE PAUJETTE DE VEAU AUX PRUNEAUX JEUNES CAROTTES FROMAGE BLANC SUCRÉ POMME DE LA FERME DU BONNET	CELERI AU CURRY ÉCHINE DE PORC DEMI SEL AUX LENTILLES DE CHAMPAGNE BIO GOUDA YAQURT AROMATISÉ	ROTI DE DINDE OMLETTE AU FROMAGE
GRATIN DE CHOU FLEUR AUX Oignons SAUCE CARAMEL	FRIGASSE DE PORC À LA VANILLE ET GINGEMBRE SAUCE CARAMEL	HACHIS PARMENTIER À VÉGÉTARIEN	CRÈME ANGLAISE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE
lundi 22 janvier	mardi 23 janvier	mercredi 24 janvier	jeudi 25 janvier	vendredi 26 janvier	samedi 27 janvier	dimanche 28 janvier
POTAGE DE LÉGUMES ESTOUFFADE NIÇOISE SEMIOULE PETITS SUISSE NATURE SUCRÉ ANANAS	SALAMI ET SES CONDIMENTS FILET DE POISSON MARINÉ THYM CITRON HARICOTS VERTS CAMÉBERT BANANE	SALADE D'ENDIVES NORMANDIN DE VEAU SAUCE POIVRE PUREE DE POTIRON EMMENTAL CHOU À LA CRÈME	SALADE DE SALADE POULET RÔTI AU ROMARIN POMMES VAPEUR LANGRES FLAN VANILLE	CELERI AU CURRY ÉCHINE DE PORC DEMI SEL AUX LENTILLES DE CHAMPAGNE BIO GOUDA YAQURT AROMATISÉ	CELERI AU CURRY ÉCHINE DE PORC DEMI SEL AUX LENTILLES DE CHAMPAGNE BIO GOUDA YAQURT AROMATISÉ	ROTI DE DINDE OMLETTE AU FROMAGE
GRATIN DE CHOU FLEUR AUX Oignons SAUCE CARAMEL	FRIGASSE DE PORC À LA VANILLE ET GINGEMBRE SAUCE CARAMEL	HACHIS PARMENTIER À VÉGÉTARIEN	CRÈME ANGLAISE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE
lundi 29 janvier	mardi 30 janvier	mercredi 31 janvier	jeudi 1er février	vendredi 2 février	samedi 3 février	dimanche 4 février
MESCLUN DE SALADE POULET RÔTI AU THYM GRATIN DE NAVETS YAQURT NATURE SUCRÉ COMPOTE DE FRUIT	CÉLERI VINAIGRETTE PÂTES À LA BOLOGNAISE EMMENTAL RAPÉ ANANAS	POTAGE SAINT GERMAIN PÉPITES DORÉES DE POISSON ET LEUR CITRON HARICOTS BEURRE À L'AIL MIMOLETTE FROMAGE BLANC SUCRÉ	SALADE NIÇOISE FILET DE LIEU SAUCE NANTUA BATONNIÈRE DE LÉGUMES EMMENTAL ORANGE	CELERI RÉMOULADE ROTI DE DINDE AUX CHAMPIGNONS POMMES NOISETTES YAQURT NATURE SUCRÉ POMME AU FOUR À LA CANNELLE	CELERI RÉMOULADE ROTI DE DINDE AUX CHAMPIGNONS POMMES NOISETTES YAQURT NATURE SUCRÉ POMME AU FOUR À LA CANNELLE	ROTI DE DINDE OMLETTE AU FROMAGE
GRATIN DE CHOU FLEUR AUX Oignons SAUCE CARAMEL	FRIGASSE DE PORC À LA VANILLE ET GINGEMBRE SAUCE CARAMEL	HACHIS PARMENTIER À VÉGÉTARIEN	CRÈME ANGLAISE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE
lundi 05 février	mardi 06 février	mercredi 07 février	jeudi 08 février	vendredi 09 février	samedi 10 février	dimanche 11 février
POTAGE DE LÉGUMES GRATIN DE POMMES DE TERRE ET ŒUFS BÉCHAMEL PETITS SUISSE NATURE SUCRÉ CLÉMENTINES	CAROTTES RAPEES PERSILLÉES BIEUF SAUCE BRUNE CHOU FLEUR CRÈME ANGLAISE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE	CHOU BLANC AUX POMMES CORDON BLEU DE VOLAILLE PETITS POIS - CAROTTES COULOMMIERS YAQURT DE LA FERME DE LA MARQUE	CHOU BLANC AUX POMMES CORDON BLEU DE VOLAILLE PETITS POIS - CAROTTES COULOMMIERS YAQURT DE LA FERME DE LA MARQUE	PÂTE DE CAMPAGNE ET CONDIMENTS FILET DE LIEU SAUCE CURRY PUREE DE CÉLERI SAINT PAULIN COCKTAIL DE FRUITS AU SIROP	CHOU BLANC AUX POMMES CORDON BLEU DE VOLAILLE PETITS POIS - CAROTTES COULOMMIERS YAQURT DE LA FERME DE LA MARQUE	ROTI DE DINDE OMLETTE AU FROMAGE
GRATIN DE CHOU FLEUR AUX Oignons SAUCE CARAMEL	FRIGASSE DE PORC À LA VANILLE ET GINGEMBRE SAUCE CARAMEL	HACHIS PARMENTIER À VÉGÉTARIEN	CRÈME ANGLAISE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE
lundi 12 février	mardi 13 février	mercredi 14 février	jeudi 15 février	vendredi 16 février	samedi 17 février	dimanche 18 février
MESCLUN DE SALADE POULET RÔTI AU THYM GRATIN DE NAVETS YAQURT NATURE SUCRÉ COMPOTE DE FRUIT	CÉLERI RÉMOULADE ROTI DE DINDE AUX CHAMPIGNONS POMMES NOISETTES YAQURT NATURE SUCRÉ POMME AU FOUR À LA CANNELLE	SALADE NIÇOISE FILET DE LIEU SAUCE NANTUA BATONNIÈRE DE LÉGUMES EMMENTAL ORANGE	CELERI RÉMOULADE ROTI DE DINDE AUX CHAMPIGNONS POMMES NOISETTES YAQURT NATURE SUCRÉ POMME AU FOUR À LA CANNELLE	SALADE DE MORUE ET CITRON ROTI DE PORC AU JUS FLAGEOLETS EMMENTAL POIRE	SALADE VERTE CURRY DE BŒUF HARICOTS VERTS TARTARE MOUSSE AU CHOCOLAT	ROTI DE DINDE OMLETTE AU FROMAGE
GRATIN DE CHOU FLEUR AUX Oignons SAUCE CARAMEL	FRIGASSE DE PORC À LA VANILLE ET GINGEMBRE SAUCE CARAMEL	HACHIS PARMENTIER À VÉGÉTARIEN	CRÈME ANGLAISE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE
lundi 19 février	mardi 20 février	mercredi 21 février	jeudi 22 février	vendredi 23 février	samedi 24 février	dimanche 25 février
MESCLUN DE SALADE POULET RÔTI AU THYM GRATIN DE NAVETS YAQURT NATURE SUCRÉ COMPOTE DE FRUIT	CÉLERI RÉMOULADE ROTI DE DINDE AUX CHAMPIGNONS POMMES NOISETTES YAQURT NATURE SUCRÉ POMME AU FOUR À LA CANNELLE	SALADE NIÇOISE FILET DE LIEU SAUCE NANTUA BATONNIÈRE DE LÉGUMES EMMENTAL ORANGE	CELERI RÉMOULADE ROTI DE DINDE AUX CHAMPIGNONS POMMES NOISETTES YAQURT NATURE SUCRÉ POMME AU FOUR À LA CANNELLE	SALADE DE MORUE ET CITRON ROTI DE PORC AU JUS FLAGEOLETS EMMENTAL POIRE	SALADE VERTE CURRY DE BŒUF HARICOTS VERTS TARTARE MOUSSE AU CHOCOLAT	ROTI DE DINDE OMLETTE AU FROMAGE
GRATIN DE CHOU FLEUR AUX Oignons SAUCE CARAMEL	FRIGASSE DE PORC À LA VANILLE ET GINGEMBRE SAUCE CARAMEL	HACHIS PARMENTIER À VÉGÉTARIEN	CRÈME ANGLAISE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE
lundi 26 février	mardi 27 février	mercredi 28 février	jeudi 29 février	vendredi 30 février	samedi 31 février	dimanche 1er mars
MESCLUN DE SALADE POULET RÔTI AU THYM GRATIN DE NAVETS YAQURT NATURE SUCRÉ COMPOTE DE FRUIT	CÉLERI RÉMOULADE ROTI DE DINDE AUX CHAMPIGNONS POMMES NOISETTES YAQURT NATURE SUCRÉ POMME AU FOUR À LA CANNELLE	SALADE NIÇOISE FILET DE LIEU SAUCE NANTUA BATONNIÈRE DE LÉGUMES EMMENTAL ORANGE	CELERI RÉMOULADE ROTI DE DINDE AUX CHAMPIGNONS POMMES NOISETTES YAQURT NATURE SUCRÉ POMME AU FOUR À LA CANNELLE	SALADE DE MORUE ET CITRON ROTI DE PORC AU JUS FLAGEOLETS EMMENTAL POIRE	SALADE VERTE CURRY DE BŒUF HARICOTS VERTS TARTARE MOUSSE AU CHOCOLAT	ROTI DE DINDE OMLETTE AU FROMAGE
GRATIN DE CHOU FLEUR AUX Oignons SAUCE CARAMEL	FRIGASSE DE PORC À LA VANILLE ET GINGEMBRE SAUCE CARAMEL	HACHIS PARMENTIER À VÉGÉTARIEN	CRÈME ANGLAISE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE	NUMÉRIQUE DE BLE

Menus susceptibles de variations sous réserve des approvisionnements

Fiche 08

PEDT



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Date d'envoi du projet : ..26.april.2017.....

Les actions qui constituent le programme de ce projet éducatif territorial (PEDT) reposent sur un diagnostic local, dont les objectifs s'inscrivent dans les priorités territoriales. Ce PEDT a vocation à organiser le "parcours éducatif" des jeunes scolarisés dans la commune. Il précise notamment les modalités de scolarisation et permet de proposer des aménagements locaux à l'organisation du temps scolaire. (Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013)

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :

COMMUNE DE BAR-SUR-AUBE

Modalités d'organisation

- Accueil Collectif de mineurs (ACM)
 Autres (les modalités d'organisation sont laissées à l'appréciation du maire ou du président de l'EPCI)

En cas d'Accueil Collectif de Mineurs, la déclaration ACM doit être réalisée auprès des services de la DDCSPP indépendamment de la rédaction du PEDT.

Si accueil en ACM, envisagez-vous un assouplissement des taux d'encadrement (décret n° 2013-707 du 2 août 2013) :

- oui
 non

Nom, Prénom et qualité du représentant de la Collectivité Territoriale

M. BORDE Philippe, Maire

Adresse de la Collectivité territoriale ou de l'EPCI :

Adresse : Place Carnot
Code postal : 10 200 Commune : BAR-SUR-AUBE
Téléphone : 03 25 27 04 21
Adresse électronique : mairie@barsuraube.fr

Correspondant administratif :

Nom et Prénom : FRANCOIS PASSAQUET Lisa
Fonction : DGS
Téléphone : 03 25 27 53 24
Adresse électronique : dgs@barsuraube.fr

Coordonnateur pour l'ensemble des sites de fonctionnement :

Nom et Prénom : ...WEITIG.Cécile.....

Téléphone : ...03.25.27.56.59.....

Adresse électronique : ...servicescolaire@barsuraube.fr.....

Territoire concerné par le PEDT

Communes ou EPCI de : Bar-sur-Aube.....

Nombre de sites d'accueil des activités périscolaires :

Une fiche site doit être renseignée pour chacun des sites

Localisation : Bar-sur-Aube (4 écoles sur 3 sites différents)

Ecoles concernées

Nom de l'école et commune d'implantation	Maternelle	Elémentaire	Primaire
Ecole Gambetta	X		
Ecole Arthur Bureau		X	
Groupe scolaire Véchin	X	X	
	Nombre total d'écoles Maternelles : 2.....	Nombre total d'écoles Elémentaires : 2.....	Nombre total d'écoles Primaires :

Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire oui ZRR ou ZUS
 non

Public concerné

Enfants de moins de 6 ans	116
Enfants de 6 ans et plus	224
Nombre total d'enfants	340

ETAT DES LIEUX avant septembre 2014

1. Activités périscolaires déjà existantes

- Menez-vous actuellement des activités périscolaires ? oui
 non
- Si oui, quel type d'accueil proposez-vous ?
 - Accueil Collectif de mineurs (déclaré à la DDCSPP) oui
 non
 - Garderie (accueil périscolaire non déclaré à la DDCSPP) oui
 non

Indiquer, par type d'accueil, les jours et horaires d'accueil et le contenu de ces activités

Voir annexe

2. Proposez-vous, actuellement, un accueil extrascolaire le mercredi ?

-
- oui
-
-
- non

Si oui, est-ce :

- Sur la journée entière ? oui
 non
- Si oui, avec cantine ? oui
 non
- Si non, le matin ? oui
 non

ACTIVITES à compter de septembre 2014

1. Activités périscolaires en dehors des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires : 3 heures dans le cadre des PEDT)

- Mettrez-vous en place d'autres activités périscolaires ? oui
 non
- Si oui, quel type d'accueil proposez-vous ?
 - Accueil Collectif de mineurs (déclaré à la DDCSPP) oui
 non
 - Garderie (accueil périscolaire non déclaré à la DDCSPP) oui
 non

- Qui financera ces activités ?
- Qui assurera ces activités ?
- Ces activités seront-elles payantes ? oui
 non

2. Avez-vous l'intention de mettre en place ou de modifier des activités extrascolaires le mercredi après-midi ?

- oui
 non

Si oui, quel type d'accueil proposerez-vous ?

- Accueil Collectif de mineurs (déclaré à la DDCSPP) oui
 non
- Garderie (accueil périscolaire non déclaré à la DDCSPP) oui
 non
- Où se dérouleront ces activités du mercredi après-midi ?

- Quels seront les horaires d'ouverture ?

- Qui financera ces activités ?

- Qui assurera ces activités ?

- Ces activités seront-elles payantes ? oui
 non

- Mettez-vous en place un service de cantine ? oui
 non

- Si oui, quels seront les horaires d'ouverture de la cantine ?

ELABORATION DU PROJET EDUCATIF

ATOUS DU TERRITOIRE ET LEVIERS

Equipements nécessaires pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions : restaurant scolaire, MPT/Centre Social, conservatoire de musique, médiathèque, COSEC, écoles, personnel qualifié et formé (sport, culture, animation...) Attention portée au développement des nouvelles technologies (tableaux numériques...)

CONTRAINTES DU TERRITOIRE ET MODALITES DE PRISE EN COMPTE

- Assurer la prise en compte du PEDT en lien avec les projets de chaque école
- Utilisation des salles de classes disponibles
- Manque de disponibilité et d'engagement des parents

BESOINS REPERTORIES (pour quel type de public ?)

- Accès à la pratique musicale, aux activités de la médiathèque et aux arts plastiques (en particulier pour les quartiers des Varennes et des Miniets)
- Organisation d'une journée "continue" école/ville/MPT pour les enfants dont les parents travaillent

23

AUTRES ELEMENTS DE CONTEXTE A PRENDRE EN COMPTE

- Beaucoup de familles monoparentales, manques de repères, enfants du centre d'accueil des demandeurs d'asile : problèmes de langue et de culture.
- Manque d'adhésion pour raisons financières à des activités extrascolaires de nombreuses familles.
- Méconnaissance par beaucoup d'enfants des richesses des structures municipales.

ELABORATION DU PROJET EDUCATIF

AXES PRINCIPAUX DES PROJETS D'ECOLE avec lesquels le projet éducatif est en cohérence

<ul style="list-style-type: none"> - pratique artistique et culturelle - pratique sportive - maîtrise de la langue orale et écrite - contrat enfance jeunesse Ville/MPT/CAF - découverte et approfondissement des NTIC.
--

Objectifs éducatifs	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation retenus et périodicité
découverte musicale (conservatoire, ATSEM)	découverte de ces activités et attraction des enfants qui pourraient s'inscrire dans les services communaux ou associations	Fréquentation aux NAP Evolution des inscriptions au conservatoire de musique Bilan de vacances à vacances
découverte d'activités sportives (conseiller territorial de la ville, associations sportives)	découverte de ces activités et attraction des enfants qui pourraient s'inscrire dans les services communaux ou associations	Fréquentation aux NAP Evolution des inscriptions Bilan de vacances à vacances
apprentissage/approfondissement de la lecture (médiathèque)	découverte de ces activités et attraction des enfants qui ne fréquentent pas la médiathèque	Fréquentation aux NAP Evolution des inscriptions Bilan de vacances à vacances
découverte/approfondissement de l'informatique	découverte de ces activités et attraction des enfants pour les stages informatiques et autres	Fréquentation aux NAP Evolution des inscriptions aux stages informatiques Bilan de vacances à vacances ...Pour les autres activités, voir annexe

Indicateurs de participation retenus (pour l'ensemble du PEDT) :

- Nombre d'élèves du territoire : 340
- Nombre d'enfants inscrits aux NAP : 280
- Nombre d'enfants présents : 280

Modalités de remise des élèves après la classe et conditions d'utilisation des locaux scolaires prévues (chartes, protocoles...)

Prise en charge par les intervenants dès 15h dans chaque école, avec "pointage" des enfants inscrits et présents. Suivi par un coordonnateur qui assurera les emplois du temps, les remplacements, les besoins en matériels etc... qui disposera de tout le matériel nécessaire (bureau, téléphone portable, ordinateur etc...)
Une charte d'utilisation du matériel et des locaux pour chaque école sera signée.

STRUCTURES DE PILOTAGE DU PEDT

Composition de la structure de pilotage

Nom, Prénom et Qualité des membres de la structure de pilotage

- Adjointe aux affaires scolaires : Mme Anita DANGIN
- Madame Cahez, Inspectrice de l'Education Nationale
- Membres de la commission scolaire
- Directrice Générale des Services
- Coordinatrice des rythmes scolaires
- Regulateur

Périodicité des réunions de pilotage du PEDT

Une par semestre au minimum et ponctuellement en cas de besoin.

Durée du PEDT

Le présent PEDT est établi pour une durée de ..3.....ans

(Un PEDT peut être établi pour une durée maximale de trois ans. Au cours de sa période de validité, il pourra être modifié par avenant, avec l'accord de toutes les parties.)



Appel à création !

La Maison Pour Tous Centre Social
de Bar-sur-Aube lance un

CONCOURS D'AFFICHE

“ Dessine moi ton
Carnaval ! ”

Ouvert
aux enfants
de 3 à 12 ans

Des lots à gagner !

Créations sur format
papier A4 / A3

Œuvres à remettre avant le
vendredi 10 février 2017
à la MPT de Bar-sur-Aube



Règlement consultable sur :
www.mpt-barsuraube.fr

Contact :
enfance.mpt.bsa@gmail.com
03 25 27 31 25



Dessin réalisé par Noémie GAUTHIER

LA MPT-CS, L'ACE ET LES ÉCOLES
FÊTENT LE
CARNAVAL
2018

SAMEDI
17 MARS

PLACE DU JARD
STAND MAQUILLAGE 14H

DÉPART 15H30

TIRAGE TOMBOLA ET RÉSULTATS CONCOURS
D’AFFICHE VERS 16H30 À LA MPT

Pour tout renseignement :
03.25.27.31.25

**MAISON
POUR
TOUS**
BAR SUR AUBE
Carnaval 2018

www.mpt-barsuraube.fr





Informations pratiques Séjour ski mars 2018 INTER CLUB ADOS

LE BIOT, Chalet « Les Grands Près »

Les structures MPT centre social Bar Sur Aube, la MJC Saint Julien Les Villas, le service animation jeunesse de Saint Germain, le club ados de Saint André Les Vergers se sont regroupés pour effectuer un séjour au ski pour 50 jeunes issus des différentes structures citées ci-dessus (dont 16 jeunes de Bar/Aube).

Le voyage :

Départ :

Lundi 5 mars 2018

Pour les jeunes de Bar Sur Aube : Départ à 9h30 Place du Jard devant l'espace Jean Pierre Davot (salle des spectacles). Rendez-vous à 9h15 pour un départ en bus à 9h30.

Pour les jeunes de Saint Julien, Saint André et Saint Germain : départ à 8h00 de la comédie centre culturel de Saint Germain, Rue des cerisiers, 10120 Saint Germain ou 8h30 à la salle Gannes à Saint Julien Les Villas pour les Sancéens.

Arrivée à « Les Grands Près » :

entre 15h30 et 16h30 environ.

Chalet les Grands Près

74430 LE BIOT (Haute-Savoie)

<http://les-grands-pres.com>

Tél : 04 50 81 19 59

Retour :

Dimanche 11 mars 2018 vers 16h/17h environ place du Jard devant devant l'espace Jean Pierre DAVOT pour les baralbins, à 17h30/18h00 à Saint Julien et Saint Germain pour les Troyens.

Les trajets se feront en grand bus 59 places de la compagnie Adria Car de Troyes. Nous utiliserons le bus quotidiennement pour se rendre aux stations de ski (Roc d'Enfer ou Morzine)



L'hébergement en pension complète :

Les enfants seront hébergés au Chalet « Les Grands Près » situé au BIOT, implanté à 1000m d'altitude, agréé DDCSPP (Jeunesse et Sport)

Les chambres sont non mixtes de 3 à 6 lits.

Les repas seront pris au chalet. Selon la météo, les repas du midi seront pris sur les pistes sous la forme de paniers repas (sac à dos indispensable).

• L'encadrement :

Quentin CHARPENTIER, directeur du club ados de Saint André Les Vergers, assurera la direction du séjour.

François LEBECQ, directeur de la MJC de Saint Julien Les Villas sera directeur adjoint du séjour

Les animateurs des autres structures :

Yann FOREST, directeur de la MPT de Bar-sur-Aube animateur pendant le séjour.

Kelly CUNHA, animatrice au centre de loisirs de la MPT de Bar-sur-Aube viendra en tant qu'animatrice bénévole compléter l'équipe.

Océane, professeur des écoles, animatrice pour l'espace enfance jeunesse de Saint Germain,

Arnaud ORTILLON, animateur sportif de la MPT de Bar-sur-Aube

Antoine LERMITE, animateur du club ados de Saint André Les Vergers,

1 bénévole en cours de recrutement

L'équipe d'animation sera composée de 8 animateurs (2 animatrices et 6 animateurs) pour un effectif de 50 jeunes.

• Programme d'activités :

Les séances de ski auront lieu chaque jour du lundi au vendredi, sur la station « **Roc d'Enfer** » à Saint Jean d'Aulps située à 15 min en bus du chalet. Le groupe y skiera le mardi, mercredi et jeudi et finira la semaine sur la station de « **Morzine/Les Gets** » le vendredi et samedi (située à 30 minutes en bus). Les jeunes seront encadrés sur les pistes par l'équipe d'animation du séjour et répartis en groupes de niveau afin que chacun puisse évoluer et apprendre à son rythme.

Les jeunes auront un forfait **3 jours Roc d'Enfer et 2 jours Morzine** sous la forme d'une carte magnétique. Les jeunes devront avoir un vêtement avec une poche à fermeture éclair afin de ne pas perdre leur forfait. Chacun sera responsable de son forfait.

Programme d'activités et de veillées mis en place par les animateurs et présenté aux jeunes à l'arrivée au chalet.

• A Rendre avant le départ :

- La fiche de renseignement (avec le droit à l'image renseigné).
- La fiche sanitaire remplie et signée des parents avec une photo d'identité de l'enfant.
- Photocopies des vaccins (possibilité de faire les photocopies à la MPT).
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale (téléchargeable sur votre compte Améli)
- Attestation individuelle d'accident
- Photocopie de la carte mutuelle du responsable légal.
- Fiches d'aide au temps libre de la CAF/MSA si ayant droit.
- Fiche d'aide aux séjours de la mairie de Bar Sur Aube (pour les baralbins uniquement).

Important : Pour les enfants suivant un traitement médical, transmettre à l'animateur de la structure ou au directeur du séjour l'ordonnance à jour avec les traitements médicaux et les boîtes de médicaments avec le nom de l'enfant et nous informer du traitement en cours.

• **Paiement :**

La totalité du montant est à régler avant le départ. Pour les modalités de paiement, voir avec la secrétaire comptable à l'accueil de la MPT (possibilité d'aides caf/msa, les bons de la mairie, possibilité d'échelonner le paiement sur plusieurs mois).

• **Règlement :**

Éviter tout objet fragile ou de valeur (bijoux, portable...).

L'association décline toute responsabilité concernant la dégradation, la perte ou le vol des effets personnels de valeur.

Tabac et alcool interdits.

Respect des règles du chalet et des règles de vie du groupe.

Port du casque obligatoire pendant l'activité ski.

• **Infos diverses :**

Nous mettrons à jour une rubrique séjour ski 2018 chaque soir pour vous communiquer les informations de la journée et quelques photos :

<http://www.ados.mpt-barsur-aube.fr/> et sur la page FB Mpt Bar-sur-aube

N° de l'animateur référent pour les jeunes de Bar-sur-Aube

à appeler en cas d'urgence :

ORTILLON Arnaud : 06 82 97 09 75

TROUSSEAU

(Minimum nécessaire et indispensable)

Pour la vie quotidienne :

- 7 slips ou caleçons
- 7 paires de chaussettes
- 7 T-Shirts
- 2-3 pantalons
- 2-3 pulls
- 1 paire de chausson
- 1 paire de baskets
- 1 paire d'après ski
- 1 bonnet ou cagoule
- 1 écharpe
- 1 pyjama
- 1 slip de bain (sortie éventuelle)
- 1 sac à dos (obligatoire pour pique-nique)
- 1 sac de linge en tissu (linge sale)

(une tate d'oreiller peut convenir, mais pas de sac plastique, les affaires mouillées peuvent moisir !)

Autres (si possible) :

- Du baume pour les mains et pour les lèvres, une lampe (frontale) et un déguisement pour la dernière soirée.

Ne pas prendre d'oreiller, ni de sac de couchage afin de ne pas surcharger le bus (tout est prévu au chalet)

Pour le ski :

- 3 paires de grosses chaussettes
- 1 vêtement de ski
(pantalon ou cote imperméable)
- 1 blouson d'hiver imperméable
- 1 paire de gants (voire 2)
- 1 baume à lèvres
- 1 paire de lunettes de soleil ou masque UV 4 (très important)
- De la crème solaire

Pour la toilette :

- 1 gant de toilette
- 2 serviettes
- 1 savon ou gel douche
- 1 shampoing
- 1 brosse à dents
- 1 dentifrice
- 1 brosse à cheveux.

Déconseillé :

- Jeux vidéo
- Baladeurs
- Téléphone portable...

L'équipe d'encadrement décline toute responsabilité concernant la perte, la dégradation ou le vol de tout objet non indispensable pour le déroulement du séjour.

Concernant les traitements médicaux, merci de les transmettre à l'animateur ou au directeur avant la montée dans le bus.

Un pique-nique est nécessaire pour le repas du premier midi. Pensez à le mettre dans un petit un sac séparé à garder dans le bus (et non dans la soute) afin de ne pas être obligé de vider le bus pour y accéder. Le pique-nique du midi sera pris sur une aire d'autoroute à mi-parcours.

L'argent de poche n'est pas obligatoire. Ne pas prévoir de grosses sommes d'argent. Possibilité de confier l'argent à l'animateur responsable de sa structure. Les animateurs ne seront pas responsables de la perte/vol de l'argent conservé par les jeunes eux-même.

Tabac et Alcool interdit.

Si vous refusez que votre enfant soit pris en photos (site internet, FB MPT), merci de le signaler aux animateurs.

Si vous avez d'autres questions avant le départ, ne pas hésiter à nous le demander ou nous appeler.

BAR - SUR - AUBE
Conservatoire de Musique

*Propose
des ateliers
instrumentaux gratuits*

Du 10 janvier au 20 juin 2018

Le mercredi de 11h15 à 11h45

***« 5 ateliers : Flûte, Clarinette, Saxophone, Trompette-Cor,
Trombone-Tuba, de 4 semaines chacun »***

N'hésitez pas à vous inscrire rapidement



*Inscriptions - renseignements :
Conservatoire de Musique
5 Quater Boulevard Gambetta
10200 BAR - SUR - AUBE*

Tél : 03.25.27.16.40, mail : ecoledemusique@barsuraube.fr



ANNUAIRE DES CLUBS SPORTIFS

Toutes ces informations sont disponibles sur notre site internet :
<http://www.ville.barsuraube.org>

CLUB	Activité	Age mini	Président	Adresse	Téléphone	Lieu d'activité
Billard club Baral	billard		SCHEFFER D	lotissement La Drouine 10200 VOIGNY	06 04 24 27 41	Ancien collège
Club Nautique Baralbin	plongée loisir vac.	12	François POINTEAUX	3 bis rue de Mathaux 10200 Bar sur Aube	03 25 27 18 76	Piscine, lacs, rivières, mer
Cyclo club Baralbin	randonnée vélo	16	VOYARD G	1 rue de l'autre monde 10140 UNIENVILLE	03.25.92.72.88	rassemblement place CARNOT BARAUBIE
BFC vétérans	football loisir	35	Franck ORRIBE	Chemin d'Arconville 10310 Bayel	03 25 27 27 85	STADE P.DE COUBERTIN
Groupe de Gym. Volon. Bar.	Gym, détente	14	M-C POINTEAUX	1 rue de l'abbé Riel 10200 Bar sur Aube	03.25.27.14.65	GYMNASIUM DU LYCEE + Cosec
Gym. des Nin's	éveil gym.	3	BRION.C	Place du Corps de Garde 10200 Bar sur Aube	03.25.27.07.79	GYMNASIUM 1 DU LYCEE
les Aïlles de Sainte Germaine	delta plane, parapente		BREVOT Jean Marie	6 rue de l'Aube 10310 VILLE SOUS LAFERTE	06 71 79 57 19	colline Ste Germaine
Maison pour Tous	diverses: ping pong, roller, multisports	7		MPT rue de l'abbé Riel 10200 Bar sur Aube	03.25.27.31.25	directeur
O S Luisadas	canoë, kayak		RAVET PE	12 Chem Romans 10140 TRANNES c.k.b@free.fr	07.61.47.17.75	base canoë
Pétanque BARALBINE	football	18	Hugo PINTO	10200 Bar sur Aube	03 25 27 11 11	STADE P.DE COUBERTIN
PL Basket	pétanque		Catherine CORNAULT	1 rue tantane 10200 Arsonval		Place du Jard
Patronage Laïque	Basket	7 à 8	Anelle GOUJET	Résidence Croix du temple entrée B appart 42 10200 Bar-sur-Aube	06 11 67 74 93	Cosec
G.I.R.L.S	Multi-sports		Irène NOMEI	Rue du 8 mai 1945 10200 Bar-sur-Aube		
PL Volley	Gym rythmique et sportive	6	Frédérique FEUGEY	25 route nationale 19 10200 Arsonval	03 25 27 38 09 06 08 97 40 91	Cosec
	Volley		Franck BRUN	16, grande rue 10200 Fontaine	06 74 04 75 65	Cosec

Badminton Club Baralbin	badminton	7	JOBARD P.	30 rue de Courcelange 10200 Bar sur Aube	03 25 27 18 72	gymnase 2 du lycée
Bar sur Aube Aïkido	Aïkido		BERTON A	Bar sur Aube Aïkido Rue Pierre de Coubertin Cosec 70 allée N COMTE 10310 CLAIRVAUX	03 25 27 10 76	cosec
Cercle Athlétique Bar-Bayel	athlétisme	8 à 9	Allain LE COZ	39, Rue de Fossé 10500 DIENVILLE	03 25 92 96 43	stade
Cercle d'Escrime Baralbin	escrime	5 à 6	JOFFRIN G	Bijouterie JOFFRIN Place Carnot 10200 Bar sur Aube	03 25 27 13 87	salle d'arme vieux collège
Diana Sport	tir à l'arc tir à la carabine	8 18	VAN RYSEGHEM R Robert DUGNE	20 rue du 8 mai 1945 10200 Bar-sur-Aube chemin d'Arrentières 10200 Voigny	06 08 28 08 12 06 86 89 24 84	salle vieux collège stand route de Soulaines
Bar Football Club	football école de foot.	8	José Do Nascimento	COSEC Bar sur Aube rue Pierre de Coubertin 10200 Bar-sur-Aube	06 08 06 73 29	stade
Étoile Cycliste Baralbin	cyclisme	7	Jean Christophe ROBERT	27 rue de l'Orme 10200 Voigny	03 25 92 10 35 06 77 92 85 90	
Judo Club Baralbin	judo, taïso, ju-jitsu	4 à 5	FELS F.	10200 THIL ou LEGOUT P 10200 BAROVILLE	03 25 92 73 38 06 81 63 63 78	Cosec
Jeune Garde de Bar-sur-Aube	gym.sport.,rythm.,détente .foyer	5	VALENCE J.	161 rue Nationale 10200 Bar sur Aube	03 25 27 05 90	Cosec - salle JGB rue M.JOFFRE
La Concorde	gymnastique sportive	5	Boris VECHIN. Gérard RACLOT	Complexe sportif rue pierre de Coubertin 10200 Bar sur Aube	07 88 76 32 96 09 95 52 81 41	Cosec
Muay thai pahuyouth	Boxe Thaïlandaise		BEAUJOIN J M	18 grande rue 10200 AILLEVILLE	03 25 27 35 66 06 61 20 89 58	Cosec
PL HANDBALL	hand	3 ans	Allan VANDENBUSSCHE	3 grande rue 10200 Montier en l'isle	06 16 15 06 76	Cosec Lycée G.B
Roc Altitude	escalade, montagne	6 ans	Sylvain MAIRE	contact@rocalitude.net ou mairesylvain@orange.fr	03 25 81 50 57	Cosec
Shotokan Karaté Do	karaté	7	BARROIS Catherine	11, grand rue 10200 FRESNAY	06.70.63.82.36	Cosec
Stade Nautique Baralbin	nataion	8 à 10	Olivier LÉBOUCHER REMY D	6 chemin Val de Mont 10200 Meurville rue G.Bachelard 10200 Bar sur Aube site : www.club-natation-snrmb.com	03 25 27 68 81 06 11 51 21 28	Piscine intercommunale
Tennis Club Baralbin	tennis	7 à 8	DANGIN E	Route d'Arrentières	03 25 27 12 20	stade
Office Municipal des Sports	médecine animation		R. RENARD	Place CARNOT 10200 Bar sur Aube	03 25 27 04 21	Cosec
MAIRIE	Adjoint chargé des sports		R. RENARD	Place CARNOT 10200 Bar sur Aube	03 25 27 04 21	Cosec

SPORTS		DANSE	
<p>CANOË KAYAK Samedi de 14h à 17h et ponctuellement le dimanche à la base de Kayak, route de Fontaine. Savoir nager au moins 25 mètres et s'immerger. L'encadrement est assuré par des moniteurs brevetés par la Fédération Française de canoë-kayak. Le matériel de navigation (initiation et initiation compétition) est prêt. Responsable et animateur : Pierre Emmanuel Ravet</p>	<p><u>+ de 8 ans</u> <u>& Adultes</u></p> <p>+ de 8 ans 68 € / an</p> <p>Adultes 78 € / an</p> <p>Adultes suppl. 51 € / an</p>	<p>DANSE AFRICAINE Mardi de 19h00 à 20h30 à la Salle des fêtes de l'ancien collège Initiation aux danses africaines (inspirées des chorégraphies traditionnelles d'Afrique de l'Ouest) sur le chemin des rythmiques des dununs et du djembé vers un éveil du corps et un voyage de l'esprit... Animatrice : Virginie Gautier</p>	<p><u>+ de 16 ans</u></p> <p>75 € / trimestre</p>
<p>FLÉCHETTES - DARTS À L'ANGLAISE Jeudi de 20h30 à 22h30 à la MPT, Ludothèque Venez vous retrouver autour d'une partie de fléchettes ! Animé par un collectif de bénévoles</p>	<p><u>+ de 16 ans</u></p> <p>20 € / an</p>	<p>DANSE COUNTRY Vendredi de 19h à 22h30 à la Salle des fêtes de l'ancien collège Dans une ambiance conviviale, venez rejoindre le groupe de Danse Country ! Débutants : 19h00 à 20h00 Novices (2^{ème} et 3^{ème} année) : 20h à 21h Intermédiaires (à partir de la 4^{ème} année) : 21h à 22h30 Animatrices : Agnès Charpentier et Marie-Ange Gouthière Informations : 06.46.27.16.39 - 06.12.70.53.54</p>	<p><u>+ de 6 ans</u> <u>& Adultes</u></p> <p>31 € / trimestre</p>
<p>PING-PONG Lundi, mercredi et vendredi de 18h30 à 20h30 à la MPT, au préfabriqué Rendez-vous autour d'une partie de Tennis de table ! Animatrice : Annick Allard</p>	<p><u>+ de 14 ans</u></p> <p>20 € / an</p>	<p>DANSE FOLK Lundi de 19h30 à 21h à la Salle des fêtes de l'ancien collège Les danseurs folk barabins se retrouvent pour découvrir ou se perfectionner en danses traditionnelles de France et d'ailleurs. N'hésitez pas à les rejoindre. Responsables et animateurs : Catherine et Alain Crochet</p>	<p>Adultes</p> <p>16,50 € / trimestre</p>
<p>RANDONNÉE Lundi à 8h45 Rendez-vous place Mathaux pour 12 Km dans le pays barabin. Jeudi 18h Rendez-vous place Mathaux pour une marche sportive. Dimanche (voir le calendrier trimestriel et sur le site internet de la MPT) Participation aux brevets du département. Possibilité de prendre sa licence à la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Animée par un collectif de randonneurs bénévoles</p>	<p>Tout public</p> <p>10 € / an</p>	<p>DANSE DE SALON Mercredi de 19h30 à 22h à la Salle des fêtes de l'ancien collège Vous pourrez découvrir ou vous perfectionner en danse de salon : paso-doble, tango, valse, chachacha... La danse de salon se danse à 2... Reprise : Débutants (1^{ère} année) : mercredi 13 septembre Débutants (2^{ème} année) : mercredi 20 septembre Responsables et animateurs : Mireille et Jean Pierre Bouquet Inscriptions à l'ancien collège lors du 1^{er} cours Informations : 03.25.27.02.22</p>	<p>Adultes</p> <p>16,50 € / trimestre</p>
<p>VTT ET ROLLER Mercredi de 14h à 16h à la MPT VTT : Découverte du Pays Barabain par de nombreuses balades. Roller : Dans la cour de la MPT, puis dans Bar-sur-Aube, viens t'initier ou te perfectionner en roller (les rollers sont fournis). Alternance entre ces deux activités Animateur : Arnaud Orillon</p>	<p>De 7 à 12 ans</p> <p>22,50 € / trimestre</p>		



Ville de Bar-sur-Aube

STAGES SPORTIFS

PROGRAMME D'ACTIVITES DU
LUNDI 26 AU VENDREDI 2 MARS 2018

SPORTS

DATE	ACTIVITE	HORAIRES	NB PLACES
Lundi 26/02/18	Initiation Musculation (Cosec)	10h30 à 12h	10
	Bowling Chaumont <i>Départ place de l'Hôtel de Ville 14h Retour 17h15-17h30</i> Activité payante BSA 5€/ Ext 7€	14h à 17h30	8
Mardi 27/02/18	Tir à l'arc Air soft (Cosec)	10h30 à 12h	12
	Cap Enigme "Chevaliers" Troyes: chasse au trésor dans les rues de la ville pour les enfants de 8 à 12-13 ans. <i>Départ place de l'Hôtel de Ville 13h45 Retour 17h45</i> Activité payante BSA 5€/ Ext 7€	13h45 à 17h45	12
Mercredi 28/02/18			
Jeudi 01/03/18	Tennis (Cosec)	10h30 à 12h	12
	Foot 3 Indoor à Troyes. <i>Départ place de l'Hôtel de Ville 14h Retour 17h45</i> Activité payante BSA 5€/ Ext 7€	14h à 17h45	12
Vendredi 02/03/18	Initiation Escalade (-3m)	10h30 à 12h	12
	Sortie Hourra Parc à Troyes (Parc jeux indoor pour les enfants) <i>A partir de 6 ans. Départ place de l'Hôtel de Ville 13h30 Retour 17h15</i> Activité payante BSA 5€/ Ext 7€	13h30 à 17h30	12

Renseignements et inscriptions :
Cosec de Bar-sur-Aube de 9h à 12h à partir du mercredi 14 février 2018 à 9h et par téléphone :
03.25.27.46.39 Ou sur www.ville.barsuraube.org

Fiche 10

Tract de la Nuit de l'Eau 2015



- la Ville de Bar-sur-Aube
 - La Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube
- Merci aux associations participantes :**
- Le Stade Nautique Municipal Baralbin
 - Le Cercle Nautique Municipal Baralbin
 - La Maison pour Tous et sa section Kayak
 - Le comité Unicef de l'Aube



Comité Unicef de l'Aube
 35 avenue Michel Barom
 10800 St Julien les Villas
 Tel : 03.25.79.08.43
 Site internet : unicef10@unicef.fr



TABLEAU DE BORD

VILLE AMIE DES ENFANTS TABLEAU DE BORD

Être ou devenir Ville amie des enfants suppose que la collectivité connaît les enfants et les adolescents qui vivent sur son territoire. Ce tableau de bord est un outil de diagnostic local de l'enfance et de l'adolescence. Il accompagne la démarche du dossier de candidature Ville amie des enfants mais peut également constituer pour la collectivité une aide à la détermination des priorités du mandat et à la prise de décision.

Ville de	Bar-sur-Aube			
Année	2017			
Ville amie des enfants ?	Non			
Si oui, Ville amie des enfants depuis :				
Intercommunalité de	Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube			
Type (communauté de communes, d'agglomération...)	Communauté de Communes			
	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
NOMBRE TOTAL D'HABITANTS				
Nombre total d'enfants de 0 à 18 ans	471			
Nombre total d'enfants de 0 à 3 ans	60			
Nombre total d'enfants de 4 à 5 ans	88			
Nombre total d'enfants de 6 à 11 ans	156			
Nombre total d'enfants de 12 à 15 ans	167			
Nombre total d'enfants de 16 à 18 ans	cf 12/15			
DONNÉES SOCIO ÉCONOMIQUES				
Nombre d'enfants vivant sous le seuil de la précarité	N.C.			
Nombre d'enfants vivant sous le seuil de la pauvreté	N.C.			
Nombre d'enfants vivant dans un logement insalubre	N.C.			
Nombre de familles mixtes	N.C.			
Nombre de familles monoparentales	220			
Nombre de logements sociaux existants	1200			
Nombre de logements sociaux réalisés sur la commune dans l'année	0			
Nombre de demandeurs de logements sociaux	600			
Besoins exprimés en hébergement d'urgence	14 chambres pour les familles			+
Nombre d'enfants/jeunes dont les parents ne peuvent pas payer les services de la ville	N.C.			
Protection de l'enfance				
Nombre global de signalements d'enfants/jeunes	N.C.			

1

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Indicateurs de santé				
Nombre d'enfants/jeunes obèses ou en surpoids	N.C.			
Nombre de caries par enfant/jeunes	N.C.			
Pourcentage d'enfants/jeunes à jour de vaccination obligatoire	100 %			
ORGANISATION DE LA VILLE				
Avez vous				
un service enfance ?				✓
un service jeunesse ?				✓
un service petite enfance ?				✓
un service enfance/jeunesse ?				✓
un service petite enfance/enfance/jeunesse ?				✓
un service de démocratie participative ?				✓
Autre à préciser	Service scolaire			+
Petite enfance - Accueil				
Nombre de structures multi-accueil publiques	1			
Nombre d'heures « de garde » par an	N.C.			
Nombre de structures multi-accueil privées	0			
Nombre de places en crèches publiques ou nombre moyen d'enfants en crèche	30			
Nombre de places en crèches privées	0			
Nombre d'enfants accueillis par des assistantes maternelles	170			
Nombre estimé d'enfants accueillis par des « nounous » en garde simple ou partagée	0			
Nombre estimé d'enfants gardés par leur famille	N.C.			
Nombre estimé d'enfants accueillis hors de la commune	113			
Existe-t-il d'autres modes d'accueil sur la commune ?		✓		
Relais d'assistantes maternelles ?		✓		
Micro-crèches		✓		
Crèches parentales				✓
Lieux d'accueil parents/enfants				✓
Existe-t-il des jardins d'enfants publics sur la commune ?				✓
Nombre d'enfants accueillis				
Existe-t-il des jardins d'enfants privés sur la commune ?				✓
Nombre d'enfants accueillis				
Existe-t-il des classes passerelles sur votre commune ?				✓
Y a-t-il des psychologues rattachés aux structures collectives ?		✓		

2

2

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Eveil petite enfance				
Existe-t-il des dispositifs publics d'éveil de la petite enfance ?		✓		
Nombre d'enfants pratiquant des activités d'éveil par an	70			
Description du dispositif				
Existe-t-il des dispositifs privés d'éveil de la petite enfance ?				✓
Nombre d'enfants pratiquant des activités d'éveil par an				
Description du dispositif				
Autre à préciser				
Enfance: Écoles / Collèges / Lycées				
Nombre d'écoles élémentaires maternelles publiques	2			
Nombre d'enfants accueillis	104			
Nombre d'écoles élémentaires maternelles privées	1			
Nombre d'enfants accueillis	56			
Nombre d'écoles élémentaires primaires publiques	2			
Nombre d'enfants accueillis	224			
Nombre d'écoles élémentaires primaires privées	1			
Nombre d'enfants accueillis	136			
Existe-t-il des écoles maternelles et primaires publiques innovantes ?				✓
Existe-t-il des écoles maternelles et primaires privées innovantes ?				✓
Nombre de collèges publics	1			
Nombre d'enfants accueillis	554			
Nombre de collèges privés	0			
Nombre d'enfants accueillis				
Nombre de lycées publics	1			
Nombre d'enfants accueillis	650			
Nombre de lycées privés	0			
Nombre d'enfants accueillis				
Jeunesse				
Y a-t-il un bureau ou un point d'information jeunesse dans la ville (ou équivalent) ?				✓
Nombre de structures municipales d'accueil jeunesse ?	6			
Y a-t-il des structures d'accueil jeunesse dans tous les quartiers ?		✓		
Existence d'une politique jeunesse spécifique/emploi		✓		
Existence d'une politique jeunesse spécifique/prévention-santé		✓		
Existence d'une politique jeunesse spécifique/culture/sport-loisirs		✓		
Autre à préciser				

BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Écoles				
Les enfants des écoles maternelles ont-ils la possibilité de se reposer quand ils sont fatigués ?		✓		
Les enfants des écoles primaires ont-ils la possibilité de se reposer quand ils sont fatigués ?				✓
Espaces de socialisation				
Nombre de parcs et jardins dans la ville	4			
Les parcs et les jardins sont-ils tous accessibles aux enfants ?		✓		
Sont-ils pourvus d'équipements pour les enfants ?		✓		
Ces équipements sont-ils accessibles aux handicapés ?				✓
Tous les quartiers proposent-ils des espaces de socialisation pour les enfants et adolescents ?		✓		
Existence d'espaces publics spécifiques pour enfants et adolescents ?		✓		
Structures touristiques				
Les structures touristiques sont-elles pensées pour les enfants et les jeunes ?		✓		
Une meilleure connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant				
La ville célèbre-t-elle la journée internationale des droits de l'enfant ?		✓		
La ville diffuse-t-elle la convention internationale des droits de l'enfant ?				✓
avec des agendas sur les droits distribués aux enfants				✓
avec des articles dans le journal municipal				✓
en distribuant la convention				✓
en affichant la convention dans les lieux utiles				✓
avec des parcours sur les droits dans la ville				✓
Autre à préciser				
Le personnel municipal est-il formé à la CIDE ?				✓
Si oui dans quelle proportion ?				
Existence du charte d'accueil des enfants et adolescents en structures collectives ?				✓
Logement				
Le logement décent et salubre fait-il partie des priorités de la collectivité ?		✓		
La commune remplit-elle ses obligations en matière de logement social ?		✓		
Pourcentage de logements sociaux dans la commune	25			

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
La commune conduit-elle ou encourage-t-elle des projets innovants en matière de logement ?		✓		
si oui, logement intergénérationnel ?		✓		
chez un tiers ?				✓
réduction de la précarité énergétique ?		✓		
logements étudiants et jeunes travailleurs ?				✓
logement design ?				✓
logement numérique ?				✓
Autre à préciser				
DÉVELOPPEMENT DURABLE				
Pratiques citoyennes				
Sensibilisez-vous l'ensemble de la population au tri sélectif ?		✓		
avec le concours des enfants et des jeunes de la ville ?			✓	
Sensibilisez-vous l'ensemble de la population à une utilisation « responsable » de l'eau ?				✓
avec le concours des enfants et des jeunes de la ville ?				✓
Environnement direct				
Le tri sélectif est-il mis en place dans tous les quartiers ?		✓		
Mettez-vous en place des mesures favorisant une bonne qualité de l'air ?				✓
Favorisez-vous le développement des espaces verts et d'embellissements ?		✓		
Y a-t-il une politique de propreté dans la ville avec le concours des enfants ?			✓	
Transports				
Favorisez-vous les transports publics ?		✓		
Favorisez-vous les déplacements doux ? (vélo, pied)			✓	
Les véhicules de service sont-ils écologiques ?			✓	
Les enfants et adolescents sont-ils associés au schéma de déplacements urbains ?			✓	
Dispositifs				
Concevez-vous un « plan climat » de lutte contre le réchauffement climatique ?				✓
si oui, les enfants y sont-ils associés ?				✓
Développez-vous un agenda 21 ?				✓
Les enfants/jeunes y sont-ils associés ?				✓
La ville se met-elle aux normes ISO 14 001 ?				✓
si oui, les enfants y sont-ils associés ?				✓
La ville favorise-t-elle la construction et la rénovation de bâtiments obéissant aux normes HQE ou autres ?				✓
si oui, les enfants/jeunes y sont-ils associés ?				✓
Votre ville est-elle dotée d'une norme « enfants » pour les bâtiments publics ?				✓

NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
S'il existe des centres de loisirs				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		✓		
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ?		✓		
S'il existe des centres sportifs				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				✓
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ?		✓		✓
S'il existe une/des piscines ou centres aqualudiques				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				✓
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				✓
Restauration scolaire, cantine				
La restauration scolaire est-elle accessible pour tous les enfants sans aucun critère ?		✓		
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				✓
Transports				
Les transports sont-ils suffisamment fréquents pour les enfants et les jeunes ?		✓		
Leurs horaires sont-ils adaptés aux enfants et aux jeunes ?		✓		
Les transports sont-ils gratuits pour les enfants et les jeunes ?				✓
Accessibilité				
La situation des familles est-elle prise en compte par des dispositifs tels que				
le quotient familial ?		✓		
les tarifs familles nombreuses ?		✓		
un pass ou une carte culture/loisirs ?				✓
autres ?				
La ville soutient-elle l'accès aux nouvelles technologies pour tous les enfants ?				
au sein de toutes les écoles gérées par la ville ?		✓		
dans tous les lieux publics ?		✓		

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Accompagnement de l'enfant et de l'adolescent				
Y a-t-il des dispositifs d'accompagnement à la scolarité en primaire ?		✓		
Si oui, nombre d'enfants bénéficiaires	10			
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		✓		
Y a-t-il des dispositifs d'accompagnement à la scolarité au collège ?		✓		
Si oui, nombre d'adolescents bénéficiaires	120			
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		✓		
Y a-t-il des dispositifs d'accompagnement à la scolarité au lycée ?		✓		
Si oui, nombre d'adolescents bénéficiaires	50			
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		✓		
Autres :				
Existence de moyens d'information spécifiques pour enfants et adolescents présentant l'offre de services de la collectivité ?				✓
Si oui, par secteur géographique ?				
Par type de services ?				
Préciser le type d'outils				
Bibliothèque/Médiathèque				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				✓
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				✓
La gratuité est-elle pratiquée pour tous ?				✓
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ou d'une antenne ?		✓		
Conservatoire, École de musique				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				✓
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				✓
Autres :				
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ou d'une antenne ?		✓		
Cinéma				
Les enfants bénéficient-ils de places gratuites ?		✓		
Si oui, à quelle fréquence ?	4 fois/an			
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée pour tous ?				✓
Autres :				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Théâtre				
Les enfants bénéficient-ils de places gratuites ?				✓
Si oui, à quelle fréquence ?				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				✓
La gratuité est-elle pratiquée pour tous ?				✓
Autres:				
Musées				
Sont-ils gratuits pour les enfants ?				✓

PARTICIPATION CITOYENNE

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Participation et écoute avec les élus				
Existe-t-il au sein de la ville un Conseil Municipal des enfants ?		✓		
Existe-t-il au sein de la ville un Conseil Municipal des jeunes ?				✓
Un comité consultatif de la Jeunesse (18-25 ans) ?				✓
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux conseils de quartiers ou conseils consultatifs de la ville ?			✓	
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à s'exprimer sur les grands projets de la ville ?			✓	
Lesquels ?				
La ville organise-t-elle des sondages de satisfaction et de propositions auprès des jeunes ?				
La ville en tient-elle compte ?		✓		
Existe-t-il un journal d'enfants ?		✓	✓	
Existe-t-il un journal de jeunes ?				✓
Existe-t-il une boîte à idées en mairie ou autres pour les enfants et les jeunes ?		✓		
Existe-t-il des murs d'expression ?		✓		
La ville organise-t-elle des festivals de la jeunesse ?				
La ville organise-t-elle des fêtes de l'enfant et de la jeunesse ?		✓		
La ville organise-t-elle des assises de l'enfance et de la jeunesse ?		✓		✓
L'équipe municipale rencontre-t-elle au moins une fois par an des représentants des enfants et des jeunes ?		✓		
L'équipe municipale organise-t-elle des temps de rencontre et d'échange avec les enfants et les jeunes au sein de la mairie, à l'occasion d'événements particuliers ?		✓		
La ville organise-t-elle des journées ou des semaines des droits de l'enfant ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à réfléchir et à faire des propositions sur leur ville ?		✓		
Autres :				
La ville soutient-elle des projets d'enfants ou de jeunes ?				
Si oui, dans quels domaines ?				
social		✓		
entraide		✓		
solidarité internationale		✓		
culture		✓		
musique		✓		✓

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
théâtre		✓		
arts plastiques				✓
danse				✓
sports		✓		
respect de l'environnement				✓
Autres :	Voyages scolaires			
Participation et écoute à l'école				
Y a-t-il des heures de vie de classe à l'école maternelle ?				✓
Les enfants sont-ils invités à «évaluer» leur école ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants sont-ils invités à faire des propositions ?				✓
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Y a-t-il des heures de vie de classe à l'école primaire ?		✓		
Les enfants sont-ils invités à «évaluer» leur école ?			✓	
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants sont-ils invités à faire des propositions ?		✓		
Si oui, sont-elles prises en compte ?		✓		
Les enfants des écoles maternelles sont-ils associés au choix des menus de la restauration collective ?				✓
Les enfants des écoles primaires sont-ils associés au choix des menus de la restauration collective ?				✓
Quelles sont les autres formes de participation et d'écoute pratiquées à l'école ?				
Participation et écoute dans les centres de loisirs				
Les enfants/jeunes sont-ils associés à la programmation ?		✓		
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?		✓		
Si oui, sont-elles prises en compte ?		✓		
Participation et écoute dans les centres sportifs				
Les enfants/jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?		✓		
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?		✓		
Si oui, sont-elles prises en compte ?		✓		
Participation et écoute dans les piscines/centres aqualudiques				
Les enfants/jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?		✓		
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?		✓		
Si oui, sont-elles prises en compte ?		✓		

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Participation et écoute dans des aménagements/projets municipaux				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à donner leur avis sur les projets municipaux en général?			✓	
Leur implantation ?			✓	
La sécurité ?			✓	
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?			✓	
Si oui, sont-elles prises en compte ?			✓	
Les enfants/jeunes sont-ils invités à donner leur avis sur les pistes cyclables ?				
Leur implantation ?			✓	
La sécurité ?			✓	
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?			✓	
Si oui, sont-elles prises en compte ?			✓	
Les enfants sont-ils invités à donner leur avis sur des itinéraires protégés ?				
Leur implantation ?			✓	
La sécurité ?			✓	
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?			✓	
Si oui, sont-elles prises en compte ?			✓	
Les enfants /jeunes sont-ils invités à donner leur avis sur les parcs et jardins ?				
Leur implantation ?			✓	
Les jeux et leur côté ludique ?			✓	
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?			✓	
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?			✓	
Si oui, sont-elles prises en compte ?			✓	
Autres				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux projets sur les structures touristiques ?				
Les enfants sont-ils invités à évaluer ces structures ?			✓	
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?			✓	
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?			✓	
Si oui, sont-elles prises en compte ?			✓	
Participation et écoute dans les bibliothèques/Médiathèques				
Les enfants sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				✓
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?			✓	
Si oui, sont-elles prises en compte ?			✓	

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Participation et écoute dans les Conservatoires, Ecoles de musique, etc..				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux choix de la programmation ?				✓
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les cours proposés ?				✓
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer l'ambiance générale ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				✓
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Salles de Cinéma				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer ces programmations ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?		✓		
Si oui, sont-elles prises en compte ?		✓		
Théâtre				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer ces programmations ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Musées				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les musées ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Autres :				
Maisons de l'enfance/Maisons des Jeunes de la Culture/Maisons de quartier				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?		✓		
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?		✓		
Si oui, sont-elles prises en compte ?		✓		

SÉCURITÉ ET PROTECTION

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Sécurité et protection				
Y a-t-il des assistantes sociales associées à chaque école maternelle ?		✓		
Si oui, nombre de cas saisis dans l'année				
Y a-t-il des assistantes sociales associées à chaque école primaire ?			✓	
Si oui, nombre de cas saisis dans l'année				
La collectivité dispose-t-elle d'un Contrat local de sécurité ?				✓
Les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				✓
Existence d'un plan local lié à la sécurité routière pour enfants et adolescents ?				✓
Existence d'une signalétique routière spécifique pour enfants et adolescents piétons ?				✓
Connaissance de l'enfant et des droits				
Formation et information				
Les agents de la ville sont-ils formés/informés sur la psychologie de l'enfant ?		✓		
Les agents de la ville sont-ils formés/informés à la communication non violente ?		✓		
Le personnel municipal est-il formé à la bientraitance ?		✓		
Si oui dans quelle proportion ?	10%			
Le personnel municipal est-il formé au respect, la bienveillance et l'encouragement ?				✓
Si oui dans quelle proportion ?				
Existence d'un médiateur ou défenseur des droits local pour enfants et adolescents ?		✓		
La Ville soutient-elle des initiatives associatives dans ce domaine ?				✓
Montant des subventions attribuées ?				
Information et sensibilisation				
Existence de campagnes municipales de sensibilisation contre toutes formes de violence contre les enfants ?				✓
À destination des adultes ?				✓
À destination des enfants / adolescents ?				✓
Existence de campagnes municipales de sensibilisation contre le harcèlement ou cyberharcèlement ?				✓
À destination des adultes ?				✓
À destination des enfants / adolescents ?				✓
Existence d'actions d'éducation aux médias et à l'image ?				✓
Nombre d'enfants / adolescents concernés ?				

PARENTALITÉ

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
La ville dispose-t-elle de maisons des parents ou assimilés ?				✓
La ville propose-t-elle des rencontres d'échanges entre parents et professionnels ?				✓
Autres :				
Existence de programmes d'éducation à l'intention des parents ?			✓	
Existence de conseils de parents dans les crèches ?			✓	
Existence de conseils de parents dans les accueils de loisirs ?				✓
La commune offre-t-elle des services spécifiques aux familles vulnérables (traduction documents, prise en compte aspects culturels) ?		✓		

SANTÉ, HYGIÈNE, ALIMENTATION

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Y a-t-il une infirmière associée à chaque école ?		✓		
Y a-t-il un psychologue associé à chaque école ?		✓		
La ville pratique-t-elle l'éducation à la nutrition dans le cadre de la cantine ?		✓		
La ville propose-t-elle des aliments bios dans ses menus ?				
toujours				
parfois				
de temps en temps		✓		
jamais				
Dans quelle proportion du menu ?	20%			
La ville privilégie-t-elle les filières courtes d'approvisionnement ?		✓		
Des visites médicales gratuites sont-elles organisées au moins une fois par an en maternelle ?		✓		
Des visites médicales gratuites sont-elles organisées au moins une fois par an en primaire ?				✓
La ville soutient-elle des dispositifs pour favoriser l'accès aux soins ?		✓		
L'accès à une information adaptée				✓
Existence d'un centre municipal de santé ?		✓		
Si oui, nombre de praticiens ?	21			
Si oui nombre de consultations enfants / adolescents par an ?	N.C.			
La Ville a-t-elle mis en place un dispositif santé spécifique (type Atelier Santé Ville) ?				✓
La Ville a-t-elle mis en place un dispositif multipartenarial de prévention santé pour adolescents ?				✓
La ville soutient-elle des opérations de sensibilisation à :				
la sécurité routière		✓		
les conduites à risques (addiction, drogue, alcool, tabac)				✓
aux premiers secours				✓

HANDICAP

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Ces lieux sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap				
rue ?		✓		
mairie ?		✓		
crèches ?		✓		
pourcentages accessibles	100%			
écoles élémentaires maternelles ?		✓		
pourcentage accessibles	100%			
écoles élémentaires primaires ?		✓		
pourcentage accessibles	85%			
équipements culturels ?		✓		
pourcentage accessibles	95%			
équipements sportifs ?		✓		
pourcentage accessibles	100%			
centres de loisirs ?		✓		
pourcentage accessibles	100%			
accueils périscolaires ?		✓		
pourcentage accessibles	85%			
structures touristiques ?		✓		
pourcentage accessibles	100%			
La Ville permet-elle l'accueil des enfants handicapés...				
À l'école ?		✓		
À la crèche ?		✓		
À l'accueil périscolaire ?		✓		
Au centre de loisirs ?		✓		
Accueil des enfants en situation de handicap				
La ville dispose-t-elle d'agents formés et disponibles pour accueillir et accompagner les enfants/jeunes en situation de handicap ?				✓
Existe-t-il des jeux adaptés aux enfants handicapés dans les jardins publics ?				✓
Pourcentage				
Accompagnement des familles en situation de handicap				
La ville favorise-t-elle l'accompagnement des familles en situation de handicap ?				✓
Avec un agent spécifique ?				✓
Au sein du point info famille ?				✓
Sensibilisation tout public				
La Ville organise-t-elle des temps de sensibilisation pour informer sur le handicap ?				✓

16

16

ÉDUCATION

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Estimation du budget de la collectivité consacré à l'éducation	658 810€			
Pourcentage du budget global de la collectivité	6,58%			
Montant calculé par enfant pris en charge	1 262€			
Une référence à la CIDE est-elle faite dans les projets pédagogiques municipaux ou intercommunaux ?				✓
Enfants issus de familles itinérantes et voyageurs				
La Ville est-elle concernée par l'accueil de populations itinérantes ?		✓		
Les enfants sont-ils accueillis dans les écoles de la commune ?		✓		
Les enfants sont-ils accueillis à la restauration scolaire ?		✓		
Les enfants sont-ils accueillis à l'accueil périscolaire ?		✓		
Les enfants sont-ils accueillis en centre de loisirs ?		✓		
Un programme de réussite éducative est mis en place dans un ou plusieurs quartiers				
Si oui, nombre d'enfants et adolescents concernés				
Si oui, nombre de familles concernées				
La Ville ou l'intercommunalité participe-t-elle à ces dispositifs ?				
Contrat de réussite éducative				
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				✓
Contrat éducatif local, projet éducatif local, projet éducatif de territoire				
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				✓
Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)				
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				✓
Veille éducative				
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				✓
Un bureau des temps				
Les enfants/jeunes sont-ils consultés/écoutés dans le cadre de ces missions ?				✓
Suivi d'absentéisme scolaire				
les enfants/jeunes sont-ils associés ?				✓
Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté				
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?		✓		
Autres à préciser :		✓		
	Semaine de la petite enfance			
Des programmes éducatifs menés par des associations sont-ils soutenus par la collectivité en dehors des dispositifs cités ci-dessus ?				
Si oui, pour quel montant annuel indicatif ?	180 030€	✓		

JEU, SPORTS, CULTURE ET LOISIRS

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
SPORTS ET LOISIRS				
Existe-t-il des centres de loisirs publics ?		✓		
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits	400			
Nombre d'activités proposées	25			
Type d'activités proposées	De toutes sortes : sportives, créatives, scolaires... +			
Existe-t-il des centres de loisirs privés soutenus par la mairie ?				✓
Si oui, nombre d'enfants inscrits				
Nombre d'activités proposées				
Type d'activités proposées :				
Existe-t-il des centres sportifs ?		✓		
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits	1500			
Nombre d'activités proposées	27			
Type d'activités proposées	Toutes activités sportives classique			
Existe-t-il une/des piscine(s) ou centres aquatiques ?		✓		
Si oui, nombre d'entrées « enfants/jeunes »				
Nombre d'activités proposées aux enfants/jeunes s'il y a lieu	5			
Type d'activités proposées aux enfants/jeunes s'il y a lieu	Natation : Plongée : Aquagym : Aquabike : Aquapalmine +			
Existe-t-il des pistes cyclables ?		✓		
Si oui, combien de kilomètres dans la ville ?	1,3 km			
Les enfants/jeunes utilisent-ils ces pistes cyclables ?		✓		
Existe-t-il des terrains multisports protégés ?		✓		
Si oui, y en a-t-il dans chaque quartier ?		✓		
Existe-t-il des itinéraires protégés pour les enfants ?				✓
Les enfants utilisent-ils ces itinéraires ?				✓
CULTURE				
Lecture, média, multimédia				
Existe-t-il une bibliothèque ?		✓		
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits	508			

18

18

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?				✓
Si oui, y a-t-il un espace réservé aux enfants ?		✓		
Si oui, y a-t-il un espace réservé aux jeunes ?				✓
Y a-t-il des activités proposées aux enfants et aux jeunes ?		✓		
Nombre d'activités proposées	6			
Type d'activités proposées	Tablettes, jeux vidéo, heure du conte, ateliers diverses, spectacles...			
Existe-t-il une médiathèque ?				
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits	idem bib			
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?				
Y a-t-il un espace réservé aux enfants ?				
Y a-t-il un espace réservé aux jeunes ?				
Y a-t-il des activités proposées aux enfants et aux jeunes ?				
Existe-t-il une bibliothèque ou une structure assimilée à l'école primaire ?				
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits		✓		
Y a-t-il des activités proposées aux enfants ?		✓		
Existe-t-il une bibliothèque ou une structure assimilée au collège ?				
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?		✓		
Y a-t-il des activités proposées aux jeunes ?		✓		
Existe-t-il une bibliothèque ou une structure assimilée au lycée ?				
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?		✓		
Y a-t-il des activités proposées aux jeunes ?		✓		
Conservatoires et écoles de musique, théâtre, etc.				
Existe-t-il un/plusieurs conservatoire(s) ou école(s) de musique ?		✓		
Si oui, nombre de conservatoires/écoles de musique	1			
Si oui, nombre de disciplines enseignées	16			
Si oui, type de disciplines enseignées	Formation musicale...			
Nombre d'enfants jusqu'à 12 ans inscrits	75			
Nombre de jeunes de 0 à 18 ans inscrits	105			
Sont-ils gratuits ?				✓
Cinéma				
Existe-t-il un/plusieurs cinémas ?		✓		
si oui, nombre de salles	2			
Estimation du nombre de jeunes ou très jeunes spectateurs par an	6 000			
Si oui, y a-t-il une programmation enfants/jeunes ?		✓		
Si oui, nombre d'entrées	6 000			

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Théâtre				
Existe-t-il un/plusieurs théâtre(s) ?				✓
Si oui, nombre de salles				
Estimation du nombre de jeunes ou très jeunes spectateurs par an				
Si oui, y a-t-il une programmation enfants/jeunes ?				
Si oui, nombre d'entrées				
Musées				
Existe-t-il un/plusieurs musée(s) ?				✓
Si oui, nombre de musées				
Leur fréquentation est-elle satisfaisante ?				
Nombre de jeunes ou très jeunes entrées par an estimé				
Y a-t-il une programmation enfants/jeunes ?				
Si oui, nombre d'entrées				
Lieux d'activités				
Existe-t-il des maisons de l'enfance et de la jeunesse ?		✓		✓
Si oui, leur fréquentation est-elle gratuite ?				
Nombre d'enfants/jeunes inscrits	400			
Âge des enfants/jeunes inscrits	3-18 ans			
Existe-t-il des maisons des jeunes de la culture ?				
Si oui, leur fréquentation est-elle gratuite ?				✓
Nombre d'enfants/jeunes inscrits				
Âge des enfants/jeunes inscrits				
Existe-t-il des maisons de quartier ?				
Si oui, nombre d'enfants et de jeunes inscrits				✓
Leur fréquentation est-elle gratuite ?				
Si oui, âge des enfants/jeunes inscrits				
Si oui, les enfants/jeunes participent-ils à la programmation ?				

PLAN D'ACTION

PLAN D' ACTIONS ANNUEL

(Actions locales mises en place entre le comité départemental UNICEF et la collectivité)

Préambule :

En entrant dans le réseau Ville amie des enfants, la collectivité s'engage à faire vivre un partenariat local avec le Comité UNICEF de son département. Pour cela, les représentants de la Ville conviennent avec les représentants du Comité UNICEF départemental du contenu de ce partenariat et le formalise en signant un plan d'actions annuel. Celui-ci est l'expression concrète des objectifs et des actions communes que se seront fixés la Ville et le Comité UNICEF départemental en fonction des besoins et des spécificités de chacun.

Il est conseillé de faire un suivi et une évaluation des actions qui auront été réalisées pour convenir des ajustements éventuels et des modifications retenues pour le plan d'actions de l'année suivante.

Article 1 : Contenu du plan d'actions :

A – la Ville Bar-sur-Aube apporte son concours au Comité Unicef de l'Aube afin de :

- 1) Relayer les opérations proposées par l'Unicef et y participer :
 - Nuit de l'eau (22 mars)
 - Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre)
 - Uniday (30 mai)

- 2) Associer le Comité Unicef de l'Aube aux manifestations de la Ville en faveur de l'enfance et de la jeunesse :
 - Semaine de la petite enfance
 - Carnaval
 - Conseil municipal des enfants
 - Marché de Noël

La ville de Bar-sur-Aube s'engage également à associer le Comité Unicef à tous événements futurs en faveur des enfants et des jeunes.

- 3) Favoriser les actions de sensibilisation du Comité UNICEF départemental à la Convention internationale des droits de l'enfant vers :
 - les établissements scolaires (*se référer à l'accord-cadre signé entre l'UNICEF France et le Ministère de l'Education Nationale*)
 - les structures municipales accueillant des enfants et des jeunes (CLSH, Maison pour Tous, médiathèque, ludothèque...)
 - les élus et les cadres de la ville

- les agents de la ville œuvrant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse
- 4) Apporter son soutien et relayer les programmes de l'UNICEF :
- Relayer les campagnes de communication et d'information de l'UNICEF dans les publications municipales, site internet et tout support de communication (campagne de recrutement de bénévoles, ventes de cartes et produits, articles sur la Convention internationale des droits de l'enfant, sur la situation des enfants dans le monde...)
 - Organiser conjointement des actions de solidarité internationale : aider et faciliter la collecte de dons pour les situations d'urgence ou le programme « Unis, c'est facile ».
 - Favoriser le développement des Programmes Engagements Jeunes de l'UNICEF France : Clubs UNICEF dans les collèges, Jeunes ambassadeurs dans les lycées et UNICEF Campus pour les étudiants.
- 5) La Ville de Bar-sur-Aube propose une aide matérielle au Comité UNICEF Aube.

B – Le Comité Unicef de l'Aube s'engage auprès de la Ville de Bar-sur-Aube à :

- 6) Réaliser des interventions sur l'UNICEF et la Convention internationale des droits de l'enfant en direction de tous les publics de la ville (les parents, les partenaires de la Ville, les associations, les jeunes, ...) :
- Semaine de la petite enfance
 - Carnaval
 - Conseil municipal des enfants
 - Marché de Noël
- 7) Soutenir et promouvoir au sein du réseau Ville amie des enfants les actions conduites par la Ville de Bar-sur-Aube
- 8) Informer des projets conduits par l'UNICEF, en particulier les campagnes nationales liées à la promotion des droits de l'enfant
- 9) Apporter son aide et ses conseils dans les projets, intéressant les domaines d'intervention de l'UNICEF, initiés ou développés par la Ville de Bar-sur-Aube.
- 10) Accompagner et conseiller les référents Ville amie des enfants, clairement désignés par la Ville
- 11) Proposer son aide à la Ville pour l'organisation d'une rencontre annuelle des Villes amies des enfants du département.

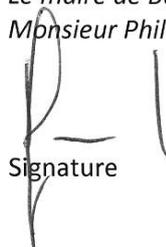
Article 2 : Durée :

Le présent plan d'actions entre en vigueur à compter de la date de sa signature pour une durée d'un an. Il pourra faire l'objet d'une révision par l'une ou l'autre des parties et un bilan sera établi en fin d'exécution.

Fait en 2 exemplaires,

A Bar-sur-Aube, le 20/02/2018

*Le maire de Bar-sur-Aube
Monsieur Philippe BORDE*

Signature  

*Le Président du Comité Unicef
Champagne-Ardenne – Délégation de
l'Aube
Monsieur Bruno CAPOZZOLI*

Signature 

COMITE UNICEF CHAMPAGNE ARDENNE
Délégation de l'Aube
35, Avenue Michel Baroin
10800 St JULIEN LES VILLAS
Tél. 03 25 79 08 43
unicef10@unicef.fr